

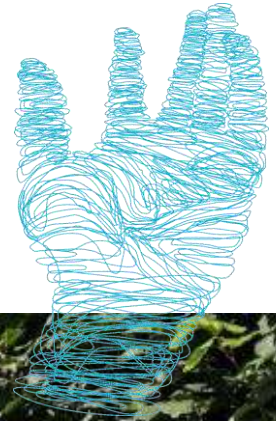


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

en application de la charte du Parc adoptée en 2013 » 2028



»» Animation culturelle
Première fête des patrimoines
volcaniques du Parc



LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2021, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a pu reprendre l'ensemble de ses actions au service des patrimoines et acteurs du territoire.

L'Équipe mutualisée avec le Département du Puy-de-Dôme, pour la gestion et la préservation de la Chaîne des Puy - faille de Limagne inscrite au Patrimoine mondial, a rencontré l'ensemble des collectivités du Bien. Fort de ces échanges, elle a fortement développé ses interventions en faveur du paysage et de la conciliation des usages.

Une autre reconnaissance internationale est préparée par le Syndicat mixte du Parc avec le projet de candidature RAMSAR des lacs et tourbières du Cézallier et de l'Artense, des milieux exceptionnels au plan écologique, paysager et touristique. Les tourbières du Parc constituent également des milieux importants pour la captation du CO² et participent en cela à limiter les effets du changement climatique.

Au-delà de la gestion de 18 sites patrimoniaux majeurs du territoire (dont la Réserve naturelle nationale de Chaudefour qui a fêté ses 30 ans de gestion), le Syndicat mixte s'investit en faveur de la trame noire. Un enjeu qui suscite à la fois curiosité du public et engouement de collectivités pour réduire la pollution nocturne.

Cette année aura également été marquée par l'organisation de la 1^{ère} Fête des patrimoines volcaniques du Parc, un succès avec la participation de 500 visiteurs et de nombreux partenaires. Enfin, auprès de publics variés comme les groupes scolaires, les groupements pastoraux, les collectivités, ainsi que les porteurs de projets avec l'animation du programme Leader Volcans d'Auvergne, les services poursuivent leurs missions avec passion et compétences.

Lionel CHAUVIN,
président du
Syndicat mixte du
Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne



S'INFORMER, ÉCHANGER

Accédez à des contenus complémentaires et retrouvez le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne sur :



www.parcdesvolcans.fr | decouvertes.parcdesvolcans.fr



www.facebook.com/parcvolcans



www.instagram.com/parcvolcans



www.youtube.com/parcdesvolcans_dauvergne5434

Rapport d'activités 2021 édité par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Montlosier, 63970 Aydat | 04 73 65 64 00 | accueil@parcdesvolcans.fr

Photo de couverture : fête des patrimoines volcaniques du Parc © Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

SOMMAIRE

5 LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

- 5 Portrait d'un territoire d'exception
- 7 Le Parc naturel régional : c'est quoi ?
- 8 Trois orientations majeures de la Charte 2013→2028

9 VALORISATION CULTURELLE ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

- 10 Fête des patrimoines volcaniques du Parc
- 12 Mise en œuvre du projet pédagogique « Métropolitains en herbe »
- 13 Mise en œuvre du projet pédagogique « Un berger dans mon école »
- 14 Mise en œuvre du projet pédagogique « Raconte-moi ton volcan »

15 GESTION DURABLE DE SITES REMARQUABLES DU PARC ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

- 16 Gestion du Patrimoine mondial de l'UNESCO « Chaîne des puys - faille de Limagne »
- 25 Gestion des sites Natura 2000
- 30 Gestion de la Réserve naturelle nationale « Chastreix Sancy »
- 31 Gestion de l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Montagne du Mont »
- 32 Gestion de la Réserve naturelle nationale « Vallée de Chaudefour »
- 33 Gestion de la Réserve naturelle nationale « Rocher de la Jacquette »
- 34 Mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne
- 36 Etude et mobilisation en faveur de la trame noire
- 38 Avis du Syndicat mixte du Parc sur divers projets

39 GESTION DURABLE ET VALORISATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES DU PARC

- 40 Gestion de la Réserve naturelle nationale « Sagnes de la Godivelle »
- 41 Gestion de la Réserve naturelle régionale « Tourbières du Jolan et de La Gazelle »
- 42 Préparation d'une candidature RAMSAR des lacs et tourbières du Cézallier et de l'Artense
- 43 Gestion de l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Tourbière de Jouvion »
- 44 Gestion de l'Espace Naturel Sensible d'initiative locale de Besse-et-Saint-Anastaise « Lac Pavin - Creux de Soucy »
- 45 Gestion de l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Lac des Bordes »
- 46 Contribution à l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Lac Servières »
- 47 Suivi et accompagnement de politiques de l'eau en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques

49 TRANSITION ENERGETIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- 50 Sensibilisation aux enjeux de l'énergie et des mobilités avec les journées techniques
- 52 Fin et évaluation de l'expérimentation du service de covoiturage Covoit'ici
- 53 Avis et conseils en matière de stratégies Energie et de projet d'énergies renouvelables
- 54 Animation de l'Atelier Rural d'Urbanisme
- 55 Accompagnement de projets d'urbanisme et d'espaces publics
- 57 Elaboration du plan de paysage « Chaîne des Puys - faille de Limagne » et suivi de l'urbanisme
- 59 Valorisation du petit patrimoine bâti non protégé et soutien aux Petites Cités de Caractère®

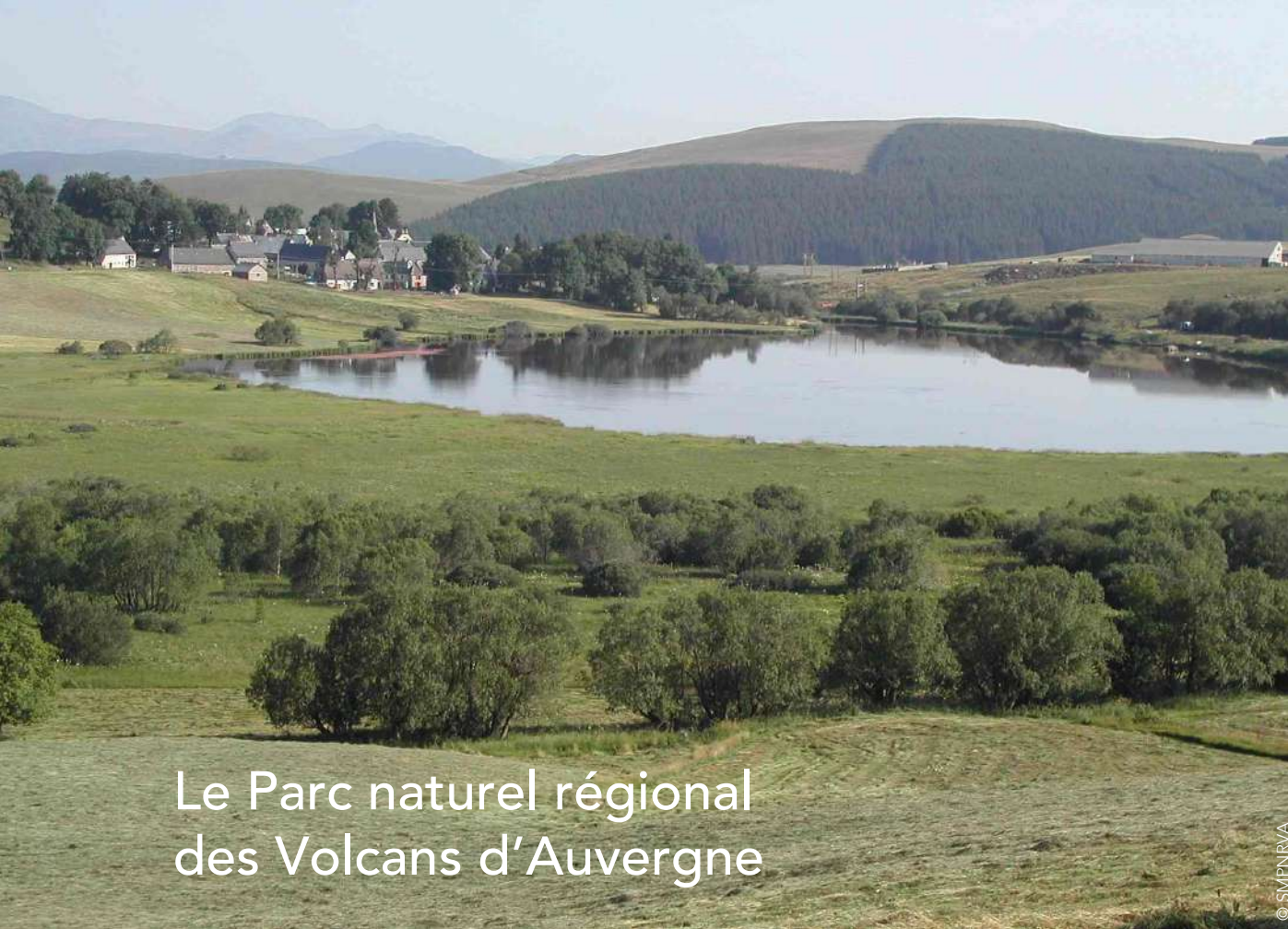
61 SOUTIEN D'ACTIVITES DURABLES ACTRICES DE L'IDENTITE PATRIMONIALE DU PARC

- 62 Accompagnement de l'association « Sauvegarde de la race Ferrandaise » pour sa valorisation économique et sa promotion
- 63 Participation au programme de communication « Milieux Ouverts Herbacés » porté par IPAMAC
- 64 Préparation d'un Plan Pastoral Territorial
- 65 Organisation d'un marché de producteurs du Parc
- 66 Gestion de la boutique et accueil du public à la Maison du Parc
- 68 Programme des « P'tites virées du Parc des Volcans d'Auvergne »
- 69 Valorisation d'une itinérance interparcs en Massif central
- 70 Animation et actualisation des outils de découverte et de promotion du Parc, à destination des visiteurs
- 74 Préservation et valorisation de forêts patrimoniales du Parc
- 75 Animation du programme LEADER Volcans d'Auvergne 2015 » 2020
- 76 Référencement « Osez les Volcans d'Auvergne »

77 GOUVERNANCE ET GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

- 78 Préparation du projet de restructuration du site de Montlosier, siège du Parc des Volcans d'Auvergne
- 79 Mise en œuvre d'actions dans le cadre du partenariat défini avec l'agglomération porte clermontoise
- 80 Gestion du budget et des finances du Syndicat mixte du Parc
- 81 Gestion des assemblées du Syndicat mixte du Parc
- 82 Organisation de l'équipe du Syndicat mixte du Parc

83 ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES



Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

VIVRE UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a été créé le 25 octobre 1977 au cœur du Massif central. D'une superficie de 389 733 hectares, c'est le plus grand de France. C'est aussi un territoire riche de ses paysages, de sa faune et de sa flore exceptionnels, mais aussi un territoire vivant, un lieu d'activités économiques et culturelles qui participent à son identité patrimoniale. Et c'est aussi un territoire unique par la présence de volcans qui suscitent curiosité auprès des visiteurs et constituent un socle évident pour l'économie et la culture locales.



>>> PORTRAIT DU PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE

Le cadre national

L'existence d'un Parc naturel régional démontre la richesse et la fragilité de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, mais aussi la cohérence de son territoire et la pertinence de l'outil parc au regard des enjeux locaux.

La création d'un Parc naturel régional n'est pas imposée par l'Etat. Elle est le fruit d'une volonté locale : c'est sur demande régionale, et après adoption du projet de territoire par les collectivités locales, que l'Etat procède au « classement » du territoire en « parc naturel régional » pour plusieurs

années. A l'issue de cette période, le renouvellement du classement est sollicité par la Région.

La vocation de ce classement est définie par le Code de l'environnement :

- protéger les patrimoines, en particulier par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages
- contribuer à l'aménagement du territoire
- contribuer à son développement économique, social, culturel et à sa qualité de vie

- contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires, contribuer à des programmes de recherche.

En se basant sur ces objectifs et sur les enjeux locaux, des orientations et mesures sont fixées pour gérer et développer le Parc. Elles sont décrites dans un texte de référence appelé « la Charte du Parc » qui engage contractuellement l'Etat et les collectivités locales.

Une initiative et gestion locale

Pour animer le territoire au service de la mise en œuvre de la charte, un syndicat mixte de gestion du Parc est créé. Y adhèrent la région, les départements concernés, les communes du territoire et souvent des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le syndicat mixte du Parc :

- met en place des actions :
 - . de gestion de sites remarquables
 - . de promotion du développement durable en mettant l'environnement et les patrimoines au cœur de projets novateurs et exemplaires
- cherche à coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs, accompagne des porteurs de projets dans leurs démarches
- sensibilise le public aux enjeux locaux et les incite à s'impliquer en faveur de leur territoire
- veille au respect des principes de la Charte, notamment en émettant des avis simples (documents d'urbanisme, projets routiers, installations classées...)
- gère la « marque Valeurs Parc » pour qualifier des produits, des services et des savoir-faire valorisant respectueusement des patrimoines caractéristiques du territoire.

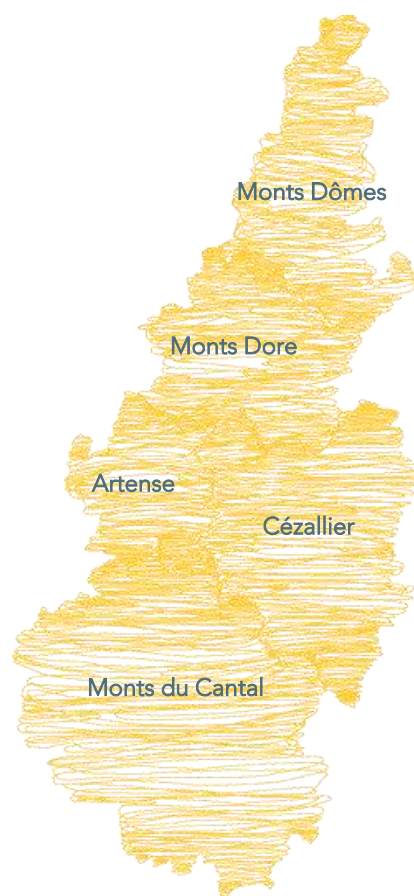
Volcans d'Auvergne, une terre composite

Véritable livre de géologie à ciel ouvert, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) est un territoire de moyenne montagne avec une altitude de 400 à 1886 mètres.

Cinq grands paysages (dont les quatre premiers sont issus du volcanisme) composent ce territoire remarquable :

- les dômes et cratères de la Chaîne des Puys
- les reliefs accentués des Monts Dore
- les grands espaces du Cézallier
- l'imposant massif cantalien
- le plateau verdoyant de l'Artense.

Cette terre de légendes dévoile des richesses multiples : art roman, artisanat autour de la pierre volcanique, races emblématiques locales (vaches Salers et Ferrandaise, cheval auvergnat), bienfaits des eaux des volcans ou encore renommée de la gastronomie.



© Marc Sagot



Le massif du Sancy au sein des Monts Dore

➤➤ LE PARC NATUREL REGIONAL : C'EST QUOI ?

S'agit-il d'un espace réglementé ?

Non, même s'il peut exister (comme en dehors d'un parc) des sites réglementés par l'Etat ou la Région (Réserves naturelles...). Les élus (du territoire, des départements et de la région), ainsi que l'Etat s'engagent de façon volontaire et contractuelle pour que le territoire devienne un PNR et mettre en œuvre le projet prévu pour le territoire (la charte) qu'ils ont élaboré ensemble.

Mais plusieurs dispositions des Codes de l'environnement et de l'urbanisme s'imposent à tous les PNR, notamment :

- les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la charte du Parc, ou rendus compatibles dans un délai de 3 ans
- la charte d'un PNR doit engager ses signataires à se positionner en matière de règles de circulation pour les véhicules à moteur de loisir, selon les besoins sur les voies et chemins de chaque commune adhérente
- la publicité est interdite à l'intérieur des agglomérations situées dans le PNR, sauf si des règlements locaux de publicité l'autorisent.



« Les Rendez-vous de l'Atelier Rural d'Urbanisme » organisés à Champeix

« Parc » ou « Syndicat mixte de Parc » ?

- « Parc » évoque le territoire, son classement juridique, ses spécificités patrimoniales et son projet, l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus, professionnels, associations...)
- « Syndicat mixte de Parc » est le nom de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à caractère administratif auquel adhèrent les collectivités (communes, départements, région), ainsi que les autres EPCI du territoire (selon les cas). Ils ont approuvé la charte du Parc et sont représentés au Comité syndical qui administre le Parc.

Quel est le rôle du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ?

Le SMPNRVA est l'Établissement Public de Coopération Intercommunale qui coordonne et anime le projet de territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Y adhèrent les communes du territoire (150), EPCI à fiscalité propre qui le souhaitent (12), les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que la région Auvergne qui en est son principal financeur.

Son rôle est d'aider la mise en œuvre du projet du territoire par les signataires de la charte et entraîner les autres acteurs locaux dans cette dynamique (habitants, associations, professionnels...). Pour cela, il doit sensibiliser, inciter, conseiller, accompagner (dans le cadre d'opérations pilotes notamment), fédérer et faciliter les échanges et la synergie entre ces acteurs.

L'objectif est, dans le cadre de leurs projets et de leurs activités, de favoriser l'application des principes du développement durable en les adaptant aux valeurs PNR et aux spécificités locales comme l'exprime la charte du Parc.

➤➤ TROIS ORIENTATIONS MAJEURES DE LA CHARTE 2013 » 2028

Pour pérenniser le cadre de vie remarquable et fragile du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, la charte 2013 » 2028 du Parc propose des orientations qui visent à améliorer et valoriser le lien des habitants avec le territoire et ses patrimoines. L'objectif est d'aboutir, à l'horizon 2028, à une qualité de vie renforcée et partagée. Cette quête repose sur la recherche d'un équilibre fort, cohérent et promu entre préservation et valorisation des atouts locaux.

1. La cohésion territoriale et sociale inspirée par le caractère patrimonial du PNRVA

Le Parc des Volcans d'Auvergne compte environ 90 000 habitants et donc autant de perceptions des atouts et fragilités de ce territoire. Vivre en milieu rural, qui plus est en montagne, peut s'avérer difficile. Mais c'est aussi une chance dont il n'est pas toujours évident de prendre conscience.

L'orientation 1 de la charte concerne les habitants. Elle les encourage à se mobiliser pour leur territoire, à réaliser quelles richesses il recèle. L'objectif est de leur permettre d'améliorer leur bien-être et leur épanouissement personnel et collectif, ainsi que de créer les conditions favorables pour donner envie à de nouveaux habitants et de nouveaux actifs de s'installer :

- faire prendre conscience de la diversité, du caractère remarquable et fragile, ainsi que du potentiel de valorisation économique et culturelle des patrimoines
- donner envie d'adapter ses comportements au quotidien concernant l'environnement, les produits locaux, les paysages...
- augmenter le nombre d'habitants et d'actifs en mettant en avant les potentialités locales pour la création d'activités
- réduire les disparités de confort, d'accessibilité et d'impact écologique et énergétique des logements
- mutualiser et/ou dématérialiser les services pour maintenir et accueillir les habitants.

2. Un cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques publiques innovantes

Le caractère exceptionnel des espaces paysagers et naturels du Parc nécessite de faire face aux défis inhérents à leur gestion. Cette tâche revient aux acteurs publics du territoire qui mettent en œuvre la charte.

Pour préserver ce cadre de vie, les élus s'engagent, dans l'orientation 2 de la charte, à développer des stratégies innovantes et adaptées aux enjeux locaux :

- transmettre et valoriser le caractère exceptionnel des espaces volcaniques, maîtriser la fréquentation touristique des massifs
- conserver la lisibilité des reliefs remarquables et structurants du paysage
- protéger les milieux naturels exceptionnels et les espèces
- concilier les usages de l'eau avec la garantie de sa qualité et sa disponibilité en aval
- réduire la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre
- maîtriser les énergies renouvelables et l'aménagement des lieux de vie pour assurer le respect des spécificités locales et un usage économe du foncier.



3. Une économie entraînée par des activités phares misant sur les ressources du territoire

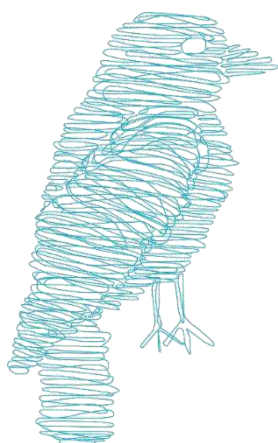
L'herbe, les paysages, l'eau, la forêt, les savoir-faire locaux sont autant de ressources et de particularités. Fort de ces atouts, le Parc des Volcans d'Auvergne se caractérise par la présence d'activités phares comme l'agriculture, l'accueil touristique, la sylviculture et l'exploitation de la pierre volcanique. L'orientation 3 de la charte identifie ces professionnels comme des acteurs indispensables qu'il convient d'accompagner dans leurs efforts pour la mise en place de pratiques plus durables et propres au territoire.

L'objectif est de démarquer économiquement leurs produits et leurs savoir-faire et d'entraîner d'autres secteurs d'activités dans la voie d'une économie compétitive à forte valeur environnementale, sociale et patrimoniale.



Le rapport et le plan du Parc composant la Charte du Parc

Valorisation culturelle des patrimoines et actions pédagogiques



Le Parc des Volcans d'Auvergne est un territoire reconnu pour la qualité et la diversité de ses patrimoines naturels, paysagers ou culturels. Il constitue ainsi un bel **ESPACE DE DECOUVERTES** pour les différents publics : les types de volcanisme, l'eau dans tous ses états, la diversité des milieux et des espèces, le patrimoine bâti sont facilement accessibles et observables...

Développer cette ambition générale nécessite d'entretenir et de **DEVELOPPER LA CONSCIENCE** de tous, jeunes et adultes, à la présence de ces atouts dans son environnement quotidien. Cela passe souvent par l'échange : confronter son regard sur d'autres régions du Parc, s'ouvrir aux autres et aux autres générations, conforter ou faire évoluer sa perception sur son lieu de vie, son histoire, ses atouts..., transmettre aux jeunes générations

La découverte de ces patrimoines et enjeux du territoire par les plus jeunes leur permet de renforcer leur connaissance sur leur environnement local, ainsi que sur les enjeux plus généraux de la société. Cet apprentissage peut favoriser leur envie d'agir en faveur de leur cadre de vie, mais aussi de se projeter d'imaginer leur futur et leur place dans un territoire vivant et aux fortes potentialités.

Pour y contribuer, le Syndicat mixte du Parc a mené un certain nombre d'actions marquantes en 2021 :

- Y fête des patrimoines volcaniques du Parc
- Y mise en œuvre du projet pédagogique « Métropolitains en herbe »
- Y mise en œuvre du projet pédagogique « Lacs naturels »
- Y mise en œuvre du projet pédagogique « Raconte-moi ton volcan ».

➤➤ FÊTE DES PATRIMOINES VOLCANIQUES DU PARC

Cette première fête des patrimoines volcaniques a valorisé, sur la journée du 12 septembre 2021, l'histoire du site de Montlosier, mais aussi les spécificités du Parc, notamment les productions agricoles à travers la présence d'un marché. Ponctuant cet évènement en plein air, des intermèdes au piano ont permis au public d'apprécier pleinement les espaces de verdure et la tranquillité du site.

Montlosier, un site aux multiples potentiels

Au-delà d'être le siège social du Syndicat mixte du Parc, le site de Montlosier présente un **grand nombre d'atouts**.

- Ce domaine a été créé de toute pièce par un personnage historique, mais aussi botaniste, géologue et agronome : le comte de Montlosier (François-Dominique de Raynaud), au début du 19^e siècle. A partir de terres volcaniques arides, ce dernier a transformé le paysage en prairies produisant du foin, des pâturages pour bovins et ovins, en forêts plantées et zones irriguées et donc cultivées, et cela en maîtrisant la circulation de l'eau.
- Depuis 2000, le Syndicat mixte du Parc valorise le site en expérimentant la remise en prairies d'anciennes plantations de résineux et en gérant de manière durable les forêts de recolonisation (mixtes sur une coulée de lave) et hêtraies.
- Situé à Aydat, au cœur de la Chaîne des Puys, et bénéficiant **de l'influence de la métropole clermontoise**, le site de Montlosier est également fréquenté par de nombreux visiteurs et possède à cet effet divers équipements d'accueil (maison du Parc, aire de pique-nique, sanitaires...). Il est enfin le point de départ de plusieurs sentiers de randonnées pour accéder aux puys de la Vache-Lassolas, Vichatel...
- Un **projet de restructuration** du site de Montlosier est en préparation en vue de l'ouverture en 2025 de nouveaux équipements d'accueil à l'année (muséographie, bistrot...). Il vise à accueillir davantage de visiteurs, à mieux les informer et les sensibiliser aux richesses et fragilités des 5 régions naturelles du Parc, mais aussi à jouer pleinement son rôle de Porte Sud de la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un événementiel pour valoriser le domaine

Des **premières expériences** d'organisation d'un évènement culturel à Montlosier ont existées, comme la fête des 30 ans du Parc en 2007 (2000 visiteurs accueillis), ainsi que l'organisation de deux évènements modestes lors des Journées du patrimoine de 2018 et de 2019.

Pour poursuivre la mise en avant du site et de ses atouts, une première fête des Patrimoines volcaniques du Parc a été programmée en 2020, mais annulée pour cause de météo défavorable.

Elle a pu se dérouler le 12 septembre 2021 en proposant un riche programme :

- **des visites animées** par des guides-conférencières et un jeu de piste pour tout savoir de l'histoire du domaine de Montlosier et du comte
- **un spectacle de théâtre inédit** de Création Volcans a mêlé arts du cirque, théâtre et musique. Dans « La brûlante épopée de Gustave et Apolline », en 1868, un couple d'hôteliers du Mont-Dore, passionné de géologie part à la découverte des volcans italiens ! Du haut d'un fil ou à l'intérieur d'un livre pop'up géant, les artistes ont fait le récit de leur voyage, au rythme entraînant de musiques napolitaines.
- **des intermèdes au piano** proposés par Estelle Jacques dans un répertoire rythmé et coloré
- **un marché de producteurs**
- **l'invitation à l'exploration avec le sentier de découverte** « Sur les traces de Montlosier » et la Musette nature jusqu'au Puy de Vichatel
- **des informations et une boutique** à la Maison du Parc
- et enfin **un jeu-concours** pour gagner 3 paniers garnis de produits locaux offerts par le Parc.



Le marché de producteurs de la première Fête des patrimoines volcaniques du Parc

Un bilan encourageant la reconduite de l'opération

L'événement a été couvert par les réseaux sociaux, un article dans les pages locales de la Montagne et un partenariat avec France Bleu (également durant toute la semaine qui a précédé).



Affiche de la fête © SMPNRVA

Les visiteurs à cette journée ont été ravis de flâner sur les pelouses aux rythmes du piano et ont été captivés par le spectacle La brûlante épopée de Gustave et Apolline. Certains producteurs ont été surpris de vendre aussi vite leurs produits.

La réussite de cette journée en plein air, malgré les conditions sanitaires du moment (vérification du pass-sanitaire) encourage le Syndicat mixte du Parc à renouveler cette opération en 2022, en renforçant le programme et la communication.

OBJECTIF CHARTRE
1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles valorisant les richesses matérielles du territoire

LOCALISATION
Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Aydat)

PARTENAIRES
Agence des Musiques des Territoires en Auvergne, producteurs porteurs de la marque Valeur Parc, France bleu, La Montagne

FINANCEURS
programme LEADER Volcans d'Auvergne, Syndicat mixte du Parc



Estelles Jacques proposant des intermédies musicaux



© Mm-Basimaïson - SMPNRVA

Présentation de la race Ferrandaise et de son association de sauvegarde



© SMPNRVA

➤➤ MISE EN ŒUVRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE « MÉTROPOLITAINS EN HERBE »

Bénéficiant d'un soutien financier de Clermont-Auvergne-Métropole, l'opération « Métropolitains en Herbe » a été reconduite et renouvelée en 2021. A destination des scolaires, elle consiste en l'organisation de temps de découverte de son environnement et d'échanges pédagogiques entre établissements scolaires issus de secteurs géographiques contrastés

Poursuite des animations

Tout au long de l'année, des classes du secteur de la Chaîne des Puys, du Nord du massif du Sancy et de l'agglomération clermontoise ont découvert les enjeux du développement durable dans leur environnement local urbain, péri-urbain ou rural (quartier, ville, village) et les ont partagés avec une autre classe d'un secteur contrasté.

La démarche est progressive, allant d'une prise de contact avec le cadre de vie, suivi de questionnements, avant d'approfondir une interrogation plus précise pour une mise en forme finale des compréhensions.

Les résultats sont mis en ligne sur un site Médiascop et sont partagés en direct au sein de binômes de classes constitués dès le début d'année scolaire.

OBJECTIF CHARTE

1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du Parc

LOCALISATION

Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Saint-Genès-Champanelle

PARTENAIRES

Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement Clermont-Dômes, Education nationale

FINANCEURS

Clermont Auvergne Métropole, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Fabienne Michel
04 73 65 64 30
fmichel@parcdesvolcans.fr

Période scolaire 2020-2021

Le projet a peiné à se mettre en place compte tenu du contexte sanitaire. Ont participé à cette opération 136 élèves issus :

- De deux classes de l'école Jeanne d'Arc de Châtel-Guyon
- de deux classes de l'école Mercœur, ainsi que d'une classe de l'école Alphonse Daudet Clermont-Ferrand
- d'une classe de l'école élémentaire des Volcans, de Saint-Genès-Champanelle.

Par le biais d'un marché public, ce sont les animateurs du CPIE Clermont-Dômes qui sont intervenus. Les thématiques abordées ont été les suivantes : paysage, volcanisme/géologie, patrimoine local et habitats, alimentation (pain), biodiversité en ville.

Débuté seulement en janvier, le projet et l'ensemble des interventions ont pu avoir lieu jusqu'à fin juin. Cependant, les rencontres entre les classes binômes n'ont pas pu se tenir alors qu'il s'agissait de l'étape la plus appréciée des élèves.

Période scolaire 2021-2022

Le projet est reconduit à l'automne 2021 avec cette fois 17 classes, malgré des incertitudes sur la manière dont les classes vont pouvoir se rencontrer sur 2022 du fait de la crise sanitaire. Jusqu'à fin 2021, elles ont travaillé sur la découverte de leur espace proche et se sont questionnées sur les enjeux du développement durable.



Outil pédagogique produit en 2021 par le CPIE Clermont Dômes pour le projet Métropolitains en herbe

➤➤ MISE EN ŒUVRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE « UN BERGER DANS MON ÉCOLE »

Un nouveau projet pédagogique a été préparé sur 2020 et mis en œuvre à partir de janvier 2021 pour permettre la découverte de spécificités et d'un enjeu essentiel du Parc des Volcans d'Auvergne par les scolaires à savoir le pastoralisme. L'objectif principal étant de faire découvrir aux jeunes les métiers d'éleveurs et de bergers, au fil des saisons. Il s'agissait également de les sensibiliser au monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne, mais aussi aux milieux naturels qui les entourent. Financement : Parc et Société des Eaux de Volvic dans le cadre d'un appel à projets.

Démarche pédagogique

L'opération est inspirée d'un projet existant dans les Alpes, mis en place par les sociétés alpestres de Savoie et de Haute Savoie depuis 2000 dont le titre est déposé.

La démarche s'articule autour de trois moments forts :

1. un élève/berger vient témoigner de son métier en classe en automne
2. la classe se déplace en hiver pour aller découvrir la vie du troupeau et de l'éleveur à la bergerie
3. la classe se rend sur les secteurs d'estives découvrir la vie du troupeau à la belle saison.

Une équipe d'accompagnateurs en montagne/ éducateurs à l'environnement (formée progressivement à cette thématique par le Syndicat mixte du Parc) intervient en complément dans les classes sur des sujets aussi divers que les races locales, la filière laine, la filière viande, les animaux d'élevages / les animaux sauvages, l'élaboration de fromages et de yaourts à l'école, l'origine du pastoralisme...



Un berger dans mon école animé auprès de l'école de Mazayes

Période scolaire 2020-2021

Seulement 10 classes ont pu être accompagnées dans ce projet en raison d'incertitudes financières :

- 2 des écoles de Cheylade, Lugarde, Lanobre
- 2 de l'école de Saint-Bonnet-près-Orcival
- 2 de l'école Jeanne d'Arc de Châtel-Guyon
- 2 de l'école de Mazayes.

Le projet a commencé à partir de janvier, ceci en lien avec le contexte sanitaire toujours délicat. Les classes ont d'abord rencontré l'éleveur à l'école, puis ont découvert le troupeau en hiver à la bergerie et enfin ont passé une journée sur les secteurs d'estives avec le troupeau et l'éleveur ou son berger. Ce projet a constitué une véritable « bouffée d'oxygène » pour les classes qui ont particulièrement apprécié les visites organisées à l'extérieur, dont un pique-nique festif.

Période scolaire 2021-2022

Au vu du succès du projet (60 candidatures de classes reçues en juin 2021), le projet est reconduit en septembre avec un accompagnement de 30 classes. L'objectif consistant à « retisser du lien » entre éleveurs / agriculteurs et jeunes / consommateurs, cet aspect a été particulièrement mis en avant lors des évaluations de fin d'année scolaire autant par les élèves que par les enseignants et les éleveurs.

OBJECTIF CHARTE

1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du Parc

LOCALISATION

Cheylade, Lugarde, Lanobre, Saint-Bonnet-près-Orcival, Châtel-Guyon, Mazayes

PARTENAIRES

Education nationale, représentants d'élèves, Chambres d'agriculture 63 et du 15, Départements 63 et 15, Auvergne Estives, Lycée professionnel agricole de Rochefort Montagne

FINANCEURS

Syndicat mixte du Parc, Europe, Société des Eaux de Volvic

CONTACT

Fabienne Michel
04 73 65 64 30 | fmichel@parcdesvolcans.fr

➤➤ MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF « RACONTE-MOI TON VOLCAN »

Porté par le Syndicat mixte du Parc dans le cadre de son action culturelle 2020-2021 « Vagabondages volcaniques », ce projet s'adressait aux établissements scolaires du secteur de recoupement entre le Parc et le territoire du programme Leader Volcans d'Auvergne.

Ses objectifs visaient à faire découvrir aux jeunes l'histoire du paysage autour de l'école par trois approches différentes : la démarche scientifique du géologue, une éducation artistique et culturelle accompagnée par un artiste (acteurs, conteurs...) et une découverte des métiers de la filière pierre.

Une thématique importante à faire découvrir

Le volcanisme présent dans quatre régions naturelles volcaniques du Parc demeure insuffisamment connu de ses habitants : en effet, si dans les monts-dômes les reliefs sont très évocateurs de volcans, ceux des massifs du Sancy, du Cantal ou sur le plateau du Cézallier le sont moins. Par ailleurs, la notion de volcans touche à l'imaginaire, aux peurs ancestrales par l'élément destructeur, mais aussi fondateur qu'est le feu. Cet aspect donne une relation toute particulière de l'Homme aux volcans, intéressante à partager.

Il a semblé donc opportun de favoriser les représentations et d'explicitier les connaissances actuelles sur les éléments du volcanisme local, auprès des jeunes habitants, dans un cadre scolaire. Pour ce faire, les élèves ont été mis au cœur du projet de leur classe, aidés par un maximum de facilités pédagogiques apportées aux enseignants. Ils ont été ainsi amenés à développer des compétences d'expression artistique, une compréhension et acquisition de connaissances, ainsi que de nouvelles relations à travers l'Europe pour les deux classes du collège de Besse-Saint-Anastaise.

OBJECTIF CHARTE
1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du Parc

LOCALISATION
Aydat, Lascelle, Laveissière, Riom-ès-Montagnes, Sayat

PARTENAIRES
Education nationale, prestataires artistiques accompagnateurs en montagne, professionnels de la pierre

FINANCEURS
Syndicat mixte du Parc, programme Leader Volcans d'Auvergne



Visite des œuvres du sculpteur Thierry Courtadon

La démarche pédagogique

- « S'exercer à parler, écrire, filmer, dessiner... pour mieux SENTIR ». Pour cette approche, ont été proposés des intervenants artistiques et culturels. Des pratiques culturelles (écriture, vidéo, occitan, théâtre, musique, danse, dessin, peinture, graff, arts visuels, sculpture, gravure, sérigraphie, numérique, radiophonie et conte) ont aidé les classes à exprimer et mettre en forme leur ressenti. Les formes réalisées pourront également être valorisées auprès d'autres classes.
- « Se mettre dans la peau d'un géologue pour CONNAITRE l'origine volcanique de nos montagnes et l'histoire de l'usage des roches locales ». Accompagnés d'éducateurs au développement durable ou de géologues (3 demi-journées), une démarche d'investigation des classes leur a permis d'identifier les dynamismes éruptifs et les phénomènes géologiques à l'origine des formes de relief les entourant. Ainsi, les élèves ont appris à reconnaître les grandes familles de roches, exploré le terrain proche de l'école, étudié des affleurements de roches volcaniques et réalisés une petite carte volcanologique des environs de l'école. Des classes ont également rencontré des professionnels de la pierre dans leur atelier ou lieu d'exploitation.

Bilan 2021

Après une prise de contact avec le contexte local, chaque classe a choisi un sujet entre l'histoire du relief volcanique local ou la découverte de la pierre volcanique, sous l'angle de l'utilisation par l'Homme.

333 élèves classes ont participé, issus de 13 classes :

- CE1 et CE2 d'Aydat
- CE1 à CM1 de Lascelle
- CE1 et CM2 de Laveissière
- CM2 de Riom-ès-Montagnes
- CP au CM2 de Sayat.

CONTACT
Fabienne Michel
04 73 65 64 30
fmichel@parcdesvolcans.fr

Gestion durable de sites remarquables du Parc et préservation de la biodiversité

La Chaîne des puys, le massif du Sancy et le massif du Cantal constituent trois massifs volcaniques du Parc, aux spécificités paysagères ou environnementales souvent exceptionnelles au plan national ou international.

Ils représentent un élément central de l'identité patrimoniale du Parc des Volcans d'Auvergne, mais aussi un enjeu majeur pour la vie économique : l'agriculture, le tourisme, la gestion et l'exploitation des forêts et des matériaux.

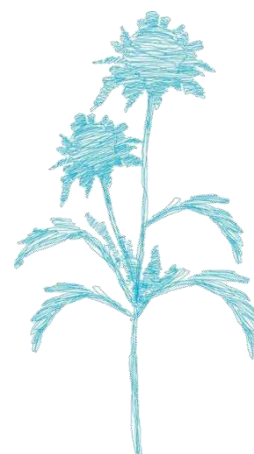
Cela concerne également le Cézallier et l'Artense, autres régions naturelles du Parc qui disposent de spécificités propres.

QUALITE ET DIVERSITE DES MILIEUX NATURELS du Parc sont remarquables sur l'ensemble de ces espaces. Près de 70% du territoire est protégé ou inventorié au titre de la protection de la nature, conférant au Parc des Volcans d'Auvergne un rôle de « réservoir de biodiversité » à l'échelle du Massif central.

Au regard de cette responsabilité territoriale, avec l'appui de nombreux partenaires et pour le compte d'un certain nombre de maîtres d'ouvrage, le Syndicat mixte du Parc s'investit pleinement pour la reconnaissance, la restauration, la pérennisation et la mise en valeur des grands espaces remarquables du Parc.

Ses actions menées en 2021 sont toujours aussi nombreuses et diverses :

- ✚ gestion du Patrimoine mondial de l'UNESCO « Chaîne des Puys - faille de Limagne »
- ✚ gestion des sites Natura 2000
- ✚ gestion de la Réserve naturelle nationale « Chastreix-Sancy »
- ✚ gestion de l'Espace Naturel Sensible « Montagne du Mont »
- ✚ gestion de la Réserve naturelle nationale « Vallée de Chaudefour »
- ✚ gestion de la Réserve naturelle nationale « Rocher de la Jaquette »
- ✚ mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu sur le territoire du Parc
- ✚ étude et mobilisation en faveur de la trame noire
- ✚ avis du Syndicat mixte du Parc sur divers projets.



➤➤ **GESTION DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO** **« CHAÎNE DES PUYs - FAILLE DE LIMAGNE »**

C'est avec l'appui financier renouvelé de la Région Auvergne-Rhône Alpes et de Clermont Auvergne Métropole, que le Département du Puy-de-Dôme et le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne poursuivent les actions menées par leur équipe mutualisée de gestion et préservation de la Chaîne des Puy - faille de Limagne, basée au siège du syndicat mixte à Montlosier (Aydat). L'année 2021 a été consacrée à la mise en place de projets importants de diverses natures : rencontres des 30 communes du site pour partager la feuille de route des années à venir, invitation des élus et associations à participer à la préparation d'un plan de paysage, réalisation d'études et de travaux pour préserver et valoriser plusieurs puy, poursuite de l'activité du troupeau mobile pour l'entretien de l'espace, suivis et surveillance des sites, accompagnement des acteurs du territoire.

Un plan de gestion renouvelé

L'inscription de la Chaîne des Puy - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2018 s'est accompagnée de l'adoption d'un plan de gestion du site, contractualisé avec le Département du Puy-de-Dôme, le Parc des Volcans d'Auvergne et de l'Etat.

En 2021, un nouveau plan de gestion couvrant les périmètres du Bien Unesco et celui du Grand Site de France a été construit pour servir de feuille de route sur la période 2021 » 2027. Il s'inscrit dans la continuité des opérations de gestion, portées depuis plusieurs années en faveur :

- du puy de Dôme Grand Site de France (Département du Puy-de-Dôme)
- de la candidature, puis de l'inscription de la Chaîne des Puy - faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco (Département du Puy-de-Dôme, avec le soutien du Syndicat mixte du Parc)
- du site classé et du site Natura 2000 de la Chaîne des Puy (Etat et gestion par le Syndicat mixte du Parc).

Il résulte également de la réflexion conduite dans le cadre du renouvellement du label Grand Site de France (sollicité en 2020) et de l'extension de son périmètre qui, à l'exception de la montagne de la Serre, recouvre celui du site inscrit au patrimoine mondial.



Le puy-de-Dôme dominant au sein de la Chaîne des Puy

Les principaux enjeux du nouveau plan de gestion sont liés aux activités humaines et à leur mode d'occupation du territoire. Associées aux conditions environnementales, leurs interactions se concrétisent dans la production du paysage.

Par ailleurs, il intègre pleinement les recommandations du Comité du Patrimoine mondial émises lors de sa session de juillet 2018 et traite les menaces identifiées dans le rapport de l'UICN (érosion, fréquentation, urbanisation, couvert forestier, carrière, durée du plan de gestion).

Dès lors, les enjeux sont clairement identifiés avec, pour fil conducteur, la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle et le respect de l'esprit des lieux, à savoir :

- des mesures de protection comprises et partagées par les acteurs locaux
- la prise en compte des paysages et du milieu naturel dans les activités économiques du site et les modes d'occupation des sols, notamment dans les documents d'urbanisme la constitution et la promotion d'offres de pratiques liées aux loisirs et respectueuses du site
- l'appropriation par les différents types de public des caractéristiques du territoire
- l'implication des populations et des visiteurs dans la protection et la valorisation du site.

OBJECTIF CHARTE

2.1.1.1 Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du Parc

LOCALISATION

Communes de la Chaîne des Puy - faille de Limagne

CONTACT

Marie-Cécile Bard
07 77 73 50 08 |
mcbard@parcdesvolcans.fr



Association d'un Comité scientifique

Dès 2017, a été mise en place une instance composée de spécialistes des grands groupes d'espèces de faune et de flore, mais aussi des habitats naturels, afin d'éviter, de réduire ou de compenser les impacts des projets menés.

En 2021, le comité scientifique a intégré des experts en géologie et a été consulté sur :

- la convention de pâturage de l'ancien zoo des Dômes
- le schéma partagé de gestion des puys de la Vache Lassolas La Mey et Pourcharet
- la gestion du pâturage sur le sommet du puy de Dôme.

Liens développés avec les élus du territoire

Au cours de l'année 2021, l'équipe mutualisée a rencontré les maires et équipes municipales des 30 communes composant le Bien pour aborder les points suivants :

- présentation de l'équipe mutualisée de gestion
- bilan 2020 : fréquentation, surveillance...
- construction d'une feuille de route commune, tenant compte des spécificités propres aux communes, de leurs attentes et priorités d'actions souhaitées
- modalités pour consolider les partenariats.

Ces rendez-vous ont permis de traiter des demandes particulières portant sur les manifestations sportives et des demandes d'autorisations, des points réglementaires relatifs à de nouvelles pratiques...



La rencontre des élus locaux

Suite à ces échanges, l'équipe mutualisée a remis à chaque commune un compte-rendu de ces échanges accompagné :

- d'un inventaire des principales atteintes au milieu naturel
- de la liste des agents compétents pour aider les élus à dresser le constat d'une infraction ou pour faire cesser une atteinte observée sur le périmètre de leurs communes,
- une note recensant des instructions et des conseils valables en Chaîne des Puys.

La participation d'acteurs locaux

Depuis l'inscription du Bien au Patrimoine mondial de l'Unesco, un réseau d'ambassadeurs composé de particuliers et d'associations à but non lucratif a été constitué : volontaires, ces personnes souhaitent partager autour d'eux leurs connaissances et les bonnes pratiques, mais aussi s'impliquer dans des actions de terrain sur le site. C'est dans ce cadre que l'équipe mutualisée leur a proposé de **participer à une dizaine d'événements** en 2021, soit :

- des chantiers participatifs (puy de Dôme et des puys de La Vache et de Lassolas), afin de transmettre les bons messages, tout en entretenant certains chemins
- une sortie découverte du site peu connu du puy de Vichatel
- des ateliers sur le pastoralisme, afin de connaître le métier de berger et les enjeux agricoles sur les secteurs des puys de Jumes et Coquille, ainsi que du puy de Vichatel.

Par ailleurs, **des chantiers participatifs ont été proposés à des entreprises locales, des professionnels engagés et des organisateurs de manifestations sportives**. Notamment, comme depuis quelques années, l'équipe mutualisée a réalisé un chantier participatif avec les bénévoles de la VXX, ainsi qu'avec les salariés de la Société des Eaux de Volvic lors de leur journée de découverte de l'impluvium.



Entretien des renvois d'eau du Puy de Jumes avec les bénévoles de la VXX et de la société des Eaux de Volvic



Restauration et la mise en valeur d'édifices volcaniques

En 2021, un certain nombre de démarches et de travaux ont été menés :

➤ PUY DE CHAUMONT :

entretien et mise en œuvre des engagements prévus dans le cadre d'un **projet expérimental d'exploitation sylvicole** ayant conduit au défrichement du cratère sur une surface de 1,4 ha en 2018 et substituant ainsi une prairie aux résineux sur le sommet du puy.



Le cratère de Chaumont

MAITRISE D'OUVRAGE : Département 63

MAITRISE D'ŒUVRE ET SUIVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES :

- . Département du Puy-de-Dôme
- . SMGF Volvic Source et Volcans
- . Office National des Forêts
- . DREAL-inspection des sites
- . DDT du Puy-de-Dôme
- . Commune de Chant-la-Mouteyre

BUDGET : 40 000 euros

FINANCEURS : Département 63, Grand Site de France

➤ PUY DE LA VACHE, DE LASSOLAS, DE LA MEY ET DE POURCHARET :

ce secteur étant le 3^e le plus fréquenté de la Chaîne des Puys, le Département a décidé la réalisation d'un Schéma partagé de gestion. Pour ce faire, sous l'égide de l'équipe mutualisée, un **diagnostic** du site a été mené par un prestataire ; sur cette base, les enjeux des sites ont été identifiés et une **concertation** des acteurs locaux, scientifiques et services de l'Etat a été menée dans le cadre de 4 ateliers thématiques (grands témoins de l'évolution du site, aménagement et fréquentation de loisirs, pastoralisme et sylviculture) pour construire ensemble le scénario d'évolution du site.

Par ailleurs, à plusieurs reprises, l'équipe mutualisée a **accompagné les instances de l'Association Syndicale Libre de la Vache et de la Mey** dans ses démarches administratives, ainsi que pour l'élaboration d'un plan simple de gestion de la forêt des deux puys : rédaction du cahier des charges, consultation des entreprises, analyse des offres, portage technique de l'étude, ainsi que coordination avec le schéma partagé de gestion.

Enfin, en faveur de la préservation de ce secteur, l'équipe mutualisée a :

- . produit des avis sur les demandes de manifestations sportives et culturelles prévues à proximité ou dans le périmètre
- . poursuivi la surveillance, l'entretien des renvois d'eau et du cheminement, le suivi de la fréquentation... prévues dans la convention établie avec l'association
- . procédé à l'acquisition foncière pour le Syndicat mixte du Parc de 4 lots de terrains situés sur les puys de la Vache et de la Mey.



© Jean-Pierre Voilhes - Département 63



Les puys de la Vache, Lassolas, la Mey

MAITRISE D'OUVRAGE : Département 63
BUREAU D'ETUDES : RETIF SYMBIOS
SUIVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES : Département du Puy-de-Dôme, Association Syndicale Libre de la Vache et de la Mey, Estive de Récoleine, Communes de Nébouzat et de Saint-Genès-Champanelle), DREAL, DDT 63, ONF, Auvergne Estive, Comité scientifique Biodiversité géologie, CAM

BUDGET ET FINANCEURS :

Opérations	Total TTC	Département 63	Contrat de Plan Etat Région	ASL	Syndicat mixte du Parc
Schéma partagé de gestion	39 445 euros	7 889 euros (20%)	31 556 euros (80%)	/	/
Plan simple de gestion	4 300 euros	3 440 euros (80%)	/	860 euros (20%)	/
Acquisitions	2 173 euros	/	/	/	2 173 euros

➤ PUY DE JUMES ET COQUILLE :

pour mettre en valeur ce site remarquable, le Département 63 a chargé en 2020 le CEN Auvergne de traduire en **programme opérationnel de travaux** un Schéma d'intentions paysagères élaboré dès 2017. En 2021, sous la maîtrise d'œuvre de l'équipe mutualisée, les travaux ont débuté : abattage forestier, débroussaillage et débardage à cheval dans le cratère de Coquille, restauration du sentier sur Jumes et Coquille. Ces chantiers ont permis d'améliorer la lisibilité des cratères, de valoriser de beaux points de vue sur la zone centrale de la Chaîne des Puys, de lutter contre l'érosion et d'améliorer la sécurité et le confort du sentier.

En parallèle :

- une **nouvelle convention de gestion** a été élaborée pour continuer à donner un cadre au travail partenarial engagé depuis de nombreuses années entre propriétaires et gestionnaires (Syndicat mixte du Parc, CEN, CEPIV, commune de Saint-Ours-les-Roches)
- **50 brebis du troupeau mobile** ont pâturé les cratères de Jumes et de Coquille durant 2 mois à l'été 2021. Leur passage permet de freiner la progression des ligneux, de « rajeunir » les landes d'intérêt communautaire et de montrer le potentiel pastoral de cet espace avant sa transmission à un éleveur.



© C-Coulon EMG



Un nouvel itinéraire et des escaliers à caissons sur le puy de Coquille

MAITRISE D'OUVRAGE : Département 63

MAITRISE D'ŒUVRE ET SUVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES : Département du Puy-de-Dôme, CEN Auvergne, DREAL – inspection des sites, DDT 63, ONF, Commune de Saint-Ours-les-Roches, CEPIV

ENTREPRISES : Equibois, YTravaux

BUDGET ET FINANCEURS :

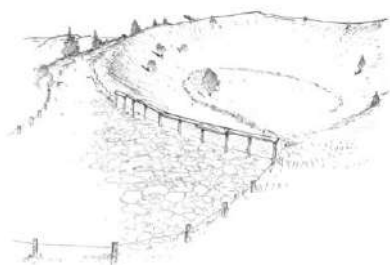
Opérations	CD63	Grand site de France	TOTAL
Travaux	106 339 euros	20 000 euros	126 339 euros
Plan simple de gestion	1 296 euros	/	1 296 euros
TOTAL	107 635 euros	20 000 euros	126 339 euros

➤ PUY DE PARIOU :

du fait de son caractère iconique, le puy de Pariou est le 2^e site le plus fréquenté après le puy de Dôme. Au titre de la stratégie nationale pour les aires protégées de 2030, il est identifié comme un site prioritaire à préserver. Un projet répondant à une demande ancienne des propriétaires prévoyait :

- la préservation du site via la fermeture du sentier de descente dans le cratère
- la création et/ou l'adaptation des cheminements en fonction des retours d'expérience de la gestion du site et de ses enjeux
- la modification du sentier d'accès en réutilisant des chemins permettant notamment d'accéder à une ancienne carrière.

Après validation, en vue de leur réalisation en 2022, des **travaux d'effacement du sentier de descente dans le cratère** ont fait l'objet de l'établissement d'un cahier des charges et d'une consultation publique.



Aménagements prévus au sommet du Pariou
© Alain FREYTET

MAITRISE D'OUVRAGE : Département 63

MAITRISE D'ŒUVRE : Alain Freytet (366 059 euros TTC)

- lot 1 : débroussaillage taille nivellement pour un montant de 156 937 euros TTC, groupement STE / SYSTEAU
- lot 2 : maçonnerie de pierres sèches pour un montant de 152 844 euros TTC, groupement Les Murailles de la Vallée Hénou Macheffe
- lot 3 : mobilier bois signalétique pour un montant de 56 277 euros TTC, groupement STE / SYSTEAU

SUVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES : Département 63, DREAL – inspection des sites, DDT 63, ONF, Commune d'Orcines, Association de propriétaires

BUDGET :

Maitrise d'œuvre : 51 176 euros TTC
Travaux : 530 509,5 euros TTC

FINANCEURS : FEDER 60 %, Département du Puy-de-Dôme 20 %, Contrat de Plan Etat Région 20 %

➤ PUY DE COME :

le puy de Côme constitue également un puy iconique du Bien, de par sa forme singulière, et donc un site prioritaire au titre de la stratégie nationale pour les aires protégées de 2030. Un projet prévoit à court terme la valorisation du tour de Côme (**effacement de sentiers sauvages -matérialisation de la fermeture de l'accès en pied de site**).

MAITRISE D'OUVRAGE : Département 63

MAITRISE D'ŒUVRE : A3 Paysage

SUIVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES : Département 63, DREAL – inspection des sites, DDT 63, Commune de Ceysnat, ASL Come Suchet Balmet

BUDGET :

- . maîtrise d'œuvre : 40 739 euros TTC
- . travaux : 300 000 euros TTC (estimation)

FINANCEURS :

- . FEDER 60 %
- . Département du Puy-de-Dôme 20%
- . Contrat de Plan Etat Région 20 %

Pour réaliser les études et travaux, les démarches suivantes ont été menées en 2021 :

- . préparation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée par l'Association Syndicale Libre des puy de Côme, Suchet et Balmet
- . établissement du cahier des charges
- . consultation et recrutement d'un maître d'œuvre chargé de faire évoluer le schéma d'intention paysager en programme opérationnel
- . soumission du projet pour validation par l'Association Syndicale Libre et la commune de Ceysnat.



Photo montage plaine de Côme

L'équipe mutualisée a également accompagné le montage des projets l'Association Syndicale Libre :

- . d'acquisition d'une parcelle pour l'aménagement d'un stationnement (rédaction du cahier des charges)
- . de réouverture pastorale (estimation 43 000 euros TTC)
- . de forage pour l'alimentation en eau potable des pâturages (estimation en cours).

➤ PUY DE CHARMONT, DE LA RODDE ET DE COMBEGRASSE :

En 2021, l'équipe mutualisée a poursuivi son accompagnement du Syndicat Mixte de Gestion Forestière, maître d'ouvrage pour la réalisation d'une **étude paysagère et environnementale** des puy en vue de leur mise en valeur sylvicole, pastorale et paysagère :



Puy de Charmont depuis le sommet de Vichatel

- . rédaction du cahier des charges
- . assistance à l'analyse des offres et à la passation du marché
- . appui à la constitution d'une feuille de route
- . participation à 3 groupes de travail et animation du dernier (sylviculture, pastoralisme, cheminements et usages).

MAITRISE D'OUVRAGE : Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Aydat

MAITRISE D'ŒUVRE : LLTU paysage et urbanisme

SUIVI : équipe mutualisée

PARTENAIRES TECHNIQUES : Département 63, Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Aydat, ONF, DREAL – inspection des sites, DDT 63, Commune d'Aydat

BUDGET :

- Maitrise d'œuvre : 23 910 euros TTC
- Travaux : 210 000 euros TTC

FINANCEURS :

- . Département du Puy-de-Dôme
- . Grand Site de France
- . Fondation patrimoine mondial
- . Etat (plan de relance)
- . Commune d'Aydat
- . Mond'Arverne communauté

Entretien et aménagements des cheminements

Les gardes nature de l'équipe mutualisée ont pour mission notamment l'**entretien pluriannuel de certains chemins de randonnée** (en particulier des renvois d'eau et de la signalétique), mené dans le cadre de conventions établies avec les propriétaires de sites fréquentés de la Chaîne des Puys. Ces travaux sont réalisés par les gardes nature eux-mêmes (10 journées à deux agents) ou dans le cadre de chantiers participatifs qu'ils encadrent.



Préparation de renvois d'eau

Soutien du pastoralisme

La réalisation d'un pâturage annuel, durant 6 mois, par un **troupeau mobile** (initiée à titre expérimental en 2016 par le Syndicat mixte du Parc et le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne) pour maintenir l'ouverture d'espaces est poursuivie et confortée : une convention tripartite 2021-2025 entre le Syndicat mixte du Parc, le Département 63 le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne a été redéfinie pour garantir, sur 5 ans, les démarches nécessaires et un budget annuel de près de 35 000 euros.

Par ailleurs, pour faciliter les déplacements du berger et lui permettre de se loger au plus près du troupeau avec un minimum de confort, le Syndicat mixte du Parc a **acheté une cabane pastorale, un pick-up et une moutonnière**. A cette fin, l'équipe mutualisée a préparé un cahier des charges et recherché des financements auprès de la Fondation Unesco, du Département 63 et du Syndicat mixte du Parc.

SUM : équipe mutualisée

PARTENAIRES TECHNIQUES : Département 63, Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne

BUDGET : 34 700 euros

FINANCEURS :

- . Département 63
- . Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne
- . Syndicat mixte du Parc

Détails des travaux réalisés en 2021 :

- puy de Jumes et puy de Coquille : Entretien des renvois d'eau, au printemps et à l'automne, avec l'aide des ambassadeurs UNESCO et des bénévoles de la Volvic Volcanic Expérience
- puy de la Vache et Puy de Lassolas : Entretien des renvois d'eau, au printemps et à l'automne avec l'aide des ambassadeurs UNESCO
- puy de Cliersou : Entretien des renvois d'eau, au printemps et à l'automne avec les agents techniques du département
- puy de Vichatel : Ouverture sur la zone de noisetiers et pose de clôture au sud avec l'aide des élèves du LPA de Rochefort-Montagne
- chemin des chèvres – puy de Dôme : Entretien des renvois d'eau, au printemps avec l'aide des ambassadeurs UNESCO et à l'automne avec le reste de l'équipe de l'équipe mutualisée et les agents techniques du puy de Dôme
- puy de Pariou : changement de la corde (main-courante) des escaliers.

Enfin, comme chaque année, les gardes nature ont **accompagné les bergers dans les estives du site**, pour les aider dans leur quotidien, notamment pour faire face à la fréquentation des sites et contribuer à la bonne conciliation des usages :

- estive d'Orcines : médiation auprès des visiteurs (empêcher le dérangement du troupeau, notamment en veillant à la tenue des chiens en laisse...)
- estive de Manson : installation d'une signalétique temporaire de contournement estives au pied du puy de Côme
- mise en défend, réalisation de travaux d'ouverture, contribution à des projets d'amélioration du pastoralisme (puys de la Vache et Lassolas, Jumes et Coquille...) lors de phases terrain et dans le cadre de réunions
- estive au puy de Vichatel : coupe sélective des noisetiers et déplacement de la clôture (participation aux travaux des étudiants du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne).

Brebis de race Rava du troupeau mobile





Suivi et accompagnement de projets forestiers

L'équipe mutualisée intervient de plusieurs manières auprès des propriétaires et exploitants forestiers :

- appui à l'Association des propriétaires du puy de Dôme pour **l'exploitation d'une parcelle sur les flancs Est du puy de Dôme**
- expertises pour l'intégration d'éléments au projet de **nouveau plan simple de gestion de la forêt de la Moreno** (Propriété du Crédit Agricole Centre France), tels que la mise en place de plusieurs îlots de sénescence, l'encouragement de la futaie irrégulière et des améliorations pour la coupe rase de 40 ha à réaliser d'ici à 2024
- accompagnement des réflexions portant sur le **Schéma de desserte de la Communauté de Commune Dôme Sancy Artense** : meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et limitation de la création de nouveaux linéaires de voirie forestière
- **conseils de propriétaires** soucieux de ne pas porter atteinte à leurs forêts et biodiversité associée.



© EMG



Création d'une piste sur les Flancs de Louchadière



Surveillance et sensibilisation des pratiquants d'activités de pleine nature

Les gardes nature de l'équipe mutualisée **surveillent les secteurs sensibles du site et sensibilisent les usagers pour assurer le respect des lieux et des usages**. Face à l'augmentation de la fréquentation du site ces dernières années, le nombre de mailles de tournées de terrain a été augmenté en 2021 du fait de davantage d'heures effectuées en soirées et du recrutement de deux gardes nature saisonniers de mai à octobre. Malgré cela, de nombreux dégâts (ou risques de dégâts) ont été constatés :

- 64 feux de camp et 88 bivouacs contrôlés
- progression des sentiers sauvages traversant des zones de tranquillité à préserver ; plusieurs sites Internet et applications font l'objet de vérifications par l'équipe mutualisée quant à leurs contenus ; les modérateurs sont sollicités pour supprimer les messages et pratiques inadéquates
- rappel des règles de bonne conduite à 86 conducteurs de camping-car en situation de bivouac (ainsi que mise en défens de certains sites par la pose de piquets agricoles et installation de panneaux d'interdiction de feux aux endroits les plus fréquentés)

L'équipe mutualisée œuvre également pour la conciliation des usages en :

- **aidant l'organisation d'événements sportifs et/ou de sensibilisation** (exemples : Stop Waste, Eco rando et Nettoyons la nature)
- **conseillant des projets** (Laser tag, Escape wood, chiens de traîneaux...)
- **expliquant des réglementations** (installations de barnums en site classé, démarches à réaliser auprès des institutionnels, déclarations auprès de l'aviation civile pour l'usage du drone...)
- **préparant pour début 2022 un bilan du passage des visiteurs sur des sites stratégiques** grâce à la pose de 17 éco-compteurs, ainsi que l'information en ligne (Lizmap et Geotrek) des usagers concernant les chemins praticables (sentiers balisés, aspects réglementaires, autorisations de passages nécessaires, alertes sur la sensibilité de l'environnement et la fragilité des sols).



© SMP NIVA



Point info-garde dans la Chaîne des Puys - faille de Limagne



Accompagnement de l'organisation de manifestations sportives et sensibilisation des pratiquants

En raison du contexte sanitaire, de nombreuses **manifestations sportives** n'ont pas été reconduites en première partie de l'année 2021 par rapport aux années précédentes. Malgré tout, l'équipe mutualisée a instruit une soixantaine de demandes d'organisation de manifestations dans la Chaîne des Puys et a aidé, dans certains cas, à construire leurs événements (incluant des repérages sur le terrain).

Elle accompagne également la sous-préfecture d'Issoire en apportant un avis sur la conformité des parcours en lien avec les règles et les principes qui prévalent en Chaîne des Puys. Ils portent sur les considérations de passages sur des secteurs réglementés, des propriétés privées et des espaces naturels sensibles, ou encore vers des secteurs ponctuellement concernés par des travaux. Toutes ces informations sont systématiquement relevées et communiquées auprès des différents organisateurs de manifestations sportives, afin de procéder à des ajustements.

Certains événements ont fait l'objet de suivis plus appuyés dès lors que l'organisateur souhaite bénéficier de la mention Manifestation partenaire du Parc.

Enfin, l'équipe mutualisée veille à ce que les opérations de débalisage soient bien menées dans les 48 heures après le déroulé de l'épreuve et contrôle la remise en état du site. Le Syndicat mixte du Parc a proposé d'étendre son travail, grâce à un partenariat renforcé auprès des communes, pour servir d'appui aux petites manifestations quant au choix de leurs circuits. Un suivi post-manifestation a été également réalisé, notamment pour faire remonter les manquements aux opérations de débalisage qui n'ont pas été effectuées dans les temps impartis.

De façon proactive, l'équipe mutualisée poursuit l'organisation des **Run tchatche du Parc**® : des parcours de course à pied grand public, encadrés à chaque événement par un accompagnateur en montagne et un membre de la team Esprit Volcans 63. Ces animations allient course à pied et pauses pédagogiques dispensées par un garde nature pour sensibiliser à la richesse et à la nécessaire préservation du patrimoine naturel, au risque de dérangement de la faune, à la fragilité de la flore et des sols volcaniques, ainsi qu'au caractère privé des propriétés traversées. L'objectif est ainsi d'informer les traileurs sur les conséquences fréquentes de leur pratique sur la nature afin qu'ils adoptent les bons comportements.

Au vu du contexte sanitaire et des aléas climatiques, l'année 2021 n'a pas été favorable à la réalisation de ces animations. Néanmoins, 3 projets ont été réfléchis et sont prêts à être reproduits en 2022. De plus, un rapprochement avec l'équipe de trail Esprit Volcans 63 a aidé à la rédaction d'une note de déploiement des prochains runs selon des objectifs plus précis.



Echanges lors d'un run tchatche du Parc



Refonte de la formation à distance

En 2021, l'équipe mutualisée a entrepris la réactualisation de la formation à distance Chaîne des Puys – faille de Limagne : créé en 2015 par le Syndicat mixte du Parc avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, cet outil pilote vise à faire partager une culture commune sur le site Chaîne des Puys – faille de Limagne, de sensibiliser et d'informer les publics sur les attributs de ce Bien exceptionnel, sur ses fragilités et ses usages.

Même si cette formation a rencontré un certain succès jusqu'à présent auprès des personnes en situation de renseigner le public en visite, il a été décidé de la repenser tant sur le fond, que sur la forme, de façon à ce qu'elle puisse **intéresser et être accessible par un plus large public (opérateurs touristiques, élus et agents du territoire, ambassadeurs Unesco, enseignants, habitants et visiteurs...)**. Dans cette perspective, l'outil doit donc s'apparenter davantage à un dispositif de médiation ludique, interactif et instructif.



MAITRE D'OUVRAGE : Syndicat mixte du Parc

MISE EN ŒUVRE : équipe mutualisée

PARTENAIRES : Département 63

BUDGET : 49 500 euros TTC

FINANCEURS :

. Département du Puy-de-Dôme 17 820 euros

. Syndicat mixte du Parc 17 530 euros

. FNADT 14 150 euros



Veille écologique : suivi des petites chouettes de montagne Tengmalm et Chevêchette

En France, ces espèces rares se trouvent plus spécialement dans les forêts dominées par le hêtre et les résineux. Situées entre 800 et 1200 m d'altitude, les forêts du site classé de la Chaîne des Puy représentent une superficie d'environ 10 000 ha. Majoritairement constituées de hêtres, d'épicéas et de sapins, elles constituent un milieu favorable pour ces deux espèces. En leur faveur, avec différents partenaires (LPO, ONF, CPIE...), le Syndicat mixte du Parc poursuit une étude visant à :

- améliorer et actualiser les connaissances sur leur répartition dans un premier temps
- déterminer les densités de populations et le nombre de couples
- découvrir de nouvelles zones de présence.

En 2021, les écoutes ont permis de localiser 13 sites différents de reproduction probable, mais seuls deux ont été avérés par la prospection caméra.

Pour la première fois depuis huit ans, une chouette Chevêchette a été entendue à plusieurs reprises au cours de l'hiver 2021. Les gardes nature restent vigilants au bon état de préservation de son milieu de vie afin de pérenniser son retour.

PARTENAIRES :

- Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Rochefort Montagne
- Observatoire Français de la Biodiversité
- Ligue de Protection des Oiseaux



Garde nature contrôlant la présence d'une nidification à l'aide d'une petite caméra



Chouette de Tengmalm



Chouette Chevêchette



Police de l'environnement

Depuis 2016, le Syndicat mixte du Parc **recense les sites de dépôts sauvages** et en caractérise la nature. Les services routiers du Département du Puy-de-Dôme complètent cet état des lieux. Lorsque cela était possible en termes de volumes, ces dépôts sont récupérés, puis déposés à la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle (Theix). Au cours de l'année 2021, plusieurs dépôts d'ordures sauvages ont été constatés par les gardes nature, mais aucun des auteurs n'a été pris sur le fait. En se rapprochant des 30 communes en 2021, l'équipe mutualisée a souhaité leur proposer de préparer un programme d'actions pluriannuelles de résorption de ces points noirs, qui associera associations et prestataires compétents. Le Département 63 et le Syndicat mixte du Parc étudient les possibilités de pouvoir venir en appui des communes pour les aider à traiter ces dépôts et décharges sauvages.

Par ailleurs, l'aide à la **prise d'arrêtés municipaux réglementant la circulation des véhicules motorisés de loisirs** a été poursuivie en 2021. Elle se termine pour les communes de Saint-Ours-les-Roches, d'Aydat, de Saint-Genès-Champanelle et de Mazayes. Par la mise en place d'une signalétique adaptée, ces arrêtés permettront de limiter la pénétration de ces véhicules dans les zones forestières et agricoles.

Enfin, sur le terrain, **cinq procédures ont été engagées pour feux, circulation motorisée et destructions d'espèces protégées, ainsi que deux procédures en co-saisine pour circulation motorisée et au titre du site classé. A l'initiative de la Préfecture, quatre opérations interservices** (gardes nature du PNRVA, Gendarmerie, OFB, ONF, et les services de l'Etat) ont été organisées. Ces opérations ont concerné la lutte contre les déchets et dépôts sauvages, les feux et bivouacs, la circulation motorisée et le dérangement des estives notamment avec les chiens non tenus en laisse.

➤➤➤ GESTION DES SITES NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 vise à préserver des espèces et habitats naturels riches, rares et/ou menacés à l'échelle européenne. L'objectif est de concilier les activités humaines avec la préservation de ces espèces et des habitats. Le Syndicat mixte du Parc anime 8 sites : Artense, Chaîne des Puys, Cézallier, Massif Cantalien et Zone de Protection Spéciale des Monts et du Plomb du Cantal, Monts Dore, Tourbières du Nord-Est Cantalien et Zones Humides de Riom-ès-Montagne. Au total, 116 communes du territoire sont concernées. Concrètement, il met en œuvre des mesures de gestion définies par un document d'objectifs sont mises en place pour chacun des sites.

Animation, suivi, conseil

- Animation de projets pastoraux (Chaîne des Puys, tourbière de Vassivière...)
- Suivi et prolongation des Mesures Agroenvironnementales et climatiques¹
- Préparation de projets sur les points d'abreuvement et pour la préservation des ruisseaux et zones humides
- Contribution au Projet « Eleveur Vétérinaire Environnement » (ELEVE)
- Lien avec les procédures Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles Nationales, Arrêtés de Protection Préfectorale de Biotope
- Entretiens des sentiers de randonnée et suivi des actions de restauration et de la fréquentation

Suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire

- Etude des Chouettes de Tengalm et de la trame de vieux bois
- Cartographie des habitats naturels de la Chaîne des Puys
- Suivi des papillons sur les monts Dore
- Diagnostic de l'avifaune sur les Monts du Cantal
- Rendus des diagnostics fonctionnels sur les tourbières du Plateau de Chastel-sur-Murat et de Chandroux
- Rendu d'une étude sur la Tourbière de la Morthe
- Inventaire des dégradations de berges sur le Cézallier
- Inventaire de la Ligulaire de Sibérie

¹ Accompagnement et amélioration de pratiques pastorales par des aides financières

Information, communication

- Articles grand public
- Sensibilisation et présence des gardes nature
- Finalisation du projet pédagogique « Lacs et tourbières » du Cézallier

Gestion technique, financière et administrative de la programmation annuelle

- Préparation de comités de pilotage, comptes rendus d'activités, évaluation des documents d'objectifs Natura 2000 Chaîne des Puys et Massif cantalien et Monts et Plomb du Cantal
- Assistance technique des services de l'Etat : documents d'incidence (projets d'aménagement et manifestations sportives).
- Présence de gardes nature sur le terrain (Massif Cantalien, Monts Dore et Chaîne des Puys) :
 - . surveillance et sensibilisation
 - . suivis de terrain, notamment des manifestations sportives
 - . accompagnement de l'activité pastorale (lien avec les bergers)
 - . veille écologique
 - . travaux de restauration et d'entretien (notamment des sentiers) et organisation de chantiers participatifs.



Les gardes nature du Syndicat mixte du Parc sur les crêtes du Cantal

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

116 communes (Cézallier, Artense, Monts Dore, Massif Cantalien, Nord-Est du Massif cantalien, région de Riom-ès-Montagnes)



PARTENAIRES

Directions Départementales des Territoires du Puy-de-Dôme et du Cantal, DREAL Auvergne Rhône-Alpes, propriétaires et exploitants des sites, membres des comités de pilotage des sites

FINANCEURS

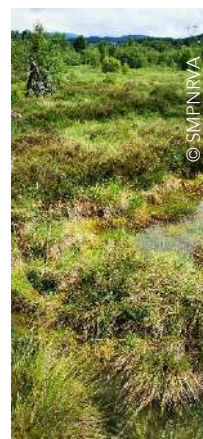
DREAL Auvergne Rhône-Alpes, Europe (FEADER)

CONTACT

Christine Montoloy
04 73 65 64 17
cmontoloy@parcdesvolcans.fr

SITE NATURA 2000 « ARTENSE »

- > **Lac de l'Esclauze** : échanges avec les riverains et propriétaires des parcelles envisagées pour la restauration et la gestion de la digue du lac
- > **Tourbière de la Morthe** : définition d'un protocole d'expérimentation de reprise de turfignèse
- > **Lac Chauvet** : mise en défens et installation d'abreuvements, signature et mise en oeuvre d'un Contrat Natura 2000
- > **Projet agro-environnemental et climatique « Sources de la Dordogne, Sancy, Artense »** : montage des dossiers
- > **Sougeat-la-Souze** : échanges au sujet des pratiques sylvicoles en lien avec le CEN
- > **Lac Chauvet et tourbière de Montbert** : échanges avec l'ONF sur la gestion de la forêt communale de Picherande
- > **Lac de la Pignole** : échanges avec les propriétaires forestiers, montage de contrats Natura 2000
- > **Lac de Laspialade** : sollicitation d'un propriétaire pour une coupe



Tourbière de la Morthe

SITE NATURA 2000 « CEZALLIER »

- > **Projet Agro-Environnemental et Climatique** : nombreux échanges pour faire émerger des projets de mise en défens en lien avec les zones humides et la mise en place de points d'abreuvement, rappel de règles à respecter
- > **Projet ELEVE** : continuité de participation d'un éleveur sur la thématique des traitements antiparasitaires des troupeaux
- > **Mise en défens de ruisseaux et zones humides**, dont la réalisation d'aménagements pour limiter les apports du bassin versant sur le lac d'en bas de la Godivelle
- > **Hiérarchisation des secteurs les plus dégradés** sur lesquels il faut agir en priorité à partir du diagnostic des berges de cours d'eau, échanges avec les agriculteurs concernés
- > **Accompagnement pour solutionner les difficultés d'approvisionnement en eau**
- > **Tourbière de Vassivière** : inventaire de Cuivré de la Bistorte, Damier de la Succise, Azuré des Mouillères



Cuivré de la Bistorte

- > **Lac de Bourdouze** : lien avec le CEN pour la restauration des entités de tourbières boisées par coupe et réouverture
- > **Plaine de Montcineyre** : rapprochement du CEN pour préparer la coupe d'épicéas présents sur cette tourbière afin de la restaurer
- > **Projet pédagogique « Un berger dans mon école »** : animation de 3 demi-journées pour sensibiliser les enfants d'écoles primaires et de collèges
- > **Animation auprès des habitants** dans le cadre des « Voix Romanes »
- > **Entité Lac de Montcineyre, Fontlonge-Cocudoux et Chambedaze** : cartographie des espèces



Travaux menés au Puy de Vichatel

SITE NATURA 2000 « CHAÎNE DES PUYs »

- > **Coordination des projets menés au titre de** la gestion UNESCO, du site classé Chaîne des Puy et de l'OGS Puy de Dôme : études puy de Pariou et de Côme, travaux puy de Jumes et de Coquille, schéma de gestion partagé sur les Puy de la Vache, Mey, Lassolas et Pourcharet
- > **Expertise** d'études d'incidences N2000 (comme le concert au sommet du Puy de Dôme) et **avis-suivi** des nombreuses manifestations sportives
- > **Puy de Vichatel** : finalisation de la coupe sélective des noisetiers au sommet et déplacement de la clôture pour augmenter progressivement les surfaces pastorales, collaboration avec le Lycée Agricole de Rochefort-Montagne pour la gestion du troupeau mobile gardé et la gestion pastorale du puy
- > **Accompagnement des associations des propriétaires** :
 - o **de Ceysnat** pour la réalisation de leurs projets de réouverture pastorale et de forage pour permettre une alimentation en eau potable des pâturages
 - o en indivision du Puy de Dôme
- > **Observations de la Chouette de Tengmalm** : écoutes et coordination d'un réseau d'observateurs
- > Réponse à l'appel à manifestation Intérêt AFB pour le **suivi des milieux ouverts**
- > **Surveillance importante du site** par des gardes-nature.

SITE NATURA 2000 « MONTS DORE »

- > **Projet agro-environnemental et climatique** : veille de terrain et rencontres des bergers des estives collectives (appel des engagements, bilan de chaque exploitation sur les atouts ou difficultés rencontrés, renouvellement de l'ensemble des contrats), poursuite du suivi photographique des zones de mise en défens
- > **Réalisation de chantiers importants** de travaux d'entretien des sentiers et de restauration des sentiers (Puy de Ccadogne et Puy de la Tâche), organisation de 3 chantiers participatifs, modification de chemins de randonnées
- > **Mise en défens des zones sensibles** et mise en place de 6 **abreuvoirs** : mare de Seignavoux, zone humide et du ruisseau à l'Est du lac de Guéry, cours d'eau des Mortes sur le plateau du Guéry, petites zones humides dans une estive au pied du Puy de la Védrine
- > **Analyse des mesures des éco-compteurs**, mise en place d'une **signalétique adaptée**
- > **Evaluation des incidences** de 15 manifestations sportives (dont 2 motorisées) et 4 avis sur des opérations d'aménagements
- > **Actualisation des données relatives aux papillons** : Cuivré de la bistorte, Damier de la succise, Applon arverne
- > **Gestion patrimoniale des forêts** : échanges réguliers avec l'ONF et les propriétaires privés concernant des aménagements et des orientations de gestion écologique forestière, réalisation de relevés d'arbres patrimoniaux
- > **Surveillance importante du site** par des gardes-nature, installation du point info garde hebdomadaire pendant l'été dans le Val de Courre
- > **Projet pédagogique « Un berger dans mon école »** : animation de 3 demi-journées pour sensibiliser les enfants d'écoles primaires et de collèges



Pastoralisme ovin dans les estives du massif du Sancy

SITES NATURA 2000 « MASSIF CANTALIEN & MONTS ET PLOMB DU CANTAL »

- > **Travaux :**
 - o chantiers d'entretiens sur le GR400 entre le col de la Pourtoute et le Puy de Peyre Arse, ainsi que sur le dernier tronçon du GR400 sur la face Est du Puy Mary
 - o suivi photographique des chantiers majeurs réalisés le Puy Griou, le Puy Mary et le Puy de Chavaroche
 - o réfection d'un portillon équestre a sur le secteur de Rombière
 - o organisation d'un chantier participatif en partenariat avec l'association Mountain Wilderness et le Syndicat mixte du Puy Mary et une vingtaine de bénévoles pour démanteler une clôture obsolète sur le secteur de la Chapeloune
- > **4^e année de mise en oeuvre du projet ELEVE :**
 - o appui en particulier à l'EARL du Puy de la Tourte (suivi des pratiques avec le vétérinaire, conseils de terrain pour mise en défens d'une zone humide de l'estive), visites du GAEC Prunet et de l'EARL des 2 vallées
 - o organisation d'un bistrot d'automne pour présenter le projet ELEVE et échanger sur la gestion raisonnée du parasitisme des troupeaux domestiques en partenariat avec le GTVA, Christophe ROY (vétérinaire à Riom-ès-Montagnes) et la LPO
- > **Projet agro-environnemental et climatique :** suivi de l'instruction des dossiers MAEC auprès des services de la DDT 15
- > **Accompagnement du Syndicat mixte du Puy Mary** pour la structuration d'une estive collective ovine
- > **Evaluation des incidences** de 14 projets
- > **Suivi des espèces :**
 - o oiseaux : recherche des aires de reproduction, coordination des prospections de Chouette de Tengmalm et du Grand-Duc d'Europe, avec la LPO et l'ONF, recherche des arbres à loges à Pic noir, inventaire ornithologique en lien avec les projets de parc de loisirs du Bois Mary et de télési à Prat de Bouc
 - o papillons : prospections de l'Apollon et du Semi-Apollon
 - o flore patrimoniale : suivi et géolocalisation d'espèces patrimoniales
- > **Surveillance importante du site et réalisations d'animation auprès du grand public** par des gardes-nature, mise en place d'un point info garde
- > **Pose de 6 panneaux d'information** sur les zones de travaux du Puy Mary, Puy de Chavaroche et Puy Griou, ainsi que d'une table de lecture du paysage et d'un panneau sur le volcanisme cantalien à la garde d'arrivée du téléphérique du Plomb du Cantal

Table de lecture du paysage à la garde d'arrivée du téléphérique du Plomb du Cantal



- > **Temps d'information et de sensibilisation auprès des agents permanents et saisonniers du Syndicat mixte du Puy Mary** à la maison de site de Mandailles-Saint-Julien

SITE NATURA 2000 « TOURBIERES ET ZONES HUMIDES DU NORD EST DU MASSIF CANTALIEN »

- > **Finalisation des diagnostics** pour la compréhension du fonctionnement des tourbières du site et de leurs bassins versants, approfondissement avec un bryologue du CBNAMC pour la tourbière du Plateau de Chastel-sur-Murat
 - > **Suivis :**
 - o de la remise en état de la tourbière de Greil-Rascoupet (réflexion sur le devenir du site)
- Remise en état de la tourbière de Greil-Rascoupet
- 
- © SMPNRVA
- o d'aménagements réalisés en 2020 sur le ruisseau de la Gazelle
 - o des abreuvoirs installés à Chastel sur Murat en 2017.
- > **Echanges avec la mairie et le propriétaire de la tourbière de Greil-Rascoupet**, en vue de la maîtrise foncière / d'usage
 - > **Projet agro-environnemental et climatique** : informations des agriculteurs sur la prospection de nouveaux contrats
 - > **Réflexion sur les voutours** et les retours de terrain des agriculteurs, collaboration avec Auvergne Estives sur la mise en place de Plans pastoraux de territoire
 - > **Appui au projet de signalétique** portant sur l'entité Frau de Vial.

SITE NATURA 2000 « ZONES HUMIDES DE LA REGION DE RIOM-ES-MONTAGNES »



Tourbière de Pierrefite : Fosse de l'ancienne exploitation et haut marais dégradé potentiellement à restaurer

- > **Mise en défens de zones sensibles** échange avec l'exploitant concerné, pour finaliser le dossier de demande d'autorisation de travaux d'abreuvement et d'entretien de rases
- > **Pratiques sylvicoles** : organisation d'une formation avec le CBNMC auprès des agents N2000 du Syndicat mixte du Parc
- > **Tourbière de Pierrefite** : présentation du diagnostic fonctionnel et de l'étude préalable au projet de restauration du haut marais altéré
- > **Evaluation des incidences de 3 projets** (manifestation sportive motorisée, construction d'un bâtiment agricole neuf et de l'extension d'un bâtiment agricole existant).

➤➤ GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE « CHASTREIX SANCY »

La gestion de la réserve naturelle se poursuit, 14 ans après sa création. 2021 est marquée par :

- la finalisation de l'expérimentation du LIFE Natur'Adapt, avec la publication d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation au changement climatique, la réalisation de 2 visioconférences avec 120 participants, l'édition d'une lettre d'information spécifique, etc.
- la poursuite de la rédaction du prochain plan de gestion 2022-2031 et la réalisation de 3 réunions de consultation
- le recrutement de 2 gardes animateurs saisonniers pour mieux informer les visiteurs
- la poursuite de la procédure de modification de décret afin d'autoriser l'alpinisme sous conditions
- la co-organisation d'un événementiel « la montagne en partage » avec 170 participants
- une très forte fréquentation constante en été.

Aperçu d'une sélection de réalisations de 2021.

Enjeu 1 : préservation des crêtes

- Chantiers de restauration des sentiers sur le puy de Cacadogne et le Sancy
- Réalisation d'un inventaire et d'une estimation des effectifs des oiseaux nicheurs du Sancy, en partenariat avec la LPO
- Poursuite des activités classiques : entretien des sentiers, information, surveillance, animation agricole, suivis
- Cadrage des travaux de rénovation de la ligne enterrée de 20000 volts et des barrières à neige du Tarafet

Enjeu 2 : zones humides

- Observatoire des cours d'eau : poursuite de la mise en œuvre des 10 suivis à long terme (débits, qualité des eaux...)
- 1^{er} année de fonctionnement d'un observatoire des sources de la Fontaine salée
- 439 espèces de champignons inventoriées dans les zones humides de la réserve

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Communauté de communes du Massif d
Communes de Chastreix -
Le Mont-Dore - Chambon-sur-Lac -
Besse-et-Saint-Anastaise - Picherande...



PARTENAIRES

DREAL et DRAAF Auvergne Rhône Alpes,
Sous préfecture d'Issoire, Département et DDT 63,
Communauté de communes du Massif du Sancy,
stations de ski et office du tourisme du Sancy, BALIRANDO,
CDRP, AEAG, Fédérations des pêcheurs et des chasseurs,
OFB, CBNMC, Experts écologues (tourbières, mycologie,
lichens, chauves-souris, SHNAO, LPO ...), ONF, ONCFS,
RNF, entreprises privées

FINANCEURS

DREAL Auvergne Rhône-Alpes, Europe (FEDER),
Agence de l'Eau Adour Garonne

CONTACT

Thierry Leroy | 04 73 21 41 74 | contact@reservechastreix-sancy.fr

Enjeu 3 : forêts : poursuite de la densification de la trame d'arbres à biodiversité et suivi des travaux forestiers

Enjeu 4 : transversal

- Réalisation d'un inventaire des araignées
- Finalisation de la politique pénale
- Edition du diagnostic écologique des trois milieux naturels par les syrphes (Syrph the net)
- Edition de l'étude sur l'écologie et l'état de conservation de la vipère péliade dans la Fontaine salée

Enjeu 5 : intégration territoriale et administration

- Accueil de trois expositions temporaires à la maison de la réserve
- Finalisation d'un programme d'animations avec les scolaires (CM) du Mont-Dore sur le thème des insectes et réalisation de l'exposition estivale sur ce thème avec des créations des enfants
- Réunion d'un comité consultatif en octobre
- Commissionnement et assermentation du garde saisonnier.

Un individu parmi les 135 de vipères péliade dans la Fontaine salée



© Thibaut Delstienne, L.L.

➤➤ GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PUY-DE-DOME « MONTAGNE DU MONT »

Le travail mené en 2021 sur la Montagne du Mont a principalement porté sur la finalisation du plan de gestion et la préparation de nouveaux travaux forestiers qui seront confiés à l'Office National des Forêts en 2022.

Suivis de la flore

Le printemps et l'été pluvieux de 2021 ont été particulièrement favorables à la végétation : le **développement de la flore a extrêmement important**, permettant ainsi une forte colonisation des milieux ouverts ou éclaircis. Cela a particulièrement bien été observé au sein des placettes de suivi de la végétation puisque l'on est passé de 41,3% de recouvrement en 2018 à 59,4 % en 2021.

L'observation photographique confirme les résultats obtenus lors du suivi de la dynamique de végétation, à savoir une forte colonisation de la strate herbacée, mais également un **développement de la strate arbustive** sur la coupe rase de l'ancienne place de dépôt centrale. Les prises de vue depuis les crêtes permettent de montrer la continuité paysagère qui s'est formée entre les estives et les secteurs de coupes rases en bordure de la plantation.

Aucun chablis important n'a été observé cette année, mais **plusieurs arbres sont tombés** dans le courant de l'année, principalement lors des forts coups de vent d'Ouest (2 et le 3 octobre, avec des rafales atteignant 142,3km/h). La plantation a enregistré 17 fois des vents avec des rafales de plus de 80 km/h (mesures du vent réalisée de fin juillet à fin décembre).



Colonisation par la végétation de l'ancienne place de travail

Suivis faunistiques

L'éco-compteur a comptabilisé **23 274 passages d'animaux en 2021**. Les données récoltées durant les suivis naturalistes et celles saisies dans Faune Auvergne ont rejoint la base de données naturaliste (308 données de 2020 et 371 en 2021).

Sur 13 transects, 6 observations ont été réalisées en 2021 : 9 et 26 juin, 11 et 22 juillet, 10 et 19 août). Au total, 631 individus ont été comptés pour 50 espèces. Ainsi, malgré une météo peu favorable aux insectes, les résultats observés continuent à traduire une **amélioration des cortèges de ce groupe** au sein du site depuis la première tranche de travaux de restauration.

Travaux et future gestion

Dans l'attente de l'ensemble des scénarios d'exploitation de l'ONF et de leur cahier des charges techniques, **un cahier des charges environnemental, basé sur le document d'orientation d'exploitation a été rédigé**. Ce dernier spécifie les contraintes à respecter dans le futur chantier en matière de préservation de l'environnement. Il réalise une évaluation des impacts des différentes techniques d'exploitation disponibles afin d'aiguiller le choix qui sera fait. La principale contrainte de ce chantier étant l'extrême fragilité des sols (sensibilité à l'orniérage et au tassement), il apparaît que les techniques d'exploitation les plus propices à mettre en œuvre sont le câble-mât et la traction animale.

L'**arborescence du nouveau plan de gestion** de l'Espace Naturel Sensible a été réalisée et soumise à avis en vue de son intégration à celui de la réserve naturelle Chastreix-Sancy.



OBJECTIF CHARTE
2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION
Commune de Chastreix

PARTENAIRES
Département du Puy-de-Dôme,
ONF, Communauté de
Communes du Massif du Sancy

FINANCEUR
Département du Puy-de-Dôme

CONTACT TECHNIQUE
Amanda Prime | 04 73 21 41 74
aprime@parcdesvolcans.fr

➤➤ GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE « VALLÉE DE CHAUDEFOUR »

L'objectif premier d'une réserve naturelle est la sauvegarde du patrimoine biologique et géologique. Cette protection a permis de faire de ce site glaciaire de la Vallée de Chaudefour, l'un des cœurs de nature à l'échelle du Parc et du massif du Sancy. La réserve naturelle offre en effet une flore et une faune protégées typiques des Alpes et des paysages à couper le souffle, qui font la fierté des habitants du massif. C'est dans le cadre de missions précises (protéger, gérer, sensibiliser), avec l'aide de partenaires techniques, scientifiques et financiers, de nombreuses actions ont été réalisées et ont contribué à faire de ce territoire un espace reconnu et apprécié par de nombreux visiteurs.

Aujourd'hui, fort de 30 années d'ancrage local, de nouveaux enjeux se présentent avec le contexte du changement climatique. La réserve devient un site de référence scientifique nationale en contribuant à l'observation de ses effets sur les milieux naturels.

Fête des 30 ans de la réserve

Pour fêter cet anniversaire important de la réserve, le Syndicat mixte du Parc et l'Office National des Forêts ont organisé une série de rendez-vous et d'actions, dont notamment :

- un accueil des médias par le Syndicat mixte du Parc, l'Office National des Forêts avec le Sous-Préfet d'Issoire
- une conférence et une sortie de terrain destinées aux membres des conseils consultatif et scientifique de la réserve
- un temps dédié aux habitants de Chambon-sur-Lac
- deux conférences au Muséum d'Histoire Naturelle en novembre et décembre
- une lettre de la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour spéciale 30 ans
- l'édition d'un poster « 30 ans de gestion » et la réalisation d'un clip vidéo de 3 mn sur les richesses de la vallée.



Accueil des habitants de Chambon-sur-Lac dans le cadre des 30 ans de la réserve

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Commune de Chambon-sur-Lac

PARTENAIRES

SHNAO, CBNMC, Chauve-souris Auvergne, AEM du bureau des guides de Murols, RNN de Chastreix-Sancy, RNF, Géolab, CRNS, Terra Mater, Veronique Genevois (Docteur en pédologie)

FINANCEUR S

DREAL Auvergne Rhône-Alpes, ONF, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Eric Vallé | 04 73 88 68 80 | contact@reservechaudefour.fr



Etudes et suivis d'espèces

Du fait de sa position géographique et de l'étagement typique de ces milieux, la réserve de la Vallée de Chaudefour est **un site idéal pour étudier les effets des changements climatiques** de l'espace naturel montagnard. Parmi les actions poursuivies en 2021 au regard de cet enjeu, on peut citer notamment :

- le suivi triennal des variations altitudinales des espèces végétales en limite de leur aire de répartition (Euphorbe d'Irlande, Rosier des Alpes) et le suivi phénologique annuel des plantes à fleurs.
- des suivis faunistiques, dont la 6^e année de celui consacré à la vipère péliade et le suivi du papillon Apollon.

Autres études et suivis d'espèces :

- poursuite des inventaires de l'entomofaune - Hyménoptères Apoidea (abeilles, bourdons), Hyménoptères prédateurs (Spheciformes, Pompilidae, Vespidae) et Microlépidoptères - ? ainsi que de l'inventaire des mollusques.
- inventaire des diatomées (algues brunes unicellulaires dont la taille varie entre deux micromètres (soit 2 millièmes et un millimètre)
- étude pédo-géologique des éboulis fins de l'étage subalpin.



Inventaire de diatomées dans le ruisseau de Pérouse

Supports de communication et pédagogie

Au vu du succès des années passées, la présentation de l'exposition temporaire sur les serpents a été reconduite à la maison de la réserve. Par ailleurs, dans le cadre des animations estivales de la commune de Chambon-sur-Lac, des conférences thématiques sur la faune et la flore ont été réalisées par le personnel de la réserve.

➤➤ **GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE** **« ROCHER DE LA JAQUETTE »**

Le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette pour le compte de l'Etat. Il est chargé d'assurer la conservation du patrimoine naturel.

2021 fut une année riche en réflexion sur l'avenir de la réserve naturelle, avec la rédaction du plan de gestion 2022-2026 prenant en compte le périmètre élargi. Les études et suivis ont été poursuivis, notamment la mise en place d'un inventaire des syrphes. En parallèle, la gestion éco-pastorale a été assurée dans le prolongement des orientations antérieures. Des animations ont été développées pour permettre aux scolaires de découvrir le site et son patrimoine fragile.

Elaboration du plan de gestion 2022-2026

L'Etat a confié au Syndicat mixte du Parc l'élaboration du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette sur le périmètre élargi et officialisé en juillet 2020. Pour épauler le conservateur dans la démarche de rédaction, une chargée de mission a été recrutée.

Le diagnostic de la réserve et la stratégie de gestion ont été transmis à la DREAL fin août 2021. Le projet de plan de gestion a été présenté au conseil scientifique des réserves naturelles en octobre.

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Commune de Mazoires

PARTENAIRES

Commune de Mazoires, Pierre Reboisson (éleveur), Accompagnateurs montagne, SHNAO, Amis de la Réserve naturelle nationale de Remoray, école d'Ardes-sur-Couze

FINANCEUR

DREAL Auvergne Rhône-Alpes

CONTACT

Lionel Pont | 04 73 65 64 07
lpont@parcdesvolcans.fr



Inventaire des syrphes

La réalisation de l'inventaire des syrphes de la réserve a été confiée en 2021 à l'Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray.

L'étude basée sur la méthode « Syrph the Net » doit permettre d'évaluer l'intégrité écologique des habitats : le principe est de comparer un état de référence (liste des espèces attendues) avec un état in situ (liste des espèces observées).

Le piégeage se fait à l'aide de tentes Malaise installées durant 2 années, dans différents secteurs de la réserve, afin d'inventorier plusieurs habitats. Les insectes collectés sont ensuite identifiés en laboratoire. Les espèces non ciblées (hyménoptères, coléoptères, ...) sont confiées à la SHNAO pour détermination.

Des animations nature pour les classes

Ces dernières années, la valorisation de la réserve visait principalement les scolaires, en particulier les lycées agricoles et les formations environnementales. En 2021, un projet pédagogique élaboré avec l'équipe enseignante de l'école primaire d'Ardes-sur-Couze a permis de recevoir 3 classes sur 2 journées au mois de juin 2021. La réserve a pris en charge le coût de transport et de deux vacations d'animateurs. Ces animations scolaires ont fait l'objet d'un reportage dans le journal La Montagne.



Accueil des scolaires d'Ardes-sur-Couze

➤➤ MISE EN OEUVRE DU CONTRAT VERT ET BLEU DES VOLCANS D'Auvergne

Animé par le Syndicat mixte du Parc, le Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne est un dispositif opérationnel impulsé par la Région Auvergne Rhône-Alpes qui a pour objectif de préserver et restaurer les corridors écologiques et la biodiversité.

Elaboré de façon concertée avec le territoire, ce contrat mobilise 28 maîtres d'ouvrage et prévoit 51 actions sur la période 2020-2025 autour des principaux enjeux des trames verte, bleue et noire.

En septembre 2020, il est entré en phase opérationnelle depuis sa validation par la Région. L'année 2021 a été consacrée au lancement des premières actions et la réalisation d'outils de communication.

Gouvernance du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne

Conformément à ses engagements, le Syndicat mixte du Parc a animé la mise en œuvre du contrat vert et bleu en :

- coordonnant 28 maîtres d'ouvrage
- assurant le suivi administratif et financier de 30 dossiers :
 - centralisation et pré-instruction de demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes
 - montage d'une demande de financement FEDER Massif Central
 - organisation de comités techniques et d'un comité de pilotage.

Il a également assuré l'animation du volet communication/sensibilisation, en particulier la préparation (réf. G02) :

- d'un plan de communication
- de 3 panneaux d'exposition
- d'un kit de communication
- d'un programme de sensibilisation des élus (journées techniques) et du grand public (conférences, expositions, presse, média).

Dans ce cadre, il a organisé les actions de communication suivantes :

- 9 juillet 2021 : journée technique « Paysages de l'Artense »
- été 2021 : exposition Paysages de l'Artense (Château de Val)
- 18 septembre 2021 : conférence Pie-Grièche grise (25 participants)
- 9 octobre 2021 : le jour de la Nuit / trame noire à Valuejols
- 15 octobre 2021 : Bistrot ELEVE à Riom-ès-Montagne (30 participants)
- 7 juin 2021 : interview France Bleu H2O présentation CVBVA
- 9 septembre 2021 : interview du jeudi France 3 présentation CVBVA
- 13 septembre 2021 : interview France Bleu H2O CVBVA - Pie-grièche grise
- 7 octobre 2021 : interview France Bleu H2O CVBVA – trame noire.



OBJECTIF CHARTE

2.1.2.2 Maintenir la fonctionnalité de la trame verte et bleue

LOCALISATION

Territoire du PNRVA hors CAM et SIGAL

PARTENAIRES

ONF, CRPF, COFOR, CRPF, CENA, CBNMC, GTV, LPO, Mission Haies, FDC63, FDAAPPMA 15 et 63, EDF, Chambres d'Agriculture 15 et 63, SMVA, EPIDOR, Conseil Départemental 15, Communautés de Communes Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy, Pays de Gentiane, Sumène Artense, Pays de Mauriac, Pays de Salers, Hautes Terres Communauté

FINANCEURS

Région et DREAL Auvergne Rhône-Alpes, Agence de l'eau Adour Garonne, FEDER Massif Central, LEADER Volcans d'Auvergne, Conseil départemental 63, CAM

CONTACT

Nadège Guimard | 04 73 65 64 28
nguimard@parcdesvolcans.fr



Mise en œuvre et suivis d'actions par trame

Dans le cadre du contrat vert et bleu, en 2021, le Syndicat mixte du Parc a assuré la maîtrise d'ouvrage ou participé au suivi de plusieurs actions :

➤➤➤ **Trame noire** (action menée par le Syndicat mixte du Parc) : G03 - réalisation d'un diagnostic des pollutions lumineuses à l'échelle du territoire (cf. page suivante)

➤➤➤ **Trame agropastorale :**

➤ *actions menées par le Syndicat mixte du Parc :*

- > G04 - mise en œuvre du programme pédagogique scolaire « un berger dans mon école »
- > P02A - étude des enjeux ornithologiques par la LPO, diagnostic de l'état écologique des cours d'eau et inventaire de l'Azurée des Mouillères animation visant à préserver les continuités écologiques du plateau du Limon (avec concertation locale, comités de pilotage et technique)

➤ *actions suivies par le Syndicat mixte du Parc :*

- > P01 - suivi et développement d'une stratégie de conservation pour les végétations subalpines des massifs de Sancy et des Monts du Cantal par le Conservatoire Botanique du Massif Central
- > P02B - typologie des zones humides du Limon par le CBNMC
- > P03 - ELEVE2 - maîtrise du parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement menée par le Groupement Technique des Vétérinaires
- > P04 - plan d'action Pie-Grièche Grise porté par la LPO
- > P05 - plantation de linéaires bocagers et restauration de linéaire bocager existant par la Mission Haie et la Fédération de chasse 63

➤➤➤ **Trame forestière :**

➤ *actions menées par le Syndicat mixte du Parc :*

- > F01 - mise en place d'un comité de suivi « forêt du Parc » réunissant le syndicat mixte du Parc, l'ONF, le CRPF et la COFOR.
- > F02 - diagnostic pour identifier et caractériser les peuplements matures en forêt publique sur le territoire du Parc des volcans (2 stages sur le Cantal).
- > F03 - expertise apportée aux aménagements forestiers publics du SMGF de Chambon-sur-lac et de Rochefort-Montagne, pour renforcer la préservation des zones à enjeux écologiques dans les documents de gestion des forêts publiques et privées
- > F09 - engagement de la réflexion pour déployer le dispositif Sylv'Acctes

➤ *actions suivies par le Syndicat mixte du Parc :*

- > F04 - mise en place d'une trame de vieux bois en forêt publique par l'ONF
- > F05 - animation foncière par la COFOR (étude foncière)
- > F08 - création d'un martelloscope dans les gorges de la Rhue en faveur d'une trame de vieux bois en forêt privée par le CRPF

Trame bleue (*actions suivies par le Syndicat mixte du Parc*) :

- > E04 - aménagements de points d'abreuvement et de franchissement par les communautés de communes Dômes Sancy Artense et Massif du Sancy
- > E05 - dynamique des peuplements piscicoles en zones d'estives par la FDAAPPMA du Cantal (dont le plateau du Limon)
- > E09 - reconquête de la qualité des milieux de la Haute Tarentaine mené par EDF, visant à réduire l'impact des aménagements hydroélectriques sur le lac de la Crégut
- > E11 - gestion durable de l'eau au sein des exploitations agricoles (opération pilote portée par les chambres d'agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme)
- > E13 - inventaire des écrevisses par analyse de l'ADN environnemental par les FDAAPPMA du Cantal et du Puy de Dôme
- > E16 - restauration et suivi de tourbières, marais et milieux humides associés par le CEN Auvergne (secteur Bourdouze-Montcineyre)
- > E18 - cellules d'assistance techniques SDSA / Rhue -Sumène -Plateau du Limon par le CEN Auvergne
- > E20 - étude relative à la valorisation de la Haute Dordogne par EPIDOR
- > E21 - étude relative à l'avenir du barrage de la Bourboule par EPIDOR
- > E24 - aménagements de passages à petite faune par le Conseil départemental du Cantal (réalisation d'études préalables)
- > E25 - restauration de la continuité écologique au droit du Pont de Chapsal par le Conseil départemental du Cantal (réalisation d'études préalables).



Conférence « Sauvons la pie-grièche grise » animée en septembre 2021

➤➤ ÉTUDE ET MOBILISATION EN FAVEUR DE LA TRAME NOIRE

Le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne pilote une opération en faveur de la Trame Noire dans le cadre du Contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne qu'il porte. L'objectif est de préserver et restaurer des zones d'obscurité nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie des espèces nocturnes. Cette action contribuera à réduire les consommations d'énergie du territoire.

Le résultat d'un diagnostic

Cette opération a débutée en février avec le recrutement du bureau d'étude TerrOïko et son sous-traitant Dark Sky Lab pour :

- réaliser le diagnostic de la pollution lumineuse sur le Parc
- croiser ces données avec la trame verte et bleue du territoire
- accompagner le Syndicat mixte du Parc dans la co-construction d'un plan d'actions en faveur de la trame noire avec les acteurs locaux.

Au cours du 1er semestre, l'équipe du Syndicat mixte du Parc a mené en interne un travail important de **synthèse de données cartographiques** pour établir une couche d'occupation du sol qui croise les enjeux forêt, prairie et eau. Ces données ont servies de base au bureau d'étude pour établir une cartographie des enjeux biodiversité.

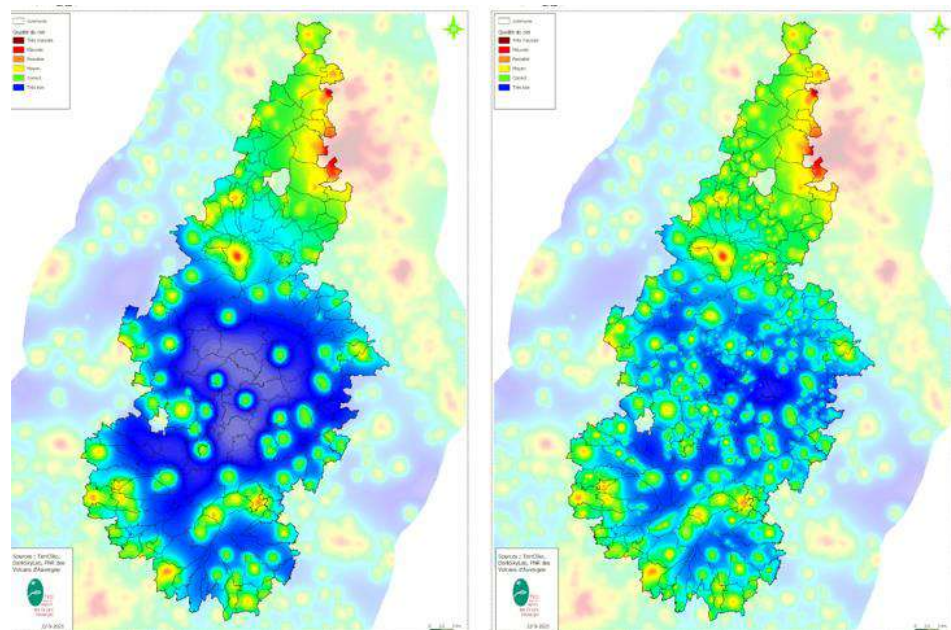
Dans ce même temps, le Syndicat mixte du Parc a négocié une **convention de partenariat avec chacun des deux syndicats d'énergie**, celui du Puy-de-Dôme (SIEG) et celui du Cantal (SDEC). Elle prévoit une mise à disposition de leurs données sur l'éclairage public : nombre de point lumineux par communes, localisation, puissance, type d'ampoule, pratique ou non de l'extinction en milieu de nuit. Le SDEC et le SIEG sont membres du Comité de pilotage Trame Noire.

Une fois élaboré, **le diagnostic de la pollution lumineuse a été présenté aux instances de pilotage** le 28 septembre (comité technique, puis le comité de pilotage). Le cœur de cette présentation reposait à la fois sur la **cartographie des points lumineux allumés**, selon une graduation de la pollution lumineuse (forte en rouge et faible en bleu) :

- en cœur de nuit
- au moment de l'extinction
- à l'extrémité de nuit.

Egalement dans le cadre du diagnostic, **3 boîtiers d'enregistrement de la brillance du fond de ciel nocturne**, appelés Ninox fournis par DarkSkylab, ont été installées. Cette campagne de mesures menée d'octobre 2021 à juin 2022 par le Syndicat mixte du Parc en lien avec des acteurs locaux permettra d'affiner les relevés de pollution lumineuse. Selon les objectifs définis par le comité de pilotage, leur localisation est ainsi répartie de façon à couvrir des secteurs très sombres, d'autres très éclairés et certains points atypiques :

- 5 sites dans la Chaîne des Puys
- 2 sites dans le massif du Sancy
- 8 sites dans les Monts du Cantal.



La pollution au cœur de la nuit



La pollution aux extrémités de la nuit

© SMPNRVA

Actions de terrain

Cette étude a fait l'objet de plusieurs animations réalisées sur le territoire :

- présentation aux conseils municipaux de Cézens, Lavigerie et Vic-sur-Cère « Optimisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse dans ma commune »
- organisation du 13^e Jour de la nuit par le Syndicat mixte du Parc, le SYTEC et Saint-Flour Communauté : une conférence débat, suivi de 3 ateliers grand public (balade contée, observations astronomique, les insectes nocturnes). La manifestation a rassemblé une centaine d'habitants de la planèze de Saint-Flour et une vingtaine d'élus cantaliens et leur a permis de découvrir la nuit sous un nouveau jour.
- participation du Syndicat mixte du Parc à une soirée ciné-conférence sur le sujet de la trame noire organisée par la FRANE à Olby
- rencontre des élus de Saint-Jacques-des-Blats engagés avec le CPIE haute Auvergne dans une opération réduction de la pollution lumineuse et mise à disposition d'un Ninox pour une série de 3 enregistrements sur la Commune.

LE JOUR DE LA NUIT
Valuéjols (Planèze de Saint-Flour)
Samedi 9 octobre 2021
de 20h à 21h30

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

- > **La nuit noire et ses étoiles**
Atelier astronomie animé par Daniel Roussel
- > **La nuit est vivante**
Atelier biodiversité nocturne animé par François Fournier
- > **La peur de la nuit**
Balade contée par Laurent Occelli

Entrée libre, sur inscription :
04 73 65 64 19
vdelage@parcdesvolcans.fr

Partners: Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, SYTEC, Saint-Flour Communauté, CPIE Haute Auvergne. Photo: Valérie Delage

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.4 Développer une politique active en faveur des espèces à enjeu - disposition

LOCALISATION

territoire du Parc

PARTENAIRES

SDEC, SIEG, ANPCEN, IPAMAC

FINANCEUR

DREAL et Région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Virginie Delage | 04 73 65 64 19
vdelage@parcdesvolcans.fr



➤➤ AVIS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC SUR DIVERS PROJETS

Conformément au Code de l'environnement, le Syndicat mixte du Parc est consulté pour avis simple pour tous projets soumis à notice ou étude d'impact, à autorisation ou à déclaration, ou concernés par un site Natura 2000, dans le cadre des procédures réglementaires organisées par les services de l'Etat. Il est également consulté sur des schémas d'orientations, planifications ou d'aménagements thématiques (exemples : carrières, chasse, aménagements forestiers...). Il peut aussi être sollicité en amont par des porteurs de projet souhaitant être accompagnés dans la prise en considération des enjeux patrimoniaux et des objectifs de la Charte du Parc.

Modalités d'instruction

Lors de la réception d'un dossier relatif à un aménagement ou l'organisation d'un événement sur le territoire du Parc, le Syndicat mixte du Parc instruit le projet en étudiant les conditions de respect des spécificités patrimoniales paysagères, environnementales et de la ressource en eau.

Des compléments d'informations techniques et/ou des préconisations de précaution vis-à-vis de l'environnement peuvent être sollicités. Une sortie de terrain préalable aux travaux ou manifestations est diligentée selon l'impact estimé. Selon la nature de la sensibilité du patrimoine et l'importance du projet, un suivi de réalisation peut-être assuré par les agents du Syndicat mixte du Parc.

Ces projets sont généralement instruits de façon transversale par les directions du Syndicat mixte du Parc et, au besoin, par les conservateurs des réserves naturelles concernées, ainsi que les garde-natures.



Entretien des réseaux électriques

Avis rendus

Dans le cadre de la déclinaison locale d'une convention nationale signée en 2020 entre la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et RTE, un travail particulier a été développé pour organiser **un partenariat local avec l'agence RTE Auvergne**. L'objectif est de faciliter l'échange d'informations, d'organiser des journées de formation pour les personnels et le développement de projets communs favorisant la préservation de la biodiversité.

Concernant les **manifestations sportives d'envergure** (motorisées ou non) dont les parcours sont situés dans le Parc, l'Etat a sollicité l'avis du Syndicat mixte du Parc. Celui-ci a vérifié l'impact des tracés sur les milieux et espèces à protéger et proposé, le cas échéant, des modifications de date ou de parcours afin d'éviter ou limiter les nuisances (période de nidification, protection des sols contre l'érosion, conciliation des usages, sentier de randonnée, estives...).

Dans le cadre des **notices d'incidences Natura 2000**, le Syndicat mixte du Parc - animateur de plusieurs sites N2000 sur son territoire - a accompagné des porteurs de projet pour la préparation de déclarations de travaux et afin de transmettre les éléments permettant l'évaluation et de l'impact de leur projet sur les habitats et espèces concernés.

Les services du syndicat mixte également participé à la transmission d'éléments de diagnostic paysagers ou environnementaux lors de l'élaboration des documents d'urbanisme par exemple, permettant d'intégrer la prise en compte des enjeux patrimoniaux, paysagers.

OBJECTIF CHARTE

2.1.1.2 Maintenir la fonctionnalité de la trame verte et bleue

LOCALISATION

Territoire du Parc

PARTENAIRES

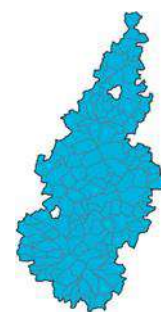
Communes du Parc, porteurs de projet, services et établissement publics de l'Etat

FINANCEUR

Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Philippe Boichut | 04 73 65 64 08
pboichut@parcdesvolcans.fr





Gestion durable et valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques remarquables du Parc

La position du territoire en tête de trois bassins versants, la présence de 4 000 km de cours d'eau, d'une quinzaine de lacs naturels remarquables (représentant 70 % des lacs du bassin Loire-Bretagne) et d'un vaste réseau de tourbières et de zones humides confèrent une grande responsabilité aux acteurs et décideurs locaux. Les principaux enjeux sont de conserver la qualité et la quantité de la ressource en eau selon le principe de la solidarité amont-aval, ainsi que de protéger et restaurer la **QUALITE PATRIMONIALE** des lacs naturels, tout en pérennisant, dans ces conditions, des activités récréatives existantes.



En cherchant à favoriser les synergies locales avec l'appui de partenaires, le Syndicat mixte du Parc accompagne les acteurs de l'eau et de nombreux maîtres d'ouvrage ; il s'investit pleinement dans la reconnaissance, la restauration, la pérennisation et la mise en valeur de milieux aquatiques du Parc et s'implique en faveur de la cohérence des politiques de l'Eau. En 2021 :

- gestion de la Réserve naturelle nationale « Sagnes de la Godivelle »
- gestion de la Réserve naturelle régionale « Tourbières du Jolan et de La Gazelle »
- préparation d'une candidature RAMSAR des lacs et tourbières du Cézallier et de l'Artense
- gestion de l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Tourbière de Jouvion »
- gestion de l'Espace Naturel Sensible d'initiative locale de Besse-et-Saint-Anastaise « Lac Pavin – Creux de Soucy »
- gestion de l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Lac des Bordes »
- contribution à l'Espace Naturel Sensible du Puy-de-Dôme « Lac Servières ».



GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE « SAGNES DE LA GODIVELLE »

Gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Sagnes pour le compte de l'Etat depuis 1985, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne est chargé de trois missions essentielles : protéger, gérer et faire découvrir les tourbières de La Godivelle.

En 2021, le Syndicat mixte du Parc a poursuivi la mise en œuvre du programme d'études et de travaux de gestion écologique. Des études importantes et une cartographie des milieux ont été réalisées. Les rénovations des infrastructures d'accueil se sont poursuivies. La fin de l'année a été l'occasion de réaliser l'évaluation du plan de gestion 2016-2020 de la réserve.

Cartographie et suivi des milieux tourbeux sur le Lac-d'en-Bas

La cartographie des habitats naturels et le suivi des milieux tourbeux réalisés par Pierre Goubet ont permis de mettre à jour les connaissances acquises précédemment.

La cartographie des unités écologiques et des bio-indicateurs, comparée avec d'anciennes données, montre que le processus d'eutrophisation de la tourbière du Lac d'en Bas est de plus en plus marqué.

Les protocoles de suivi des milieux tourbeux à enjeu ont consisté en des relevés floristiques et bryophytiques au niveau de placettes et de transects, afin de mettre en évidence l'évolution des végétations. Ils ont montré que l'état de certains milieux à enjeu est favorable, mais en sursis fasse à l'eutrophisation grandissante du complexe.

Rénovation du ponton de la Plaine Jacquot

Le ponton de la Plaine Jacquot, désormais intégré à la réserve depuis l'extension de son périmètre, permet de faire découvrir au plus grand nombre les richesses des tourbières du Cézallier.

Créé à la fin des années 1980, cet équipement est maintenant vieillissant et justifiant sa remise en état progressive. Financés par le Syndicat des tourbières, l'Etat et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, les travaux menés en 2021 ont consisté à rénover le platelage sur plus de 200 m. Pour se former et prêter main forte aux agents techniques du Syndicat mixte du Parc, plusieurs chantiers-école ont été organisés avec des lycées professionnels.



© L-Pont SMPN/RVA



Travaux de rénovation du ponton de la Plaine Jacquot

Evaluation du plan de gestion

Le Syndicat mixte du Parc a effectué l'évaluation du plan de gestion 2016-2020 de la réserve et, ainsi, de dresser le bilan des actions réalisées sur ces 5 années et de tester leur efficacité.

Les résultats ont montré que les études réalisées :

- ont favorisé le maintien des milieux à enjeu et de la biodiversité, mais ne suffisent pas à pallier les facteurs d'influence externes tels que l'eutrophisation, le changement climatique ou l'érosion globale de la biodiversité
- permettre d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement des tourbières de la Godivelle et de leur biodiversité, qui aidera également à réaliser des choix quant à la gestion écologique à venir de ces espaces.

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Commune de La Godivelle



PARTENAIRES

Commune de La Godivelle, Communauté de communes du Massif du Sancy, Cabinet Pierre GOUBET, Lycées agricoles de Saint-Flour, de Brioude et de Rochefort-Montagne, Syndicat des tourbières, agriculteurs de La Godivelle, Chambre d'agriculture 63, école d'Ardes-sur-Couze

FINANCEURS

DREAL et Région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'Eau Adour Garonne, FEDER

CONTACT

Lionel Pont | 04 73 65 64 07
lpont@parcdesvolcans.fr

➤➤ GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE REGIONALE « TOURBIÈRES DU JOLAN ET DE LA GAZELLE »

L'année 2021 est la 3^e année d'animation de la Réserve naturelle régionale des Tourbières du Jolan et de la Gazelle classée en juin 2018. Elle constitue l'année centrale de construction du 1^{er} plan de gestion du site, dont la validation interviendra en 2022.

Dans cette période de transition, des actions gestion courante ont été poursuivies : concertation, animations, communication.

Elaboration de la stratégie de gestion

La stratégie de gestion du plan de gestion a été construite avec les partenaires. Cela a donné lieu à trois groupes de travail et des échanges sur les opérations qui viendront s'inscrire dans le plan de gestion. L'ensemble a été validé par le Comité consultatif de novembre 2021.

Le **premier conseil scientifique** des réserves naturelles gérées par les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux d'Auvergne a été organisé et accueilli sur la Réserve des Tourbières du Jolan et de la Gazelle. Ses membres ont pu échanger notamment sur la gestion de l'étang présent dans la réserve.

Afin de discuter globalement du projet de la réserve et des perspectives, une présentation du site et l'animation d'échanges ont été organisés à l'attention du **conseil municipal de Ségur-les-Villas, ainsi que des propriétaires et exploitants du site**. La réserve apparaît comme un outil principalement de préservation, mais aussi de connaissance et d'accompagnement. L'enjeu « paysager » apparaît comme central ; l'eau et la transmission des savoirs sont également des enjeux reconnus. Les attentes portent principalement sur l'équilibre à rechercher entre activités humaines et protection, ainsi que sur la valorisation touristique. Plusieurs craintes sont exprimées (boisement des tourbières et fermeture du plan d'eau).

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Commune de Ségur-les-Villas

PARTENAIRES

Hautes terres Communauté, Hautes Terres Tourisme, Commune de Ségur-les-Villas, Département du Cantal, membres du comité consultatif

FINANCEUR

Région Auvergne Rhône-Alpes

CONTACT

Guillaume Caillon | 04 71 20 22 10
gcaillon@parcdesvolcans.fr



Accueil et sensibilisation

Le panneau d'accueil définitif de la réserve a été conçu et mis en place, accompagné de bornes d'information permettant la sensibilisation aux patrimoines locaux (naturels et culturels).

Un second numéro du journal de la réserve permettant d'informer les habitants a été rédigé et édité.



Une visite d'échange a été animée pour les élus de Hautes Terres Tourisme et quelques professionnels du tourisme.

Des animations ont été assurées par deux guides nature locales, avec des formules de découverte à la demi-journée, de randonnée à la journée ou de levers/couchers de soleil.



P'tites virées du Parc organisées dans la réserve naturelle



PRÉPARATION D'UNE CANDIDATURE RAMSAR DES LACS ET TOURBIÈRES DU CÉZALLIER ET DE L'ARTENSE

Le Syndicat mixte du Parc anime un projet de reconnaissance de l'importance internationale des tourbières et lacs de l'Artense et du Cézallier. Cette opération couronne quatre années d'actions de concertation, partage et compilation de données permettant de valoriser nos territoires au travers de la reconnaissance des savoirs et savoir-faire locaux, d'un patrimoine d'exception et de la synergie des acteurs en place pour la prise en compte des tourbières dans la gestion quotidienne des espaces.

En vue d'une reconnaissance internationale

36 communes des plateaux du Cézallier et de l'Artense concentrent à elles-seules **240 tourbières**, boisées ou non, qui abritent de nombreuses espèces et rendent de nombreux services. Cet ensemble de lacs naturels et de tourbières, connectés au réseau hydrographique, constitue un patrimoine naturel exceptionnel déjà largement préservé et géré. Il s'agit d'un réservoir de biodiversité en soi, où vivent et circulent les espèces, dont un grand nombre est rare et menacé.

Un projet de labellisation Ramsar de cet ensemble de lacs naturels et de tourbières du Cézallier et de l'Artense est en préparation par le Syndicat mixte du Parc qui associe un certain nombre de partenaires concernés. Le territoire des lacs naturels et de tourbières du Cézallier et de l'Artense constituerait le 3^e plus grand site de France métropolitaine en la matière

Basée sur une démarche volontaire et n'induisant aucune contrainte ou réglementation, cette reconnaissance repose sur des critères écologiques et prend en compte les aspects économiques, sociaux et culturels du territoire candidat.

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

36 Communes et 6 Communautés de Communes de l'Artense et du Cézallier (API Issoire, Massif du Sancy, Dôme Sancy Artense, Sumène Artense, Pays Gentiane, Hautes-Terres communauté)

PARTENAIRES

DREAL Auvergne Rhône-Alpes, représentants de socioprofessionnels, Fédérations des chasseurs et de pêche du Cantal et du Puy-de-Dôme, CRPF, ONF, Chambres d'Agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme, représentants locaux des métiers du tourisme et de l'animation, CEN Auvergne, CBNMC, CPIE, LPO, SHNAO

FINANCEUR

DREAL Auvergne Rhône-Alpes (100%)

CONTACT

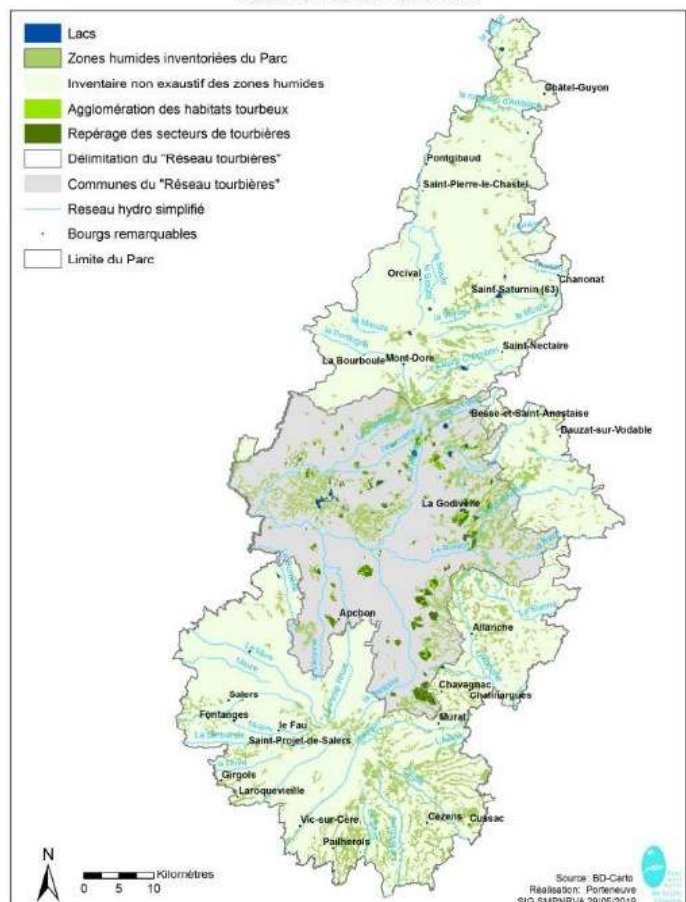
Philippe Boichut | 04 73 65 64 08 | pboichut@parcdesvolcans.fr

Etat d'avancement

En 2021, le Syndicat mixte du Parc a finalisé la fiche de candidature RAMSAR du réseau de tourbières et organisé des réunions d'information auprès des collectivités locales pour présenter le projet aux élus dans la perspective de leur adhésion. Pour accompagner la demande de labellisation, une délibération est sollicitée auprès des Communes et Communautés de Communes, ainsi que des partenaires.

Par ailleurs pour illustrer et appuyer le dossier administratif de la candidature, un projet de capsule vidéo est en préparation pour faire connaître le site des lacs et tourbières de l'Artense et du Cézallier aux interlocuteurs nationaux et internationaux en charge de l'instruction du dossier. Il valorise des témoignages et savoir-faire des habitants et acteurs du territoire en faveur des tourbières.

Zones humides connues et lacs





GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PUY-DE-DÔME « TOURBIÈRE DE JOUVION »

Couvrant près de 11 hectares, la Tourbière de Jouvion est un Espace Naturel Sensible du Département du Puy-de-Dôme depuis 2003. En 2021 et pour 5 ans, la mise en œuvre de sa gestion a été une nouvelle fois confiée au Syndicat mixte du Parc.

La poursuite de la gestion du site

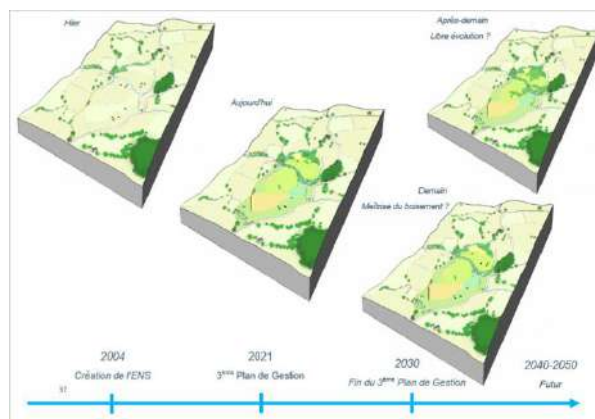
Après validation d'un nouveau plan de gestion fin 2020 et appel d'offres, le Département du Puy-de-Dôme a reconduit le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dans sa mission de gestionnaire de l'Espace naturel sensible de la Tourbière de Jouvion jusqu'en 2025.

Ce travail se réalise en étroite relation avec :

- Y la commune de Saint-Donat propriétaire d'une partie du site
- Y un exploitant agricole intervenant sur le site
- Y des partenaires pédagogiques et scientifiques locaux ; ils accompagnent le Syndicat mixte du Parc dans la réalisation de suivis scientifiques espèces, la cartographie des milieux naturels, l'évaluation qualitative du site, ainsi que pour la compréhension de son fonctionnement afin d'en déduire les modalités de gestion conservatoire.



Etude éco-paysagère de la Tourbière de Jouvion réalisée en 2021



Actions courantes menées

Le Syndicat mixte du Parc a réalisé le programme d'actions commandé par le Département du Puy-de-Dôme :

- Y animation administrative et technique du site
- Y lien avec les prestataires scientifiques
- Y mise en relation du site avec d'autres procédures existantes localement (Contrat territorial SDSA, Site Natura 2000 Artense, Plan d'actions régional en faveur de *Maculinea alcon*, projet Ramsar ...).

Un certain nombre d'actions précises a été engagées :

- Y étude éco paysagère du site
- Y accompagnement des prestataires pour l'étude et le suivi d'espèces protégées (papillons rares et fourmis hôtes)
- Y animation du comité de suivi du site
- Y organisation de groupes de travail
- Y conception d'un plan de communication pour le site pour l'échelle locale et départementale
- Y animation et suivi administratif de la mise en œuvre du plan de gestion (rencontre du conseil municipal, présentation du plan de gestion et du plan d'action à 5 ans)
- Y suivi des zones expérimentales concernées par des travaux écologiques visant à favoriser le semis naturel des gentianes pneumonanthes plantes hôtes du papillon rare et protégé « *Maculinea alcon* » l'Azuré de la croisettes.



OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

LOCALISATION

Commune de Saint-Donat

PARTENAIRES

Département du Puy-de-Dôme, habitants et élus de la Commune de Saint-Donat, CEN Auvergne, SEVE 63

FINANCEUR

Département du Puy-de-Dôme

CONTACT

Philippe Boichut | 04 73 65 64 08
pboichut@parcdesvolcans.fr



GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE D'INITIATIVE LOCALE DE BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE « LAC PAVIN - CREUX DE SOUCY »

Le site « Lac Pavin et Creux de Soucy » est un Espace Naturel Sensible (ENS) d'initiative locale, labellisé en 2011 par le Département du Puy-de-Dôme à l'initiative de la Commune de Besse-et-Saint-Anastaise. Depuis mi 2018, le Syndicat mixte du Parc assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Commune de Besse-et-Saint-Anastaise pour l'accompagner à la gestion de cet ENS.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le site « Lac Pavin et Creux de Soucy » intègre l'ensemble du complexe géologique dit du Pavin incluant son bassin d'alimentation et le Creux de Soucy, le Puy de Montchal, ainsi que les boisements attenants, soit une surface de 523 ha. L'objectif est de préserver les patrimoines exceptionnels qu'il abrite en lien avec une fréquentation touristique importante

En 2021, 55,5 jours d'accompagnement ont été réalisés par le Syndicat mixte du Parc. Ils ont permis d'engager ou poursuivre plusieurs actions sur le site :

- suivi des études de qualité du lac Pavin mené par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et étude de l'omble chevalier réalisée par la fédération de pêche du Puy-de-Dôme
- inventaires et suivis des espèces patrimoniales de l'ENS : avifaune et insectes de tête de bassin (Odonates, Rhopalocères et Orthoptères)
- comptage des chauves-souris du Creux de Soucy par Chauve-Souris-Auvergne et le Groupe Spéléologie Auvergne
- comptage estivale des chauves-souris sur l'ensemble de l'ENS
- début de l'étude sur le suivi des flux de nutriments des sources du lac
- lancement de l'étude sur les zones humides de l'ENS
- accompagnement des opérations d'échanges fonciers sur le bassin d'alimentation du lac Pavin
- recherche de solutions alternatives aux échanges fonciers (fin de l'étude IPAMAC sur les Paiements pour Services Environnementaux)
- dans le cadre de la stratégie nationale pour les aires protégées, accompagnement pour trouver des solutions sur l'apport des nutriments issu du bassin versant
- accompagnement des gestionnaires forestiers dans leurs projets de coupe
- accompagnement de l'élaboration des panneaux thématiques de l'ENS lac Pavin-Creux
- accompagnement technique et administratif pour le montage des dossiers de subvention et la préparation des consultations
- rédaction du bilan 2021 de l'ENS et préparation du programme 2022.



© SMPN/RVA/XJ



Inventaire d'arbres biologiquement remarquables dans la forêt sectionnelle du Lac Pavin

OBJECTIFS CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

2.2.1.2 Mettre en place une gestion durable des lacs naturels remarquables du territoire

LOCALISATION

Commune de Besse-et-Saint-Anastaise

PARTENAIRES

Département du Puy-de-Dôme, Chauve-souris Auvergne, FDAAPPMA 63, Agence de l'eau Loire Bretagne, Communauté de Communes Massif du Sancy, Commune de Besse-et-Saint-Anastaise



FINANCEUR

Département du Puy-de-Dôme, Europe

CONTACT

Xavier Jaladon | 04 73 65 64 33
xjaladon@parcdevolcans.fr



GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PUY-DE-DÔME « LAC DES BORDES »

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible « Lac des Bordes » pour le compte du Département du Puy de Dôme depuis 2011. L'année 2021 constitue la 5^e année du second plan de gestion du site.

Le lac des Bordes constitue une halte migratoire pour de nombreux oiseaux. La préservation de la tranquillité du site est un enjeu fort du plan de gestion, dans un contexte où la fréquentation touristique du site a tendance à augmenter. La gestion des pratiques à l'échelle du bassin versant (en dehors de l'Espace Naturel Sensible) est également un point important pour préserver l'oligotrophie des milieux.

Mise en œuvre du plan de gestion

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite ou la réalisation de plusieurs actions inscrites au plan de gestion 2017-2021 :

- suivi de l'avifaune du site : 41 espèces contactées avec 185 individus de mi-juillet à octobre, comme tous les ans, le Vanneau huppé et la Bécassine des marais sont les principaux migrateurs observés sur le site
- suivi des Odonates patrimoniaux : 988 individus et 23 espèces ont été observées en 2021 dont *Aeshna juncea*, *Lestes sponsa*, *Sympetrum flaveolum*, *Sympetrum danae* et *Sympetrum vulgatum*, des espèces patrimoniales à enjeu pour le site
- suivi des espèces exotiques envahissantes : aucune espèce recensée
- mission de surveillance et de suivi de la fréquentation du site avec 22 visites observées
- animation d'une sortie grand public dans le cadre des voix romanes, le 19 août, avec un parcours allant de La Godivelle au Lac des Bordes.

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

2.2.1.2 Mettre en place une gestion durable des lacs naturels remarquables du territoire

LOCALISATION

Commune de Compains

PARTENAIRES

Agence de l'eau Loire Bretagne, Département du Puy-de-Dôme, Communauté de Communes Massif du Sancy, Commune de Compains

FINANCEUR

Département du Puy-de-Dôme

CONTACT

Xavier Jaladon | 04 73 65 64 33
xjaladon@parcdesvolcans.fr



Animation grand public menée le 19 août 2021 au Lac des Bordes



CONTRIBUTION A L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU PUY-DE-DÔME « LAC SERVIÈRES »

Le site « Lac de Servières » est un Espace Naturel Sensible, labellisé par le Département du Puy-de-Dôme en 2020.

En 2020 et 2021, le Syndicat mixte du Parc a assuré la rédaction de son premier plan de gestion et a accompagné la mise en œuvre de certaines actions.

Mise en œuvre du plan de gestion

L'Espace Naturel Sensible « Lac de Servières » intègre l'ensemble du lac incluant son bassin d'alimentation, la forêt, les prairies et les estives à proximité, soit une surface de 285 ha. L'objectif est de préserver les patrimoines exceptionnels qu'il abrite, dont les herbiers aquatiques à littorales et isoètes, en lien avec une fréquentation touristique importante.

En 2021, 50 jours d'accompagnement ont été réalisés par le Syndicat mixte du Parc :

- Y suivi de la mise en place de la nouvelle réglementation de la pêche menée par la fédération de pêche du Puy-de-Dôme
- Y réalisation des inventaires et suivis des espèces patrimoniales de l'ENS : inventaires des amphibiens et orthoptères
- Y accompagnement sur la nouvelle aire d'accueil du public et la mise en place d'une nouvelle signalétique
- Y appui sur les manifestations sportives et culturelles du site
- Y participation à la surveillance de l'ENS
- Y Aide à la mise en défens du lac.



© SMPN/VA BM



Journée d'inventaire d'orthoptères au Lac Servières

OBJECTIF CHARTE

- 2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité
- 2.2.1.2 Mettre en place une gestion durable des lacs naturels remarquables du territoire

LOCALISATION

Commune de Vernines et d'Orcival

PARTENAIRES

Agence de l'eau Loire Bretagne, Département du Puy-de-Dôme, Communauté de Communes Massif du Sancy, Commune de Vernines et d'Orcival, ONF, OT, FDAAPPMA 63

FINANCEUR

Département du Puy-de-Dôme

CONTACT

Xavier Jaladon | 04 73 65 64 33
xjaladon@parcdesvolcans.fr





SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE POLITIQUES LOCALES EN FAVEUR DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'animation « eau et milieux aquatiques » réalisée par le Syndicat mixte du Parc permet d'assurer la mise en œuvre de son programme d'actions concourant aux principaux objectifs fixés dans la Charte 2013-2028 en la matière, à savoir : le développement et la mise en cohérence des politiques de l'eau à l'échelle du territoire, la gestion durable des lacs naturels, la maîtrise des usages de l'eau, la préservation de la trame verte et bleue ainsi que la connaissance des milieux aquatiques.

Outre l'animation du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense dont le syndicat mixte du Parc est maître d'ouvrage, son action a consisté en 2021 à :



Participation à la mise en cohérence des politiques de l'eau à l'échelle du territoire et à la préservation de la trame verte et bleue,

- Accompagnement des SAGE et Contrats territoriaux du territoire, avec participation notamment :
- aux CLE des SAGE Allier aval, Allier aval, Sioule et Dordogne amont,
- à la commission InterSAGE Sioule-Allier aval « Chaîne des Puys »
- aux comités de suivi des études zones humides et Hydrologie Milieux Usages et Climat du SAGE Allier aval,
- aux comités de suivi du Projet Territorial pour la Gestion de l'Eau Allier aval
- aux réunions des Contrats territoriaux du territoire, en particulier le projet de contrat territorial des couzes au Livradois porté par l'agglomération du Pays d'Issoire (enjeux lacs, tourbières et zones humides de tête de bassin)
- aux réunions du groupe « milieux aquatiques » du Département du Cantal et de la cellule ASTER du Département du Puy de Dôme,
- aux réunions des FDAAPPMA.



Suivis et avis

- En lien avec la compétence « GEMAPI », poursuite de l'animation (via le Contrat territorial Dordogne Sancy Artense) pour la mise en place d'un EPAGE sur le bassin de l'amont de la Dordogne, intégrant le bassin orphelin de la Rhue
- Au regard de politiques de l'eau à l'échelle nationale, avis fourni lors de la consultation sur la révision des SDAGE et PGRI des bassins Adour Garonne et Loire Bretagne
- Veille à l'intégration de l'enjeu « eau et milieux aquatiques » dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, notamment à travers le Regard du Parc et les avis « cas par cas »
- Rédaction des avis techniques
- Gestion de la transversalité de l'enjeu Eau au sein des projets du Syndicat mixte du Parc
- Suivi des projets liés à l'hydroélectricité, notamment en lien avec le renouvellement de la concession de la Haute Dordogne.

OBJECTIF CHARTE

2.2.1.1 Favoriser et mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

LOCALISATION

Territoire du Parc



PARTENAIRES

AELB, AEAG, CD15, CD63, CRARA, EPL, EPIDOR, SMVVA, SIGAL, EPCI, FDAAPPMA 15, FDAAPPMA 63...

FINANCEURS

Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire Bretagne, Départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Nadège Guimard | 04 73 65 64 28
nguimard@parcdesvolcans.fr



© SMPN/RVA TL



Ruissau de la Fontaine salée, cœur de la Réserve naturelle nationale de Chsatreix-Sancy

Transition énergétique et aménagement de l'espace

Territoire de moyenne montagne, le Parc des Volcans d'Auvergne fait face à une vulnérabilité énergétique importante : un climat de moyenne montagne qui rend nécessaire le chauffage, un bâti souvent ancien à faible performance énergétique, des déplacements fréquents du fait de l'éloignement des centres bourgs et agglomérations périphérique.

La priorité est donc de **RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS** d'énergie et les émissions des gaz à effet de serre, tout en contribuant à l'effort national de production d'énergie renouvelable dans le respect des sensibilités patrimoniales rappelées dans la charte.

Au-delà de la transition énergétique à opérer, une maîtrise qualitative de l'évolution des espaces bâtis est nécessaire pour limiter au maximum les impacts sur l'environnement, lutter contre la banalisation des singularités du paysage, optimiser les services publics et favoriser un développement économique durable. Les acteurs publics sont donc amenés à prendre en compte ces enjeux dans leurs projets d'aménagement et d'**URBANISME**.

Pour contribuer à leurs démarches, le Syndicat mixte du Parc propose des opérations pilotes, implique des structures de conseils et accompagne également des porteurs de projets, notamment en apportant des connaissances et un appui important aux élus locaux. Grâce à des approches qualitatives et la mobilisation d'outils pertinents (comme l'Atelier Rural d'Urbanisme), il cherche à favoriser leur qualité, efficacité et efficience. Il s'agit, en 2021, des actions suivantes :

- sensibilisation aux enjeux de l'énergie et des mobilités avec les journées techniques
- fin et évaluation de l'expérimentation du service Covoit'ici
- avis et conseils en matière de stratégies Energie et de projet d'énergies renouvelables
- animation de l'Atelier Rural d'Urbanisme
- accompagnement de projets d'urbanisme et d'espaces publics
- élaboration du plan de paysage « Chaîne des Puys - faille de Limagne »
- conception d'un plan de paysage « Vallée de la Rhue / Val de Sumène »
- valorisation du petit patrimoine bâti non protégé et soutien aux Petites Cités de Caractère®.



➤➤ SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE L'ÉNERGIE ET DES MOBILITÉS AVEC LES JOURNÉES TECHNIQUES

Les journées techniques énergies et mobilités abordent des sujets liés à l'actualité. L'accent est mis sur les échanges directs, le volet opérationnel des sujets et expérientiels. L'objectif est d'acquérir une culture commune sur des sujets nouveaux ou en cours de mutation pour d'impulser des dynamiques territoriales et de nouvelles pratiques. En 2021, les principaux sujets à l'honneur étaient la trame noire et les mobilités en zone de montagne.

Le 19 juin, le Syndicat mixte du Parc a participé à une journée de sensibilisation sur **l'environnement, le schéma cyclable et le fleurissement de la commune d'Aydat**. Malgré une participation assez faible, des échanges intéressants ont eu lieu sur ces sujets avec des habitants et acteurs présents pour cette première édition. A noter : l'organisation de deux ateliers pour les enfants sur les prairies fleuries animées par Fabienne Michel chargée de mission Education au Syndicat mixte du Parc.

Le 21 septembre, l'équipe du Syndicat mixte du Parc a participé au **Challenge Mobilité** en venant autrement au bureau que chacun dans sa voiture. Un taux de participation assez décevant cette année. Pour être plus efficace, cette action devra être envisagée dans une réflexion plus globale sur les mobilités au sein de l'équipe.

Le 9 octobre, une centaine d'habitants de la planèze de Saint-Flour et une vingtaine d'élus cantaliens se sont retrouvés à Valuégols pour fêter le **13^e Jour de la nuit**. Cette soirée organisée par le Syndicat mixte du Parc, le SYTEC et Saint-Flour Communauté a permis à chacun de découvrir la nuit sous un nouveau jour.

En première partie de soirée, une conférence-débat était proposée sur le thème « Optimisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse ». Les élus présents ont été accueillis par Christophe Vidal, maire de Valuégols et Isabelle Mellin élue au bureau syndical du Parc. Daniel Rousset, représentant de l'Association nationale du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) et Virginie Delage, chargée de mission au Parc des Volcans, ont exposé ce qu'était que la pollution lumineuse, ses impacts sur la biodiversité et les actions locales possibles. Jean-Marie Fabre et Myriam Ferry, respectivement maire et conseillère municipale de la commune de Saint-Chamant, ont témoigné de leur expérience sur ce sujet et partagé avec authenticité leurs motivations, leurs difficultés et ambitions pour l'avenir de leur commune. Les participants ont pu poser de nombreuses questions et repartir avec des pistes de réflexion sur ce sujet.

A partir de 20h, trois ateliers étaient proposés au grand public pour découvrir que la nuit noire est un moment de vie intense pour une grande partie de la faune, notamment les insectes, pour les astronomes qui observent les étoiles et pour nos peurs, petites et grandes face à l'obscurité.

- François Fourmier, spécialiste et membre de l'association d'entomologie d'Auvergne, a captivé un groupe d'une quarantaine de petits et de grands avec ses « pièges » à insectes.
- Philippe Morvan de l'observatoire d'astrophysique du Cézallier Cantalien et Daniel Rousset de l'ANPCEN ont animé un atelier astronomie.
- Laurent Ocelli, conférencier-conteur, a proposé une balade contée autour du village et invité les participants à s'amuser à se faire peur.

Cette animation était proposée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne.



Le 18 novembre, une dizaine de volontaires en service civique sont venus **découvrir la réserve naturelle Chastreix-Sancy**. L'association Unis Cité qui accueillait ces jeunes porte, avec la Communauté de communes du Massif du Sancy, un projet de valorisation des nouvelles mobilités appelé Mobili'Terre et, avec Clermont Auvergne Métropole, un projet d'ambassadeurs du développement durable.

Partenaire de cette opération, le Syndicat mixte du Parc a proposé de présenter des éléments de contexte à ces volontaires : le bilan énergie du territoire du Sancy, les chiffres clés des mobilités dans les zones peu denses de montagne avec un focus sur la réserve naturelle de Chastreix-Sancy.

La journée s'est déroulée en deux temps :

- le matin en salle pour les éléments chiffrés et de contexte. Les jeunes ont beaucoup échangés avec Camille Thomas chargée d'étude et garde à la Réserve et Virginie Delage chargée de mission au Parc des Volcans.
- l'après-midi, Camille – garde nature de la réserve - a conduit le groupe au cœur de la Fontaine Salée et a expliqué ce que représentaient les contraintes liées à la fréquentation d'un site naturel sensible, ainsi que les modalités de conciliation des usages sur ce type espace : fréquentation des chemins, parking d'accès, navettes...réduisant les pollutions lumineuses néfastes à la biodiversité.

Ce volet a été réalisé grâce un partenariat actif avec les deux syndicats d'énergie du Cantal et du Puy-de-Dôme.

En 2021, le Syndicat mixte du Parc préparera un document de synthèse pour le diffuser aux collectivités et partenaires du territoire et ainsi valoriser des initiatives en faveur de la transition énergétique.

Le 3 décembre, à Olby, le Syndicat mixte du Parc a participé à la **soirée Trame Noire** organisée par la FRANE, pour la présentation de l'opération Trame noire du Parc et du diagnostic de la pollution lumineuse à la vingtaine d'élus et habitants présents à ce rendez-vous.



Journée sur les projets Mobili'Terre et d'Ambassadeurs du développement durable

OBJECTIF CHARTE

- 2.2.2.1. Economiser l'énergie en priorité
- 2.1.2.2 Maintenir la fonctionnalité de la trame verte et bleue

LOCALISATION

Territoire Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

Région Auvergne
Rhône-Alpes,
Covoiturage Auvergne,
PF21

FINANCEUR

Région Auvergne
Rhône-Alpes

CONTACT

Virginie Delage
04 73 65 64 19 | delage@parcdesvolcans.fr



➤➤ FIN ET ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION DU SERVICE DE COVOITURAGE COVOIT'ICI

Ce projet qui avait débuté en 2017 avec un appel à projet Massif central lancé par IPAMAC, a ensuite été porté par la co-maîtrise d'ouvrage suivante : le SMTC-AC et le Syndicat mixte du Parc. En 2019, un prestataire ECOV a été sélectionné et la ligne a été mise en service. Les chiffres de sa fréquentation en 2019 étaient encourageants, d'autant que plusieurs services complémentaires ont été ajoutés début 2020. Mais la crise sanitaire qui a suivi et les nombreux problèmes techniques rencontrés par la suite ont lourdement grevés les résultats. L'évaluation menée deux années plus tard n'a pas convaincu les élus de poursuivre cette expérimentation.

Le bilan final

L'objectif de cette ligne de covoiturage entre Rochefort et Clermont, était de proposer une alternative à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements quotidiens des communes rurales et périurbaines jusqu'à l'agglomération clermontoise.

La phase d'expérimentation de ce projet innovant a pris fin le 30 septembre 2021 après avoir fait l'objet au cours du 1er semestre d'une évaluation complète auprès du territoire et usagers par le bureau d'étude CPEV.

Une présentation de ce travail a eu lieu avec les financeurs, les élus du territoire et représentants des 2 maîtres d'ouvrage le 18 mai à Montlosier.

Il ressort de **nombreux points positifs** à cette expérience :

- ce service a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à la question du covoiturage, avec plus de 900 personnes inscrites sur covoit'ici.fr et une notoriété élevée localement
- la gouvernance « ville-campagne » (SMTC / Syndicat mixte du Parc) s'est nourrie et enrichie de ses complémentarités et a su développer une véritable culture commune de travail.

Mais la mise en œuvre quotidienne a rencontrée **de nombreux écueils techniques** (bornes en panne, crise sanitaire du Covid) et une fréquentation trop marginale, avec peu de passagers à utiliser le service de façon régulière.



Passager sollicitant un trajet à la borne Covoit'ici

Au terme de cette rencontre il ressort que ce service nécessiterait encore de nombreux ajustements pour coller aux besoins des usagers (sécurisation, planification...) et du temps long pour inscrire cette pratique dans les usages quotidiens des habitants. Les maîtres d'ouvrage ont signifié à cette occasion aux élus du territoire qu'ils ne poursuivraient pas ce projet seuls.

Par un courrier en date du 1er juillet, le SMTC-AC 2021 a fait connaître au Syndicat mixte du Parc sa volonté de ne pas donner suite à ce dispositif.

Le Syndicat mixte du Parc a rencontré les EPCI de l'itinéraire de Covoit'ici en septembre pour les informer de la fin du dispositif. Certains souhaitent réfléchir à la suite qui pourrait-être donnée à cette expérimentation. Le Syndicat mixte du Parc a proposé ses services pour les accompagner dans cette démarche et le SMTC a laissé en place les équipements ad hoc en cas de suite à ces réflexions courant pour 2022.

OBJECTIF CHARTE

2.2.2.1. Economiser l'énergie en priorité

LOCALISATION

Communes de La Bourboule, Saint-Sauves-d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Saint-Pierre-Roche, Theix, Clermont Auvergne Métropole, Nébouzat



PARTENAIRES

SMTC-AC, Covoiturage Auvergne, Département du Puy-de-Dôme, Clermont Auvergne Métropole, ATMO, ADEME, Agence d'urbanisme de Clermont, CGET (ANCT)

FINANCEUR

ADEME, FEDER, CGET (ANCT)

CONTACT

Virginie Delage | 04 73 65 64 19
vdelage@parcdesvolcans.fr

➤➤ AVIS ET CONSEILS EN MATIÈRE DE STRATÉGIES ENERGIE ET DE PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Parc des Volcans d'Auvergne est particulièrement dépendant aux énergies fossiles qui contribuent activement au réchauffement climatique et à la pollution de l'air. La charte fixe donc comme priorité la réduction des consommations d'énergie (- 30%) et des émissions de gaz à effet de serre (- 30%).

Dans le même temps, elle encourage la production d'énergies renouvelables à au moins 30 % des énergies consommées : en effet, le territoire il dispose d'importantes ressources (bois, soleil, biomasse, vent...) valorisables par la production d'énergies renouvelables. Leur usage permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, selon leur localisation, leurs productions peuvent porter atteinte à des spécificités de la biodiversité et des paysages parfois uniques, fragiles et/ou menacés, ainsi que gêner des activités économiques (agriculture, tourisme).

Au regard de ces objectifs, le Syndicat mixte du Parc accompagne les collectivités du territoire et les porteurs de projet afin d'encourager les économies d'énergie et le développement maîtrisé d'un bouquet d'énergies renouvelables respectueux de principes de la charte.

..... L'accompagnement de planifications

Le Syndicat mixte du Parc est associé à la construction d'outils de planification et de programmation. C'est le cas pour

- **des études de mobilités** conduites sur le Massif du Cantal, Mond'Arverne Communauté, l'Agglomération du Pays d'Issoire (schéma directeur vélo) et la métropole Clermontoise (projet INSPIR)
- **de documents sectoriels comme les PCAET** du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal ou la **démarche TEPOS** conduite par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

..... Le conseil en matière d'énergies renouvelables

Il apporte également **des éléments de cadrage aux porteurs de projets d'énergies renouvelables en éolien, photovoltaïque et agrivoltaïque**, ainsi que pour la prise en compte de ces enjeux dans les documents d'urbanisme. En effet, la planification énergétique est un enjeu important pour le territoire compte tenu de la qualité de ses milieux naturels, de ses paysages exceptionnels et de sa richesse architecturale.

Aussi, de façon à encourager les acteurs locaux à s'inscrire pleinement dans cette voie, le Syndicat mixte du Parc incite les Communes et les Communautés de Communes à **anticiper et adapter les règlements des documents d'urbanisme** pour une intégration optimale de ces infrastructures.

OBJECTIF CHARTE
2.2.2.1. Economiser l'énergie en priorité
2.2.2.2 - Rationnaliser la production d'énergies renouvelables au regard des potentialités et des vulnérabilités du territoire

LOCALISATION
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES
Partenaires de l'énergie, Communes, EPCI

FINANCEUR
Syndicat mixte du Parc



CONTACT
Virginie Delage | 04 73 65 64 19
vdelage@parcdesvolcans.fr



Production d'énergie photovoltaïque sur toiture

➤➤ ANIMATION DE L'ATELIER RURAL D'URBANISME

Le Syndicat mixte du Parc anime l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU) depuis 2013. Ce dispositif se définit comme un collectif technique fédérant une quinzaine de partenaires qui interviennent gratuitement dans le domaine de l'urbanisme durable, du paysage et des patrimoines. Il propose une ingénierie mutualisée aux communes et EPCI ayant approuvé la Charte du Parc.

Suite à l'évaluation de l'ARU réalisée en 2020 auprès des partenaires, son renouvellement a été acté pour la période 2021 » 2023.

Un nouveau partenariat

En 2021, le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires ont signé **une nouvelle convention de partenariat** ARU pour une durée de trois ans (2021 » 2023).

Les partenaires et les élus présents ont ainsi renouvelé leur intérêt pour cet outil d'ingénierie au service des territoires ruraux.

A l'occasion des comités techniques d'évaluation, plusieurs structures ont apporté leur témoignage concernant l'intervention de l'ARU et ont souligné l'importance d'un accompagnement technique en amont des projets.

OBJECTIF CHARTE

2.3.1.2 Mettre en synergie les structures de conseils au sein d'un « atelier rural d'urbanisme » pour renforcer l'accompagnement des collectivités locales

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



PARTENAIRES

Région et DREAL Auvergne Rhône-Alpes, DDT – CAUE - Chambres d'agriculture et STAP du Cantal et du Puy-de-Dôme, SMAF, Aduhme, bailleurs sociaux

FINANCEUR

Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Julien Majdi | 04 73 65 64 05
jmajdi@parcdesvolcans.fr

Des projets accompagnés

Au mois de novembre, un Atelier Rural d'Urbanisme a été organisé afin d'accompagner les élus de **La Tour d'Auvergne** afin de contribuer à l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme. Tous les enjeux de l'urbanisme durable ont été abordés à cette occasion : forme urbaine, stratégie foncière, qualité architecturale et paysagère, renforcement de la Trame Verte et Bleue ou encore mise en valeur des patrimoines naturels et bâtis. Cet atelier a permis à la commune d'affiner sa stratégie d'aménagement du territoire et d'initier un programme d'habitat qualitatif avec un bailleur social sur l'une de ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

L'ARU a également été mobilisé auprès des élus des Communes d'**Olby** et de **Saint-Bonnet-de-Condât** pour effectuer une sensibilisation aux enjeux des documents d'urbanisme et un accompagnement à la rédaction du cahier des charges préalable à l'élaboration de chaque Plan Local d'Urbanisme.

Enfin l'ARU a accompagné les élus de **Cheylade** dans leur réflexion préalable au réaménagement des espaces publics de leur entrée et leur cœur de bourg (place de l'église). Ce travail doit permettre d'alimenter un cahier des charges futur ainsi que la mise en œuvre de chantier(s) participatif(s) avec les habitants dont l'animation pourra être assurée par le Syndicat mixte du Parc.



Matérialisation de la Trame Verte et Bleue de la Communauté de communes Sancy Artense

➤➤ ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'URBANISME ET D'ESPACES PUBLICS

Conformément aux Codes de l'urbanisme et de l'environnement, les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les dispositions de la Charte du Parc. Afin de faciliter la traduction de ces dispositions à l'échelle locale, le Syndicat mixte du Parc assure le suivi et accompagne l'élaboration / la révision des Schémas de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux) et cartes communales. Il intervient en amont des projets : rédaction et présentation du Regard du Parc (porter à connaissance), aide à la rédaction des cahiers des charges et, lors des phases de consultation, participation aux COPIL, sensibilisation et expertise.

Suivi et avis

En tant que Personne Publique Associée, le Syndicat mixte du Parc est associé au suivi régulier des documents d'urbanisme élaborés sur le territoire. Il doit être garant de la prise en compte et de la bonne intégration des dispositions de la Charte du Parc relatives aux problématiques de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage, ainsi qu'aux enjeux spécifiques plus généraux du territoire.

En 2021, le Syndicat mixte du Parc a suivi l'élaboration des documents d'urbanisme suivants :

- PLUi :
 - > Sumène-Artense Communauté
 - > Saint-Flour Communauté
 - > Hautes Terres Communauté
 - > Riom Limagne et Volcans Communauté
 - > Mond'Arverne communauté
 - > le PLU métropolitain de Clermont Auvergne Métropole.
- PLU :
 - > Commune de Besse-et-Saint-Anastaise
 - > Commune du Chambon sur Lac
 - > Commune de Cros
 - > Commune de La Tour d'Auvergne
 - > Commune de Murat-le-Quaire
 - > Commune de Laveissière.

A l'instar des documents d'urbanisme, et conformément aux codes en vigueur, également en tant que Personne Publique Associée, le Syndicat mixte du Parc est sollicité pour donner son avis sur les règlements locaux de publicité. Dans ce cadre, il vérifie notamment la compatibilité du projet avec les engagements inscrits dans la Charte du Parc. En 2021, cela a particulièrement concerné le règlement local de publicité de Clermont Auvergne Métropole.

Journée technique Urbanisme & Paysage

Afin de faciliter l'aide à la décision pour la réalisation de projets d'urbanisme et de paysage, le Syndicat mixte du Parc organise des journées techniques auprès des élus, socio-professionnels et habitants. Ces temps d'animation permettent de sensibiliser et de traiter de façon transversale et approfondie les enjeux locaux et d'associer de manière efficiente les potentiels différents acteurs des projets.

En juillet 2021, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne, le Syndicat mixte du Parc a organisé un **temps d'animation sur les paysages de l'Artense** parallèlement à l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes Sumène-Artense. L'objectif était d'améliorer la connaissance des élus sur les paysages sensibles de l'Artense, afin de permettre leur prise en compte dans les outils de maîtrise de l'espace, et leur déclinaison dans les documents cadres réglementaires.

En novembre, **une animation grand public sur les paysages de la planèze de la Pinatelle** également été organisée. Les participants étaient amenés à s'interroger sur l'évolution des paysages et à imaginer le paysage qu'ils souhaiteraient pour demain.



La Tour d'Auvergne

Renaturation d'espaces publics

L'un des engagements de la Charte du Parc est de faire de l'environnement et du patrimoine naturel un levier fondamental de l'attractivité du territoire, ainsi qu'un atout économique en incitant les acteurs économiques à s'engager dans une démarche d'excellence environnementale.

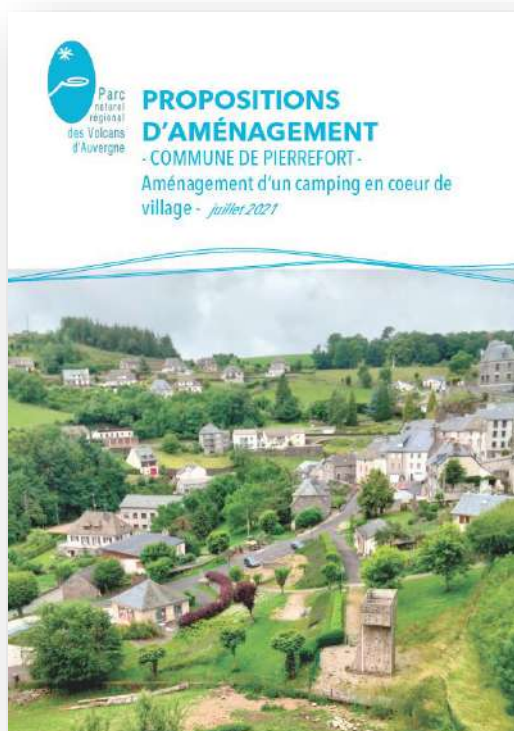
C'est dans cet objectif de recherche d'excellence environnementale que le Syndicat mixte du Parc propose, depuis 2021, un **accompagnement personnalisé aux collectivités qui souhaitent amorcer un programme de renaturation de leurs espaces publics**. Il s'agit de les aider à définir les grands axes de leurs projets d'aménagement depuis la phase de réflexion préalable jusqu'à une phase plus opérationnelle de mise en œuvre des travaux.

Concrètement, après avoir identifiés les enjeux, le Syndicat mixte du Parc accompagne la mise en œuvre de ces aménagements sous 3 formats :

1. aide à l'écriture d'un cahier des charges pour retenir un prestataire
2. réalisation de l'aménagement par l'intermédiaire d'un chantier école
3. réalisation de l'aménagement par l'intermédiaire d'un chantier participatif

En 2021, 4 Communes ont bénéficié de cet appui :

- Saint-Bonnet-de-Condât
- Brezons
- Pierrefort
- Lascelle.



OBJECTIF CHARTE

2.3.2.1 Prendre en compte transversalement les différents enjeux au sein des projets d'urbanisme

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

Région et DREAL
Auvergne Rhône-Alpes,
DDT, CAUE, Chambres
d'agriculture et STAP du Cantal
et du Puy-de-Dôme, SMAF,
Auhme

FINANCEUR

Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Julien Majdi | 04 73 65 64 05
jmajdi@parcdesvolcans.fr

➤➤➤ ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE « CHAÎNE DES PUYs - FAILLE DE LIMAGNE » ET APPUI AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

L'une des missions de l'équipe mutualisée de gestion et de préservation de la Chaîne des Puy - faille de Limagne est d'aider les élus des collectivités situées dans le Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO à intégrer au mieux les enjeux paysagers et environnementaux dans leurs politiques d'aménagement. Outre l'accompagnement de leurs documents d'urbanisme, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage portée par le Département du Puy-de-Dôme, il leur a été proposé l'élaboration, dès 2020, d'un plan paysage pour transcrire et problématiser spatialement ces enjeux, les approfondir sur la base d'un récit partagé et permettre leur appropriation par l'ensemble de la population.

La concertation est donc au cœur du dispositif d'élaboration du plan de paysage



L'année 2021 a été marquée par le **lancement de la démarche** en mars, jusqu'au **séminaire d'étape** du 19 novembre (clôture du diagnostic) qui aura permis de constituer un groupe d'élus impliqués aux côtés des techniciens.

La mise en œuvre et l'animation du plan de paysage se poursuivra après la fin de l'élaboration. De nombreux moments de concertation ont été organisés :

- **La rencontre de 22 communes** sur 30 (maires et/ou adjoints), en petit groupes (en regroupant au maximum 3 communes ensemble), les 7 et 8 juin 2021, a permis d'expliquer la démarche, de recueillir leurs regards et leurs attentes envers le projet de plan de paysage.
- **Une sortie « Balade apprenante »** a été proposée le 3 juillet 2021 : soit une randonnée sur la journée basée sur un itinéraire permettant d'échanger sur les différents paysages de la montagne de la Serre, avec des acteurs tels que des élus, agriculteurs, viticulteur, association de mise en valeur du patrimoine. Les mauvaises conditions météorologiques ont nécessité de restreindre l'animation à en petit comité (avec les intervenants).
- **Un Atelier « Lecture de paysage »** a permis de rassembler 40 participants, le 13 septembre 2021. Il s'agissait d'une journée de voyage en bus à travers les paysages de la Chaîne des Puy - faille de Limagne, entre partenaires techniques et élus de chaque territoire traversé (qui exposaient les enjeux rencontrés). Cette sortie a permis de développer les échanges entre territoires voisins peu habitués à travailler ensemble.
- **Un Atelier « Cartographie »** a mobilisé 45 élus et partenaires, le 15 octobre 2021. La démarche consistait à spatialiser des valeurs paysagères et enjeux du territoire, sur un fond cartographique, par tables thématiques.
- **Un séminaire d'étape « Parlons Paysage »**, le 19 novembre 2021, a constitué une journée de conclusion et d'ouverture de la phase de diagnostic, autour des points suivants :
 - . restitution de la phase de diagnostic
 - . retours d'expérience de 3 territoires ayant porté des plans de paysage : Vichy Communauté, le PÉTR du Grand Clermont et le Syndicat Mixte Canigo Grand Site
 - . construction de la suite de la démarche (définition des objectifs, pistes et leviers d'action), au sein de tables rondes thématiques.



L'atelier « Lecture de paysage » du 13 septembre 2021

Le grand public a également été impliqué :

- Un **questionnaire** numérique à destination du public a été proposé de juin à juillet 2021 ; l'objectif était de connaître la perception que les habitants ont de leurs paysages, ses évolutions, leurs pratiques et leurs habitudes. 180 réponses obtenues, qui dressent un portrait inédit de la Chaîne des Puys – faille de Limagne
- Un **site internet dédié au projet** a été élaboré : « parlons-paysage.puy-de-dome.fr » ; il annonce des temps de concertation, informe sur le déroulé de l'étude et met à disposition des documents.
- Un travail artistique a également été mené, à savoir **17 portraits vidéos d'habitants, d'usagers et de professionnels** (Dialogue Paysagers & capsules vidéo) : face caméra, les personnes parlent librement de leur façon d'appréhender le paysage, de leurs modes de vie. La mise en relation de ces portraits dessine le paysage d'une manière sensible et intime.



L'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement

En 2021, la présentation de l'équipe mutualisée aux 30 communes de la Chaîne des Puys – faille de Limagne a déclenché plusieurs sollicitations pour une assistance technique à des collectivités, dans leurs projets d'urbanisme opérationnel ou d'aménagements paysagers, en particulier les opérations suivantes.

- **Commune de Saint-Genès Champanelle :**
. *point de départ de randonnée de Laschamps* ; plusieurs rencontres ont eu lieu pour définir avec les élus de Saint Genès un cadre d'action sur ce petit espace public communal : définition d'un programme pour un point de départ de randonnée : organisation du stationnement, harmonisation de la signalétique, mise en valeur de l'anomalie géologique de Laschamps.
. *élaboration d'un nuancier architectural* ; le pôle urbanisme et paysage a contribué, aux côtés des services de la métropole et du CAUE, à la rédaction d'un cahier des charges pour l'élaboration d'un nuancier architectural sur la commune de Saint Genès. Cette mission, confiée à un architecte, doit actualiser le nuancier ancien pour l'annexer au PLU en vigueur.

- **Commune de Chamalières : site du Colombier**
Le pôle urbanisme et paysage a participé aux différents comités de pilotage de l'aménagement d'une aire naturelle du site du Colombier, propriété de la ville de Chamalières sur la commune d'Orcines.

L'accompagnement a consisté en l'apport de conseils techniques et au suivi de ce projet.

- **Commune de Ceyssat – aménagement des espaces publics et restauration d'un lavoir**
L'équipe mutualisée a été sollicitée pour apporter des conseils techniques pour la restauration d'un lavoir du bourg de Ceyssat, en lien avec l'aménagement des espaces publics de la commune.

OBJECTIF CHARTE

2.1.1.4 Révéler les spécificités géomorphologiques structurantes et/ou originales du paysage

LOCALISATION

Communes Chaîne des Puys - faille de Limagne

PARTENAIRES

Partenaires du Patrimoine mondial

FINANCEURS

Département du Puy-de-Dôme
Région Auvergne Rhône-Alpes

CONTACT

Romain Chalaye | 04 73 65 64 18 rchalaye@parcdesvolcans.fr



Le lavoir de Ceyssat

➤➤ VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE BÂTI NON PROTÉGÉ ET SOUTIEN AUX PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Réalisé entre 1990 et 1995, puis actualisé depuis 2013, l'inventaire du petit patrimoine bâti non protégé mené par le Syndicat mixte du Parc recense près de 5 500 objets de nature diverse (croix, fours, lavoirs, fontaines...). L'objectif est de fournir des informations aux collectivités et associations locales : la connaissance et la préservation du patrimoine vernaculaire contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la mise en lumière de l'histoire des lieux et des paysages et participent au développement du territoire.

Depuis 2019, une convention avec la Fondation du Patrimoine permet d'apporter un soutien financier aux collectivités qui souhaitent réhabiliter ce petit patrimoine.

L'inventaire du petit patrimoine bâti non protégé

L'inventaire du petit patrimoine bâti poursuit plusieurs objectifs : constituer une base de données numérisée et transmettre les données aux acteurs locaux afin de stimuler les projets de valorisation et de restauration.

Suite à la convention signée entre le Syndicat mixte du Parc et la Fondation du Patrimoine, un partenariat renforcé s'est engagé avec celle-ci : afin de renforcer l'appropriation de ce patrimoine par les élus et les habitants du territoire, le Syndicat mixte du Parc a commencé la mise en ligne de cet inventaire sur un Système d'Information Géographique (SIG), l'objectif recherché étant de :

- compléter de manière exhaustive cet inventaire
- permettre la valorisation plus facile de ces données (via le relais du lien SIG sur les sites internet des Communes et/ou Communauté de communes)
- favoriser progressivement un volet participatif auprès des habitants (solutions smartphones).



Architecture traditionnelle à Saint-Martin Valmeroux

Une contribution aux Petites Cités de caractère®

Egalement dans le but de la préservation et de la gestion durable de bourgs remarquables du territoire, le Syndicat mixte du Parc a accompagné le CAUE du Cantal dans la rédaction du dossier de candidature « Petites Cités de Caractère® » de la Commune de Saint-Martin-Valmeroux.

Axé autour de l'approche paysagère, cet appui a permis de renforcer cette dimension, notamment en intégrant des éléments techniques relatives aux notions de Trame Verte et Bleue, ainsi que de protections de cônes de vue paysager et de coupure d'urbanisation.



OBJECTIF CHARTE

3.4.2.2 Maintenir et diversifier l'usage de la pierre volcanique dans l'architecture locale

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

CAUE et UDAP du Cantal et du Puy-de-Dôme, DRAC Auvergne Rhône-Alpes, Fondation du patrimoine

FINANCEUR

Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Julien Majdi | 04 73 65 64 05
jmajdi@parcdesvolcans.fr



© F-Plane SMPNRVA

Soutien d'activités durables actrices de l'identité patrimoniale du Parc

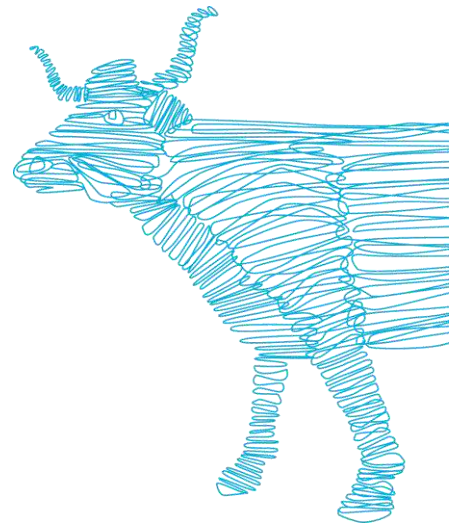
Le Parc des Volcans d'Auvergne est un vaste territoire qui se singularise par la quantité et la qualité de son herbe, une forte biodiversité, le caractère remarquable des paysages, la richesse de formes architecturales, la diversité de savoir-faire et de matériaux locaux, l'omniprésence de l'eau et de la forêt...

Ces particularités sont autant de ressources et de contextes qui ont permis à des activités de devenir aujourd'hui emblématiques des Volcans d'Auvergne et motrices de l'économie locale :

AGRICULTURE, ACCUEIL TOURISTIQUE, mais aussi exploitation de la **PIERRE VOLCANIQUE**... constituent des secteurs d'emplois importants ancrés dans le Parc qui valorisent des ressources locales fondatrices du classement du Parc.

A travers plusieurs actions, le Syndicat mixte du Parc accompagne des professionnels de ces secteurs d'activités, les incitant à adapter et mutualiser leurs pratiques pour s'inscrire dans une économie durable : il s'agit de diminuer les impacts sur l'environnement, de mieux valoriser le caractère patrimonial des productions, de développer une plus-value économique locale, ainsi que de faire progresser les échanges et liens sociaux autour des savoir-faire locaux. Les principales interventions en 2021 du Syndicat mixte du Parc ont été les suivantes :

- Y accompagnement de l'association « Sauvegarde de la race Ferrandaise » pour sa valorisation économique et sa promotion
- Y participation au programme de communication « Milieux Ouverts Herbacés » porté par IPAMAC
- Y préparation d'un Plan Pastoral Territorial
- Y organisation d'un marché de producteurs du Parc
- Y préparation d'un Plan Pastoral Territorial
- Y gestion de la boutique et accueil du public à la Maison du Parc
- Y programme des « P'tites virées du Parc des Volcans d'Auvergne »
- Y valorisation d'une itinérance inter-parcs en Massif central
- Y animation et actualisation des outils de découverte et de promotion du Parc, à destination des visiteurs
- Y mise en avant de produits, savoir-faire locaux, spécificités patrimoniales et d'offres de randonnée dans la Boutique du Parc
- Y préservation et valorisation de forêts patrimoniales du Parc
- Y animation du programme LEADER Volcans d'Auvergne 2015 » 2020
- Y référencement « Osez les Volcans d'Auvergne ».



➤➤➤ ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA RACE FERRANDAISE POUR SA VALORISATION ÉCONOMIQUE ET SA PROMOTION

La race Ferrandaie, originaire des deux parties montagneuses du Puy de Dôme, (Chaîne des Puys / Monts Dore et monts du Livradois-Forez), était menacée de disparition à la fin des années 70.

En 1977, soutenus par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et l'Institut de l'Élevage, les éleveurs se sont mobilisés pour créer l'association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaie. Grâce aux actions de conservation et de relance de la race, le cheptel Ferrandais s'est renouvelé et les effectifs sont remontés de manière importante. L'association est aujourd'hui à un tournant qui la place sur des objectifs de valorisation.

Un soutien ancré dans la durée

Un **mi-temps d'animation** de l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaie était assuré par l'EDE 63 et l'autre mi-temps par les deux syndicats mixtes de parcs Livradois Forez et Volcans d'Auvergne. Cette démarche n'ayant pas pu être pérennisée par l'EDE 63, l'association a décidé d'embaucher elle-même une personne pour coordonner et faire avancer ses projets.

En 2021, les deux syndicats mixtes de parcs ont adopté une **nouvelle convention de partenariat** avec l'association de sauvegarde afin de redéfinir les modalités de travail concernant :

- le développement de celle-ci
- la structuration des filières
- la promotion de cette race locale
- la valorisation des produits issus de l'élevage Ferrandais.

OBJECTIF CHARTE

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

LOCALISATION

Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez

PARTENAIRES

Associatif de sauvegarde de la race ferrandaie

CONTACT

Stéphanie Fortin
04 73.65.64.16 | sfortin@parcdesvolcans.fr



Présentation de la race

En 2021, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a accueilli la race Ferrandaie pour la faire connaître par le grand public, dont son rôle pour la fabrication de certains fromages d'Auvergne.

- Trois génisses ferrandaies ont été mises à disposition par Julien Gauthier, éleveur sur la commune de Nébouzat, pour qu'elles **pâturent au siège du Syndicat mixte du Parc** (château de Montlosier), de juin à septembre. Chacune présente une robe différente (brégninée, barrée et poudrée), s'agissant d'une caractéristique de cette race locale, en plus de leur rusticité et robustesse parfaitement adaptées au territoire. Pour mieux les présenter auprès des randonneurs de passage, des panneaux d'informations portant sur l'histoire de la race Ferrandaie ont été réalisés par le Syndicat mixte du Parc et l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaie.
- La vache Ferrandaie a été également valorisée lors de la **Fête des patrimoines volcaniques du Parc** qui s'est tenue le 12 septembre 2021, par la présence des génisses et du stand d'information de l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaie.



Rose, Rosalie et Réglisse : trois ferrandaies installées à Montlosier tout l'été

➤➤ PARTICIPATION AU PROGRAMME DE COMMUNICATION « MILIEUX OUVERTS HERBACÉS » PORTE PAR IPAMAC

IPAMAC (inter-parcs d Massif central) et ses partenaires ont mis en place en 2016 le programme « Milieux Ouverts Herbacés » (MOH) dans le but de préserver et de valoriser ces espaces, ainsi que la biodiversité qui leur est liée. Via des outils de communication, ce programme consiste à diffuser les connaissances et valoriser les expériences de gestion agricoles durables autour de ces milieux afin d'enrichir les compétences des techniciens et des éleveurs.

A ce titre, en 2021, le Syndicat mixte du Parc naturel a participé à la production de films et de portraits valorisant les systèmes d'élevages basés sur la valorisation des prairies permanentes.

La préparation de vidéos et de portraits

La volonté du Syndicat mixte du Parc est de **valoriser les pratiques agro-pastorales, les savoir-faire écologiques des paysans et leurs produits**. Riche en rencontres, ce programme met en avant des initiatives mises en place par des personnes engagées, portant les valeurs d'une agriculture respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, participant par leur engagement au maintien de notre économie agricole.

Concrètement, en collaboration avec IPAMAC, les services du Syndicat mixte du Parc ont identifié des acteurs du territoire correspondant aux attentes de ce programme et accompagné la société audiovisuelle Biplan pour la réalisation de **2 vidéos** :

- portrait d'Anouk Ondet, éleveuse de Brebis Rava à Murat-le-Quaire
- portrait de Géraud Delorme, éleveur de Salers Traite à Recoules sur la Commune de Joursac.

3 portraits écrits ont également été produits pour mettre en avant le travail et l'engagement de :

- Christophe Roy, vétérinaire à Riom-es-Montagne, œuvrant également au côté du Syndicat mixte du Parc dans le cadre du projet ELEVE (gestion raisonnée des traitements antiparasitaires)
- Bruno Gourdon, éleveur de vaches laitières, pour la gestion de ces prairies et l'autonomie alimentaire de son troupeau
- Basile François, restaurateur labélisé AB, qui travaille essentiellement avec des éleveurs et producteurs locaux.

Ces supports de communication serviront d'outil d'animation pour diverses manifestations. Ils seront également valorisés sur le site internet du Parc et sur le site internet du programme MOH <https://paturagesdumassifcentral.fr/>



Tournage d'une vidéo portant sur les systèmes d'élevages basés sur la valorisation des prairies permanentes

OBJECTIF CHARTE

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

LOCALISATION

Parcs naturels du Massif central

PARTENAIRES

IPAMAC
Société audiovisuelle Biplan

FINANCEURS

IPAMAC via
le programme FEADER

CONTACT

Stéphanie Fortin
04 73.65.64.16 | sfortin@parcdesvolcans.fr



➤➤ PRÉPARATION D'UN PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Après l'Enquête Pastorale réalisée en 2020, le Syndicat mixte du Parc, en étroite partenariat avec Auvergne Estives, a mené une large concertation pour faire émerger le 1er Plan Pastoral territorial d'Auvergne.

Une préparation en plusieurs étapes

L'Enquête Pastorale sur le territoire du Parc menée en 2020 a permis d'identifier les enjeux pour le soutien de cette activité.

En 2021, en étroite collaboration avec Auvergne Estives, une large concertation a permis d'élaborer **le diagnostic et de définir les grandes orientations, ainsi que le plan d'actions 2022-2026** du Plan Pastoral Territorial (PPT) des Volcans d'Auvergne.

Le 29 novembre, **le projet de candidature de ce dossier au dispositif régional a été validé** en comité de pilotage interne, puis envoyé aux services de la Région Auvergne Rhône-Alpes en décembre.

Au cours du premier trimestre 2022, il devrait être examiné par la Commission permanente de la Région, avant de faire l'objet d'une convention qui sera établie entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Syndicat mixte du Parc et d'actions de communication dès le printemps 2022.



←← Pastoralisme ovin dans la Chaîne des Puys

OBJECTIF CHARTE

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

Auvergne estives

FINANCEURS

Région Auvergne Rhône-Alpes
FEADER

CONTACT

Eve Alcaïde
04 71 20 22 10 | ealcaide@parcdesvolcans.fr



Un soutien unique et ambitieux

Ce PPT sera le premier en Auvergne.

Grâce au dispositif financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes complété par le FEADER, il permettra d'apporter un soutien à l'activité pastorale tant dans ses dimensions agricoles qu'en termes de conciliation des usages.

Il s'articule autour de 4 grands axes d'interventions :

- **axe 1 : construire et maintenir les projets pastoraux dans les volcans d'Auvergne** en accompagnant la structuration du foncier afin de favoriser le pastoralisme et la création de collectifs pastoraux susceptibles de porter des projets
- **axe 2 : préserver et soutenir l'activité pastorale**, production majeure du territoire, en accompagnant financièrement les travaux susceptibles d'améliorer le travail en estives (accès, cabanes de bergers, distribution de l'eau aux troupeaux, améliorer le pâturage)
- **axe 3 : préserver et gérer les milieux naturels et pastoraux** pour :
 - > optimiser le pâturage en cherchant des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les pullulations de campagnols (plantation de haies, restauration de murets en pierres)
 - > apporter de l'ombre aux troupeaux (plantation d'arbres isolés expériences agropastorales)
 - > soutenir des investissements destinés à optimiser le rapport entre zones à enjeu de biodiversité et pâturage (en zones humides, zones protégées)
- **axe 4 : multi-usage et communication du domaine pastoral : tourisme et pédagogie** ; il s'agit d'actions de conciliation des usages (médiation, équipements de franchissement de clôture, signalétique) qui seront soutenues, ainsi que des actions de communication sur le métier d'éleveur en montage, de berger (sensibilisation et formation).
- **Axe 5 : animation du PPT**, le Syndicat mixte du PNRVA étant le coordinateur et donc, à ce titre, en charge des instances de pilotage (comités techniques et de pilotage) ; cette animation fera l'objet d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

➤➤ ORGANISATION D'UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS DU PARC

Le Syndicat mixte du Parc a mis en place le 12 septembre 2021 un évènement grand public : La Fête des patrimoines volcaniques. Sa vocation était de valoriser les patrimoines culturels et gastronomiques, mais aussi les races locales présentes sur le territoire. A ce titre, elle avait également pour but de favoriser le lien producteurs- consommateurs et ainsi de soutenir l'économie locale.

Un rendez-vous gourmand

Au sein de cette fête, le Syndicat mixte du Parc souhaitait mettre en avant la diversité des productions présentes sur le territoire, mais aussi les femmes et les hommes qui le font vivre.

Ainsi, plusieurs productions ont été mises à l'honneur : le miel, le pain de campagne, la charcuterie, les boissons alcoolisées à base de gentiane, les confitures et sirops, la bière, les fromages au lait de vache mais aussi de chèvres.

17 producteurs ont répondu favorablement à l'appel à participation. Cependant, du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19, il a été demandé aux producteurs de disposer d'un passe-sanitaire pour accéder au marché. 5 producteurs n'ont pas pu répondre à cette obligation s'ajoutant aux 2 producteurs qui ont dû annuler leurs participations faute de productions. Par conséquent, le marché a accueilli seulement 10 stands.

Malgré tout, l'évènement fut très apprécié par les professionnels présents qui attendaient cet évènement intégrant pleinement les actions de valorisation du territoire que peut mener le Syndicat mixte du Parc naturel. Une seconde fête des patrimoines volcaniques sera organisée en 2022, mettant en valeur à nouveau des producteurs, mais aussi des artisans du Parc.



Stand de bières locales présent au sein de la Fête des patrimoines volcaniques du Parc le 12 septembre 2021

OBJECTIF CHARTE

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire



LOCALISATION

Parcs naturels du Massif central

PARTENAIRES

IPAMAC Société audiovisuelle Biplan

FINANCEURS

IPAMAC via le programme FEADER

CONTACT

Stéphanie Fortin
04 73 65 64 16 | sfortin@parcdesvolcans.fr

➤➤ GESTION DE LA BOUTIQUE ET ACCUEIL DU PUBLIC A LA MAISON DU PARC

La maison du Parc accueille les visiteurs, locaux ou touristes de passages, avec l'objectif de leur permettre de découvrir les spécificités patrimoniales du territoire du Parc des Volcans et les actions menées par le syndicat mixte. Elle dispose également d'une boutique, à la fois vitrine pour les producteurs et artisans du territoire et occasion pour les visiteurs d'acquérir un souvenir de leur séjour.

Trois expositions ont été proposées au public à la maison du Parc en 2021. L'objectif est de permettre aux visiteurs de découvrir les patrimoines du Parc et de leur donner envie de sillonner le territoire à la recherche de ses trésors cachés

Gestion de la boutique

Comme en 2020, le contexte sanitaire a obligé à modifier la **période d'ouverture** de la Maison du Parc. Ainsi, elle a ouvert du 1er mai au 30 septembre 2021, selon les mêmes horaires qu'en 2020 :

- mai et septembre : tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- juin : tous les jours de 10h à 18h
- juillet et août : tous les jours de 9h30 à 19h

Les **protocoles sanitaires de 2020** ont été reconduits pour la sécurité de tous : port du masque obligatoire, utilisation de gel hydro-alcoolique, circulation maîtrisée, espace limité à 10 visiteurs, entrée et sortie différenciées.

En termes de fréquentation, **13 286 visiteurs** ont été accueillis en 2021, contre 15 381 en 2020, soit une baisse de 13,4%. On note le même type de baisse dans les offices de tourisme alentours.

Paradoxalement, le chiffre d'affaire de la boutique pour 2021 s'élève à **45 826, 43 euros** ce qui représente une hausse de presque 7 000 euros par rapport à l'an dernier. Les produits qui se sont les plus vendus cette année sont les glaces, les ecocup, les cartes postales et ensuite des produits alimentaires. Globalement, ce sont donc les produits de consommation immédiate qui fonctionnent le mieux.

Une gamme de produits estampillés **«Osez les Volcans d'Auvergne»** a été développée. Elle a connu un réel succès auprès des visiteurs, mais également auprès de boutiques d'offices de tourisme qui ont souhaité être revendeurs.

La boutique a bénéficié cette année de **nouveaux aménagements** qui a eu différents avantages ont permis de la rendre plus esthétique et d'offrir une plus grande surface de présentation des produits. Ils ont pu être réalisés à moindre coût, grâce aux compétences des agents techniques du Syndicat mixte du Parc.



Nouveaux aménagements de la boutique du Parc



Espace d'accueil des expositions temporaires à la Maison du Parc

Accueil de l'exposition d'Elza Lacotte, illustratrice du territoire, intitulée « Paysages d'Artense » en mai et juin

Née de la volonté des acteurs du territoire Sumène Artense de mettre en lumière la richesse du territoire, elle est l'aboutissement d'une résidence d'artiste réalisée au printemps 2016. Au cours de ces 8 semaines, Elza Lacotte, est allée à la rencontre de ce territoire et a dessiné les lieux qui l'interpellaient. Les dessins sont ensuite venus composer un atlas géant et ont été imprimés sur des bâches exposées sur la piste verte entre Cheyssac et Paresol afin de proposer une exposition à ciel ouvert de juin 2016 à juin 2017.

Les coordonnées GPS de chaque site étant indiquées sur les illustrations, l'exposition était aussi une invitation à aller découvrir ensuite les lieux par soi-même. Les dessins originaux, ainsi qu'une partie des bâches ont pu être exposés à la maison du Parc en 2021. Au-delà d'une exposition d'une grande qualité esthétique, cela a permis d'ouvrir la discussion avec les visiteurs sur un territoire plus méconnu et pour lequel le rattachement au Parc n'est pas toujours une évidence pour les visiteurs.

OBJECTIF CHARTE

1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles valorisant les richesses matérielles du territoire

LOCALISATION

Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Aydats)



PARTENAIRES

Expositions : Elza lacotte, Sumène Artense Communauté, Mairie de Chamalières
Boutique et accueil : offices de tourisme...

Accueil de « Evocations volcaniques », une exposition constituée de peintures issues du Fonds d'art contemporain de la Ville Chamalières, accueillie de juillet à septembre

Le Fonds d'art contemporain de la Ville Chamalières regroupe des donations d'artistes invités à exposer à la Galerie municipale d'art contemporain ou dans le cadre de la Triennale Mondiale de l'Estampe. Quelques dons spontanés d'artistes viennent compléter cette collection d'œuvres d'art qui a vu notamment le jour grâce à la programmation artistique de l'Association Mouvement Art Contemporain (AMAC).

C'est ainsi que près de 6000 œuvres sont réunies et prêtées régulièrement à des institutions pour des expositions et présentées dans les écoles et les services de la Ville. Parmi elles, l'exposition « Evocations Volcaniques » est une sélection d'œuvres évoquant les volcans, de manière réaliste, symbolique ou abstraite dans des techniques variées.

Accueillie à la maison du Parc à partir de juillet, l'exposition a été proposée au public jusqu'à mi-août (et non jusqu'à fin septembre du fait des mesures sanitaires mises en place en réponse à la crise de la Covid-19).

Accueil d'estampes exposées dans le cadre de la « Triennale des estampes » organisée par la ville de Chamalières, en octobre

Basée sur une approche relativement sombre, l'exposition a touché davantage un public spécifique plutôt que les visiteurs de passage. Toutefois, elle aura permis de faire venir jusqu'à Montlosier des habitués du festival qui ne connaissaient pas forcément la maison du Parc



FINANCEURS

Expositons : Sumène Artense Communauté, Mairie de Chamalières, Syndicat mixte du Parc, Programme LEADER Volcans d'Auvergne



CONTACT

Marie-Clarence Rogier
04 73 65 64 26 | mcrogier@parcdesvolcans.fr

»» PROGRAMME DES « P'TITES VIRÉES DU PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE »

Pour la seconde année, le Syndicat mixte du Parc a sollicité les offices de tourisme du territoire du GAL Volcans pour organiser des balades estivales au lever ou au coucher du soleil. En s'appuyant sur des prestataires locaux, l'objectif est de faire découvrir autrement des lieux emblématiques ou secrets. Chaque balade s'est terminée avec la dégustation de produits marqués aux Valeurs du Parc.

Les retours enregistrés par les offices de tourisme ont démontré que cette programmation a répondu aux attentes des professionnels du tourisme et aux visiteurs.

Découvrir autrement des sites insolites

Pour encourager le secteur du tourisme en difficulté dans un contexte de crise sanitaire, le Syndicat mixte du Parc a souhaité soutenir les offices de tourisme et les accompagnateurs en montagne en proposant le concept des "P'tites virées du Parc".

C'est ainsi qu'en partenariat avec le Syndicat mixte du Parc, plusieurs offices de tourisme ont proposé, tout l'été, des randonnées accompagnées par des professionnels de la montagne, au lever ou au coucher du soleil.

Idéales pour les familles, ces P'tites virées du Parc durent 2 à 3h. Elles permettent de découvrir des sites naturels connus ou, au contraire, de moindre renommée. Pour clore chaque balade, un temps convivial est partagé autour de produits locaux, parmi lesquels des produits bénéficiant de la marque Valeurs Parc.

OBJECTIF CHARTE

1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles valorisant les richesses matérielles du territoire

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



PARTENAIRES

Terra Volcana, Mond'Arverne, Pays de Salers, Sumène Artense, Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle, accompagnateurs en montagne...

FINANCEURS

Programme LEADER Volcans d'Auvergne, participants

CONTACT

Marie-Noëlle Basmaison



Un bilan toujours positif

La réussite de cette opération en 2020 a encouragé les organisateurs à programmer davantage de dates. Toutes n'ont pu avoir lieu pour cause de météo très souvent pluvieuse durant l'été.

Quelques chiffres sur les animations proposées :

- localisation : 18 sites sur 16 communes du territoire Leader Volcans d'Auvergne, couvrant toutes les régions naturelles du Parc (Monts-Dômes, Cézallier, Artense et Massif du Cantal)
- 74 dates programmées, à raison de 10 sorties par semaine
- environ 500 participants au total
- plusieurs organisateurs : 4 offices de tourisme (Terra Volcana, Mond'Arverne, Pays de Salers, Sumène Artense), Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle (Syndicat mixte du Parc) et le Syndicat mixte du Puy Mary
- prestataires : 1 guide haute montagne, 10 accompagnateurs en montagne et 1 éducateur sportif
- 18 partenaires au total
- financement : 5 euros à la charge des participants pour la collation, l'animation a été financée par le programme Leader Volcans d'Auvergne
- 4 374 personnes touchées sur Facebook.



© David Frobert - OT Terra



P'tite virée du Parc des Volcans d'Auvergne au Puy-Saint-Jean

➤➤ VALORISATION D'UNE ITINÉRANCE INTERPARCS EN MASSIF CENTRAL

Le projet de valorisation d'une itinérance Inter-parcs en Massif central est une opportunité pour le développement d'une offre « Zéro carbone » permettant la découverte du territoire du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne. Un premier tronçon produit a été identifié en 2021.

Une itinérance pour faire découvrir le Parc des Volcans d'Auvergne par l'intime

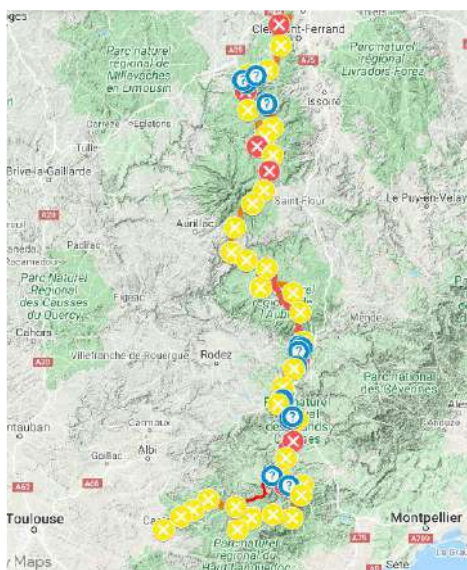
Initiée par l'Inter Parcs Massif Central (IPAMAC), cette nouvelle itinérance n'est pas un sentier de Grande Randonnée supplémentaire : le long d'un parcours qui peut être pédestre, ou équestre, voire VTT, il s'agit, de Volvic à Castres, d'aller à la rencontre du territoire traversé au rythme de rencontres avec les Hommes et les animaux qui l'habitent et le façonnent. Cette découverte des 4 Parcs (Volcans d'Auvergne, Aubrac, Grands Causses et Haut Languedoc) que traverse cet itinéraire se fera au gré de séjours courts en itinérance et adaptés à une clientèle de randonneurs peu expérimentés.

Il s'agit de « Faire découvrir le Parc des volcans par l'intime » :

1. en privilégiant **une offre « secrète »** faite de rencontres dans le Parc des Volcans d'Auvergne
2. **par le volcanisme !** Mais avec ses incidences sur la richesse des sols qui font la richesse de l'herbe
3. avec la proximité de la rencontre avec les animaux d'élevage présents sur ce territoire, mais aussi avec les animaux sauvages.

L'itinérance interparcs en chiffres

- . 4 PNR, 750 km (277 km dans le Parc des Volcans d'Auvergne)
- . 3 sites UNESCO, 3 RNN,
- . découverte de 18 fromages, 28 lacs...
- . 42 étapes (16 dans le Parc des Volcans d'Auvergne) de moyenne 15 à 20 km pour un marcheur



3 jours pour vivre le Parc des Volcans d'Auvergne

En 2021, Clémence ABEL, stagiaire de mars à août, a étudié toutes les facettes du tronçon situé dans le Parc des Volcans d'Auvergne de l'itinérance Inter-Parcs Massif central. Sa mission était de **modéliser une itinérance courte « Zéro CO2 » destinée à une clientèle urbaine sans voiture**, décidée à venir vivre une aventure dans le Parc des Volcans : à partir des besoins et envies estimés d'une jeune femme entre 20 et 30 ans sans enfant (méthodologie Design de l'offre), une première proposition a vu le jour sur la partie cantalienne du Parc.

Cette ébauche de produit touristique de randonnée itinérante pour novices démarre de Neussargues-en-Pinatelle (où arrive le train de Clermont Ferrand) : là, le bus qui prend le relais pour amener les randonneurs au point de départ de leur aventure volcanique à Landeyrat. Jusqu'à Murat, ils peuvent vivre une expérience en vélorail, profiter des senteurs de la forêt de la Pinatelle, faire du yoga en plein air, sans oublier visiter la Brasserie des estives..., de quoi prendre le temps de goûter aux valeurs du Parc !

Cette itinérance sera confortée en 2022 par un travail qui sera mené avec Hautes Terres Tourisme en vue d'une **commercialisation à l'horizon 2023**.

OBJECTIF CHARTE

3.2.2 Développer les pratiques éco-responsables au sein des activités de pleine nature et maîtriser les conditions de circulation des véhicules motorisés de loisirs

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

IPAMAC

FINANCEUR

FEDER Massif central

CONTACT

Eve Alcaïde

04 71 22 22 10 | ealcaide@parcdesvolcans.fr

➤➤ ANIMATION ET ACTUALISATION DES OUTILS DE DÉCOUVERTE ET DE PROMOTION DU PARC, À DESTINATION DES VISITEURS

Élaborée en 2018, la stratégie de communication touristique du Syndicat mixte du Parc a pour objectif de positionner de façon claire et attractive le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de proposer une communication partagée pour porter collectivement l'identité de ce territoire.

Dans cet esprit, comme chaque année, la documentation touristique a été mise à jour, le compte Instagram animé et différentes actions de promotion ont été mises en place avec les partenaires locaux et les médias locaux ou nationaux. En parallèle, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a proposé de nombreuses actions, en lien avec APARA (l'association des PNR d'Auvergne Rhône-Alpes) -, pour faire rayonner l'image des Parcs.

Enfin, pour permettre l'identification et la promotion du Parc dans le cadre de la participation du Syndicat mixte du Parc à des événements locaux ou représentations institutionnelles / promotionnelles, celui-ci a souhaité en 2020 disposer d'un stand. Cette opération s'est achevée en 2021.

Documentation touristique

Depuis 2012, le Syndicat mixte du Parc met à disposition des visiteurs un livret de découvertes qui propose toutes les informations pratiques pour (re)découvrir et parcourir autrement le Parc des volcans d'Auvergne. Comme chaque année, l'offre de sentiers d'interprétation a été renouvelée en partenariat avec les différents acteurs du territoire. Le guide Nature en poche et le flyer sur les randonnées proposées au départ de la Maison du Parc ont également été mis à jour.

Compte Instagram

Lancée en mai 2018, la page Instagram du Parc compte plus de **9 000 abonnés en décembre 2021**. Cette progression naturelle est intéressante car ce réseau est réputé pour avoir une croissance organique faible. Le taux d'engagement (nombre de gens qui ont aimé, partagé, commenté ou cliqué sur une publication par rapport au nombre total de gens qui ont vu cette publication) est bon.

Cette page a vocation à promouvoir l'image du territoire Parc, **inciter les gens dans la préparation de leur séjour et une fois sur place à aller sur des sites moins fréquentés**, même si certaines publications s'appuient sur des sites plus connus, mais équipés pour accueillir du public.

Les 5 régions naturelles sont mises en valeur de façon équitable. Le hashtag fédérateur et représentatif du territoire #ParcdesVolcansdAuvergne est utilisé par un bon nombre de partenaires

Partenariat locaux

Afin de montrer l'appartenance au territoire Parc, une page Parc a été proposée comme tous les ans aux Offices de tourisme et aux guides touristiques en faisant la demande.

Un partenariat a été mis en place avec Vulcania : **le film « Osez les volcans d'Auvergne » a été diffusé dans les zones d'attente présentes à l'entrée des salles**, les visiteurs réservant un séjour étaient invités à venir chercher gratuitement un lot de 5 cartes postales à la Maison du Parc, un panneau présentant le Parc et indiquant les bons gestes à avoir en milieu naturel a été installé sur l'aire de camping-car...

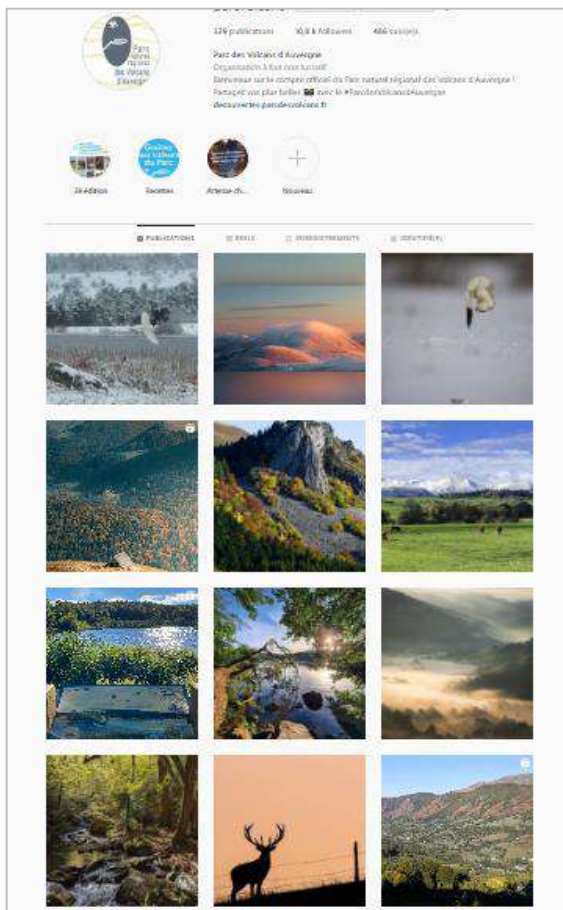
Autant d'actions visant à proposer un renvoi des visiteurs entre les deux sites.

Dans ce même esprit, le Syndicat mixte du Parc s'est rapproché du collectif « Objectif Auvergne ». Un encart a été acheté pour présenter la Maison du Parc de Montlosier.

Des panneaux « Vous êtes dans le Parc des Volcans d'Auvergne » ont été proposés aux sites emblématiques du territoire. Vulcania et le Volcan de Lemptégy en sont équipés.

Compte Instagram

Comme tous les ans, certains médias se sont rapprochés du syndicat mixte du Parc pour mettre en avant le territoire classé PNR : Géo, Détour en France ou encore le nouveau magazine local, Auvernha. Ces articles viennent compléter ceux présentant de façon régulière les actions menées par le syndicat mixte dans le journal La Montagne ou sur les autres médias locaux



Promotion en lien avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Dans le cadre de la convention signée entre APARA (l'association des Parcs de la Région) et Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, de nombreuses actions ont été mises en place pour promouvoir les Parcs.

- Une **étude de notoriété**, menée par TCI Research, a permis de dresser le profil, les comportements et les attentes des clientèles touristiques susceptibles de trouver un écho favorable à l'offre « Parcs naturels régionaux ».

L'objectif de cette enquête était de définir les leviers sur lesquels jouer pour améliorer la promotion et la commercialisation d'une l'offre touristique régionale des PNR et ainsi définir les publics à cibler, les périodes et les moyens de communication à privilégier.

Le Parc des Volcans d'Auvergne est le Parc le plus connu de la Région. Lors de la prise de décision, 72% des visiteurs de PNR déclarent que le fait que la destination soit localisée dans un PNR a plus d'influence que la destination, station, ville choisie.

Une synthèse de cette étude devra être communiquée auprès des partenaires pour qu'ils s'emparent du classement Parc comme un argument dans leur promotion.

- En **partenariat avec Hautes Terres Tourisme**, une formation a été suivie afin d'apprendre à créer de nouvelles offres touristiques grâce au Design de service. Cette approche est également liée à la réflexion Destination Parcs menée par la Fédération des PNR.
- Suite à deux années de campagnes en ligne « inspirationnelles » à objectif de notoriété, l'idée a été d'aller plus loin en 2021 en créant un dispositif digital dans un but de transformation en séjours, à destination des familles, autour de l'aventure au sens large. **Plus de 100 offres « aventure et durable » ont été proposées par le Parc** et les Offices de tourisme du territoire pour une promotion sur le web et par le biais de communiqués de presse.
- Enfin, **des messages mettant en avant les bons comportements en milieu naturel** ont été mis en avant sur le page Facebook du Parc et relayés sur celle d'Auvergne Tourisme.

Le stand Parc, un équipement adaptable

Composé de plusieurs modules (tente gonflable, comptoir, rollups, flammes, tables et tabourets hauts, tables et chaises pliantes, carte magnétique) esthétiques et facilement installables, l'équipement est adaptable aux différents besoins de représentations et à l'espace disponible :

➤ en intérieur, pour la signature de convention ou lors de salons :



Rollup utilisé lors de la signature de la convention « commune partenaire » avec la ville de Chamalières



Rollup utilisé pour un stand lors de la Foire de Cournon-d'Auvergne

➤ en extérieur, pour des événements grand public :



Tente gonflable (5 m x 5 m), comptoir, flammes utilisés lors de la fête des patrimoines volcaniques du Parc, en septembre 2021



Mur d'images, flamme, table et tabourets hauts utilisés lors de la fête du Cézallier, en septembre 2021

Des photographies mettant en scène les paysages, les produits emblématiques ou encore le siège du Syndicat mixte du Parc ont été apposées sur la tente gonflable, le comptoir ou encore certaines flammes pour sensibiliser les visiteurs, même de loin, aux différentes facettes du Parc.

Afin d'accueillir au mieux les visiteurs lors de ces différents événements, des tables hautes et des tabourets hauts pliables complètent les éléments du stand.

Une carte magnétique permet de présenter les cinq régions naturelles du Parc lors des différents événements.

Les visiteurs peuvent les replacer et ainsi mieux appréhender l'emprise de ce territoire classé Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.





© SMPNRVA

Des éléments spécifiques ont été personnalisés pour les collègues de certains secteurs du Parc amenés à animer régulièrement des points d'information, comme ici la table pliable avec bâche imprimée pour les Points Info Gardes de la Chaîne des Puys.

Avec le contexte sanitaire, de nombreux événements, lors desquels devait être utilisé le stand, ont malheureusement dû être annulés mais une utilisation optimale est prévue en 2022.

Ces différents outils de promotion ont pu être acquis grâce à la participation financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Contrat de Parc.

OBJECTIF CHARTE

3.2.1.3 Adapter le contenu de la promotion touristique, maîtriser la signalétique des produits et des offres

3.2.2.2 Développer les pratiques éco-responsables au sein des activités de pleine nature et maîtriser les conditions de circulation des véhicules motorisés de loisirs

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, APARA, Vulcania, Lemptégy, Objectif Auvergne, offices de tourisme du territoire

FINANCEURS

Région Auvergne Rhône-Alpes, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Marie Fauchon | 04 73 65 64 31
mfauchon@parcdesvolcans.fr



➤➤ PRÉSERVATION ET VALORISATION DE FORÊTS PATRIMONIALES DU PARC

Afin gérer durablement les forêts du Parc, il est nécessaire de localiser et caractériser les enjeux écologiques, historiques et culturels. Un porté à connaissance auprès des propriétaires et gestionnaires doit par la suite être réalisé.

Dans cette perspective, le travail de mise en place d'une trame de vieux bois à l'échelle du Parc a été poursuivi en 2021, tout comme l'intégration des enjeux biodiversité à la gestion forestière.

La plus-value du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne

Le Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne fournit un **cadre permettant de déployer diverses actions portées par plusieurs maîtres d'ouvrage**. En 2021, il a connu sa première année d'animation. Le volet forestier, qui se décline en 10 actions portées par 6 maîtres d'ouvrage différents, a effectivement été lancé avec en particulier :

- l'organisation d'un premier comité de suivi technique des actions forestières sur le Parc
- la mise en place d'un martelloscope par le CRPF dans le secteur de l'Artense
- l'identification et la caractérisation des forêts biologiquement matures sur quelques forêts publiques ne relevant pas du régime forestier dans le Cantal en collaboration avec l'Office National des Forêts et l'association des Communes Forestière.

Deux stagiaires ont été accueillis et encadrés pour participer à ce dernier travail.

OBJECTIF CHARTE

2.1.2.1 Améliorer et structurer la connaissance des espèces et des milieux naturels terrestres et aquatiques

LOCALISATION

Territoire du Parc



PARTENAIRES

IPAMAC, ONF, CBNMC, CRPF, COFOR, DDT 63, CEN Auvergne, SIGAL, CFBL

FINANCEURS

Syndicat mixte du Parc, FEDER Massif Central, Région Auvergne Rhône-Alpes, FNADT, CGET, IPAMAC

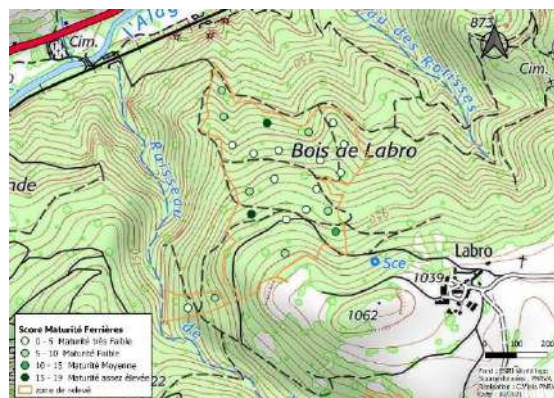
CONTACT

Amie Bley | 04 71 20 22 10
abley@parcdesvolcans.fr

Formation et partenariats

Le SMPNRVA poursuit son implication dans le programme « Forêts anciennes » portés par l'IPAMAC. Dans ce cadre, un module de **formation Forêt et biodiversité** a été co-construit dans le cadre du projet « forêts anciennes » porté par IPAMAC à destination des étudiants en formation forestière ou protection de la nature.

La collaboration avec l'ONF lors des **rédactions d'aménagement forestier** s'est poursuivie et un travail sur des diagnostics en amont des coupes de bois sur quelques parcelles a été lancé pour localiser les arbres d'intérêt écologique pouvant être préservés. Ce type de collaboration a également débuté avec la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin.



Cartographie du score de maturité produit lors d'une étude écologique en 2021

➤➤ ANIMATION DU PROGRAMME LEADER VOLCANS D'AUVERGNE 2015 » 2020

L'année 2021 a été une année de fonctionnement en vitesse de croisière pour le programme Leader des Volcans d'Auvergne. La vidéo « Brut » réalisée en 2020 a été diffusée en début d'année 2021. Elle aura été marquée par l'embauche au premier trimestre de l'assistante de gestion, afin d'aider au montage des dossiers de demande d'aide.

Animation

Complétée avec l'arrivée au premier trimestre de Léone Senentz, en tant qu'assistante de gestion, l'équipe technique Leader du Volcans d'Auvergne a poursuivi l'**accompagnement des porteurs de projet** dans le montage de leurs demandes de subvention, mais également des demandes de paiement.

Fin 2021, le montant total des dossiers programmés s'élevait 4 318 687 euros (98% de la maquette initiale) sur des projets à venir ou déjà réalisés.

102 dossiers sont d'ores et déjà payés pour un montant total de 2 299 000 euros.

Fin 2021, il reste 970 825 euros à programmer (montant défini sur la base de l'enveloppe initiale et de l'enveloppe complémentaire).



Tournage de la vidéo de promotion du programme LEADER Volcans d'Auvergne par « Vincent Tiphine

OBJECTIF CHARTE

3.5.1.1 Proposer aux porteurs de projets un accompagnement adapté et stimulant

LOCALISATION

Territoire du GAL Volcans d'Auvergne (127 Communes réparties sur 8 Communautés de Communes)

PARTENAIRES

Région Auvergne Rhône-Alpes (autorité de gestion des fonds européens), Agence de Service et de Paiement (organisme payeur), 8 Communautés de communes, Départements, Chambres consulaires du Cantal et du Puy-de-Dôme

FINANCEUR

Programme LEADER Volcans d'Auvergne

CONTACT

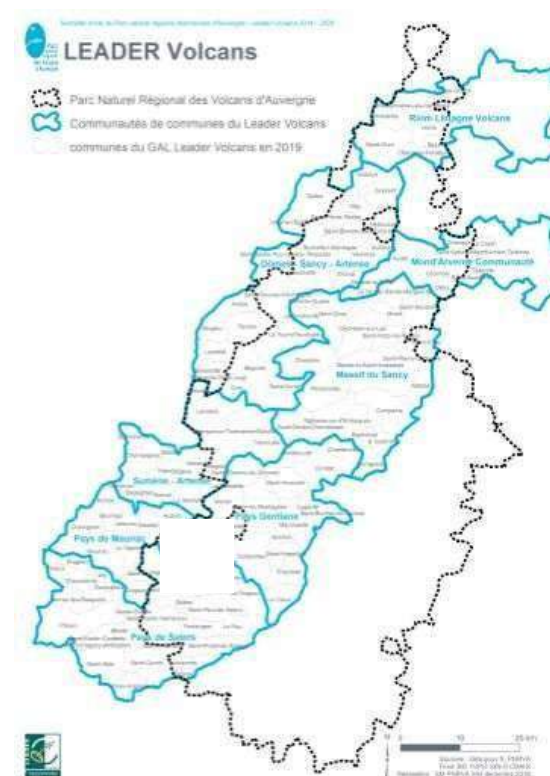
Eve Alcaïde
Cantal : 04 71 22 22 10 | Puy-de-Dôme : 04 73 65 64 00
leader@parcdesvolcans.fr

Enveloppe financière

Suite aux différents retards pris, un délai supplémentaire de 2 ans a été attribué aux GAL pour terminer le déploiement du programme Leader. **La programmation peut donc se faire jusqu'à mi 2022 et les paiements mi 2025.**

De ce fait, et au vu des nouveaux projets réceptionnés, **l'enveloppe complémentaire de 895 792 euros** a été réclamée et obtenue début 2021.

C'est donc **au total une enveloppe de 5 291 513 euros** qui **permettra d'accompagner plus de 170 nouveaux projets** sur le territoire du GAL des Volcans d'Auvergne entre 2014 et 2022, grâce à l'accompagnement des services du Syndicat mixte du Parc.



➤➤ RÉFÉRENCIEMENT « OSEZ LES VOLCANS D'AUVERGNE »

Au sein du site Internet et des réseaux sociaux du Parc, à destination des visiteurs et des habitants du territoire, le Syndicat mixte du Parc souhaite mettre en avant des producteurs et artisans locaux contribuant à la préservation et à la valorisation des patrimoines du Parc. Ces outils seront des outils de diffusion de la nouvelle démarche de valorisation et de référencement par le Parc de productions et savoir-faire locaux.

Les objectifs recherchés

En utilisant la signature utilisée pour la communication du Parc dès 2013, la présente démarche engagée depuis 2020 vise à **mettre l'accent sur l'humain en présentant le parcours et les valeurs portées par les acteurs économiques du Parc qui œuvrent pour la préservation et valorisation de ses patrimoines**. Il s'agit donc de mettre un visage derrière un produit et, ainsi, d'humaniser la relation entre les acteurs économiques et les consommateurs.

Cette valorisation a également pour but **d'informer les consommateurs** sur la diversité des acteurs économiques qui sont présents sur le territoire et ainsi de **soutenir l'économie locale**.

Enfin, elle a vocation également de montrer que le Parc des Volcans d'Auvergne est un territoire dynamique et qu'une « Autre vie s'invente ici ! ».

OBJECTIF CHARTE

- 3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire
- 3.5.2.1 Stimuler le développement d'une économie « vitrine » : à haute valeur environnementale et sociale, valorisant les patrimoines du Parc

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES

Bio63, Bio15, Nature et Progrès, Eleveurs autrement, Départements du Puy de Dôme et du Cantal, Chambres d'agriculture du Puy de Dôme et du Cantal, Civam, association La Jonqui Accueil Paysans, IMAPEC, Prolave



FINANCEURS

Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Stéphanie Fortin
04 73 65 64 16 | sfortin@parcdesvolcans.fr

Modalités et bénéficiaires

Pour développer cette valorisation de producteurs et artisans du Parc, la démarche est réalisée en **collaboration étroite avec les réseaux agricoles et les associations d'artisanat** préalablement identifiés comme porteurs de valeurs proches de celles du Parc. Elle repose en effet sur les cahiers des charges gérés et suivis par ces réseaux. De plus, dans le cadre d'une enquête et de la rencontre de ces réseaux, ces derniers manifestent un vif intérêt pour mener avec le Syndicat mixte du Parc des actions communes destinées à mettre en valeur les démarches et initiatives vertueuses mise en œuvre sur le territoire.

Leur valorisation, sur le site Internet du Parc (www.parcdesvolcans.fr/devenir-consom-acteur), est réalisée notamment sous la forme de **portraits interviews** des acteurs locaux bénéficiaires. Cette formule permet de centrer le propos sur la personne, son parcours, les valeurs qu'elle porte et le sens qu'elle donne à son métier. Elle met donc en avant la dimension humaine et la proximité avec le consommateur. Ces portraits informent également les acheteurs sur la manière dont sont fabriqués les produits et donne du sens au consommateur sur sa façon de consommer.

Afin d'impliquer davantage les acteurs bénéficiaires, le Syndicat mixte du Parc pourra leur mettre à disposition un **kit de bienvenue** pour qu'ils puissent afficher leur appartenance au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, ainsi que leur adhésion aux valeurs du Parc et ainsi afficher leur fierté de vivre et de travailler dans ce territoire remarquable. Ce kit comprendra des supports de communication, des fiches éco-gestes... Préparés dès 2021, ces éléments devraient être disponibles à compter de 2022.



Portrait sur le site Internet du Parc d'Aurélié Chabot (Ferme Chabot fabricant notamment du Saint-Nectaire-fermier AOP)





© Marc Saot

➤➤➤ Gouvernance et gestion du Syndicat mixte du Parc

Le classement du Parc des Volcans d'Auvergne est le fruit de la mobilisation des élus des 147 communes du territoire, de leurs groupements, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, des Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et techniques (services d'Etat, socioprofessionnels). Une motivation commune : préserver et valoriser les patrimoines remarquables et fragiles du Parc.

Dans la mise en œuvre de ce **PROJET DE TERRITOIRE**, le Syndicat mixte du Parc les accompagne de différentes manières :

- au travers de diverses animations, il sensibilise le public aux enjeux de préservation et valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire, ainsi qu'aux valeurs propres aux parcs naturels régionaux : respect, proximité, mesure, solidarité, exemplarité...
- pour aider au montage de projets dans le respect du développement durable, il conseille, accompagne, fédère des acteurs, facilite la synergie entre partenaires
- pour entraîner les collectivités dans des démarches innovantes et exemplaires, il propose des opérations pilotes et assure la gestion de sites naturels fragiles pour lesquels il est mandaté.

A noter en 2021, les démarches particulières suivantes :

- la poursuite de la préparation de restructuration du site de Montlosier, siège du Parc des Volcans d'Auvergne
- la mise en œuvre d'actions dans le cadre du partenariat avec l'agglomération porte clermontoise.



➔➔➔ PRÉPARATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DU SITE DE MONTLOSIER (MAISON DU PARC)

La stratégie Cap 2028 du Syndicat mixte du Parc, ainsi que l'inscription de la Chaîne des Puy - faille de Limagne au Patrimoine mondial amènent le Syndicat mixte du Parc à repenser le positionnement et les conditions d'accueil de la Maison du Parc.

||||| L'esquisse d'un projet d'ampleur

Le projet vise à proposer un accueil de qualité au regard de plusieurs échelles :

- point d'information sur le patrimoine mondial de l'UNESCO Chaîne des Puy - faille de Limagne (Porte Sud)
- départ de randonnées (puy de La Vache / Lassolas / Vichatel) et site de découvertes pédagogiques et culturelles (histoire et gestion du site vue au travers du comte de Montlosier)
- siège du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : présentation du territoire et de ses patrimoines, rôle et actions menées par le Syndicat mixte du Parc.

||||| Planning et état d'avancement du projet

L'année 2021 a été consacrée au dépôt de demandes de subventions.

2022 :

- rencontre des partenaires du territoire
- recherche de financements, demande de subvention Département du Puy-de-Dôme
- étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- étude structurale et thermique des bâtiments

2021 :

- recherche de financements, dépôt de demandes de subventions (Région AURA, Plan Avenir Montagne)
- concours de maîtrise d'œuvre

2022 :

- avant-projet sommaire > avant-projet définitif
- préparation des documents de consultation des entreprises par le maître d'œuvre

2023 : aménagement des bureaux dans l'actuelle Maison du Parc

2024 :

- aménagement du château et du bistrot
- début des travaux extérieurs (stationnement / aménagements paysagers)

2025 :

- fin des travaux (1er trimestre)
- ouverture saison (été)



© Ludovic Combes



Le site de Montlosier, siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

OBJECTIF CHARTE

4.1.1.1 Adapter les interventions et l'exemplarité des actions du Syndicat mixte du Parc

LOCALISATION

Aydat (siège du Syndicat mixte du Parc)

PARTENAIRES

Département du Puy-de-Dôme, Région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole, Offices de tourisme, partenaires touristiques et techniques

FINANCEUR

Etat, Région AURA, Département 63, Syndicat mixte du Parc

CONTACT

Baptiste Degion | 04 73 65 64 09
direction@parcdesvolcans.fr





MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DU PARTENARIAT DÉFINI AVEC L'AGGLOMÉRATION PORTE CLERMONTOISE

Dans le cadre de la convention dite « agglomération porte » adoptée par Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat mixte du Parc fixant des axes de travail en commun, un avenant a été adopté pour reconduire en 2021 un certain nombre d'actions menées par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et financées par la métropole à hauteur de 50 000 euros.

Le soutien financier aux actions de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO faisant désormais l'objet d'une convention à part, établie avec les autres partenaires financiers de l'opération.

Actions pédagogiques et culturelles

L'avenant 2021 a permis de soutenir :

- pour un montant de 22 000 euros de Clermont Auvergne Métropole, l'action pédagogique « Métropolitaines en herbe » : dans ce cadre, les classes découvrent leur environnement proche et échangent par binôme entre territoires contrastés de la métropole et du Parc.
- à hauteur de 8 000 euros, la préparation d'un guide des manifestations culturelles en pleine nature. La démarche a consisté en 2021 à mobiliser une consultante et à organiser 2 ateliers de consultation (les 28 septembre et 23 novembre). Les partenaires co-organisateurs des ateliers ont témoigné de leurs expériences en termes de freins et d'atouts.
- pour un montant de 6 000 euros, l'organisation de la 1^{ère} fête des patrimoines volcaniques : un rendez-vous culturel et festif important pour le Parc, qui s'adressait particulièrement au public clermontois proche de l'événement (cf. p. 10).



1^{ère} Fête des patrimoines volcaniques du Parc

Action économique

Le Syndicat mixte du Parc soutient des entreprises locales qui s'inscrivent dans des démarches de développement durable. Cela concerne en particulier « Terre de laine » qui exploite une ressource locale et permet aux éleveurs de valoriser leur laine de brebis. Avec l'appui financier de Clermont Auvergne Métropole (3 200 euros), un accompagnement a été proposé pour la certification de la filière laine.



Action environnementale

Le Syndicat mixte du Parc pilote une opération en faveur de la **Trame Noire** dans le cadre du Contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne qu'il porte. L'objectif est de préserver et restaurer des zones d'obscurité nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie des espèces nocturnes. Cette action contribuera à réduire les consommations d'énergie du territoire. Au cours du 1^{er} semestre, a été réalisé en interne un travail important de synthèse de données cartographiques pour établir une couche d'occupation du sol qui pose les enjeux forêt, prairie et eau. Le diagnostic de la pollution lumineuse a été présenté le 28 septembre aux instances de pilotage dont fait partie Clermont Auvergne Métropole (cf. p. 32). Financée à hauteur de 10 800 euros en 2021 au titre de l'avenant Agglo porte, cette opération se poursuivra en 2022.

OBJECTIF CHARTE

4.1.2.2 Diversifier les partenariats techniques entre le Syndicat mixte du Parc et les institutionnels

LOCALISATION

Clermont Auvergne Métropole, Chaîne des puys faille de Limagne

PARTENAIRES

Clermont Auvergne Métropole, CPIE Clermont Dômes...

FINANCEUR

Clermont Auvergne Métropole

CONTACT

Sylvie Izquierdo | 04 73 65 64 14
sizquierdo@parcdesvolcans.fr



➔➔➔ GESTION DU BUDGET ET DES FINANCES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dispose d'un budget autonome.

Le budget général s'élève à environ 5 millions d'euros. Ses ressources proviennent notamment des contributions statutaires annuelles de ses membres calculées selon une grille de répartition : 75 % de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 9 % du Département du Cantal, 9 % du Département du Puy-de-Dôme, 7% des Communes, auxquelles s'ajoutent les cotisations forfaitaires provenant des groupements de communes et de l'agglomération clermontoise porte du Parc.

Du compte administratif 2021, il ressort les grandes masses suivantes (hors opérations d'ordre et résultats reportés).

Recettes

Les contributions statutaires ont été maintenues au niveau de celles de 2020, soit un total de 1 617 278 euros.

Les **recettes totales** se sont élevées en 2021 à :

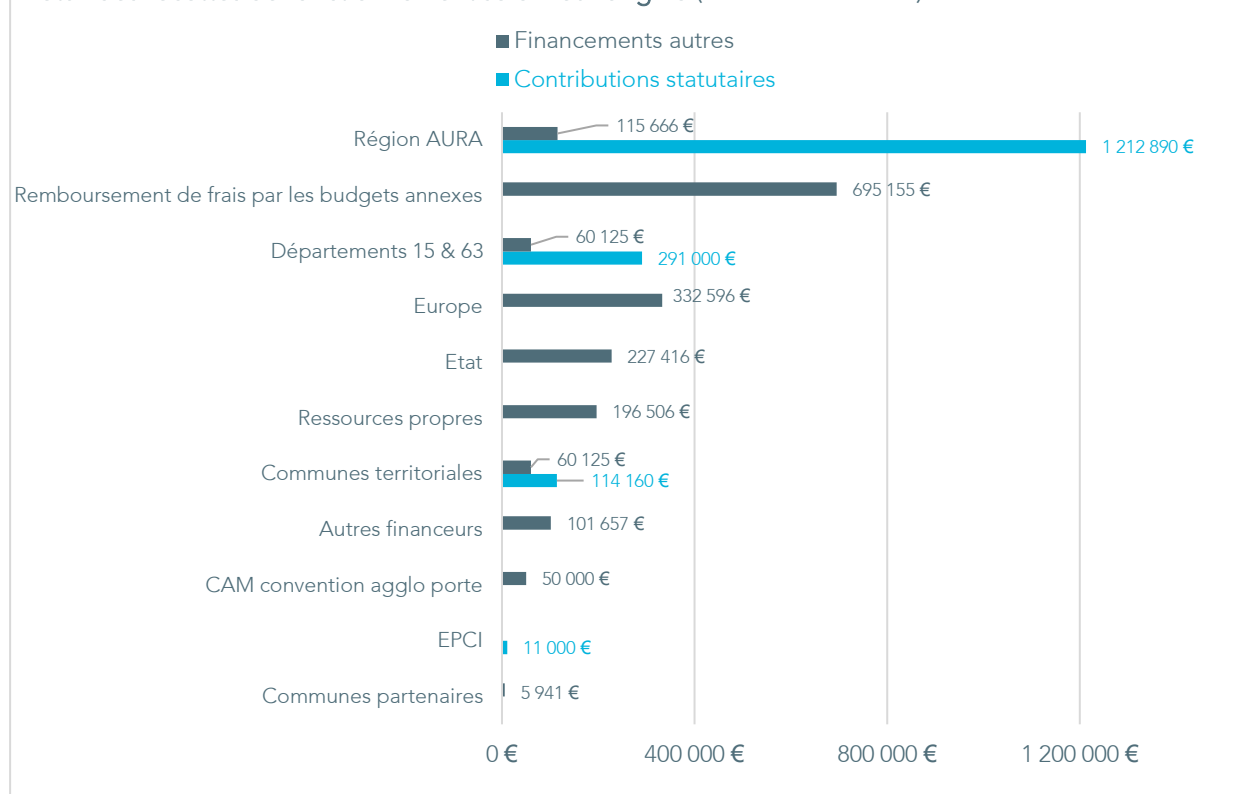
- 3 445 023 euros en fonctionnement
- 447 353 euros en investissement.

Dépenses

Les frais de personnel ont représenté 2 394 675 euros, soit 74% des dépenses de fonctionnement (financées à 53% par les contributions statutaires et 47% par des crédits spécifiques). Les **dépenses totales** ont été réalisées à hauteur de :

- 3 237 532 euros en fonctionnement
- 447 607 euros en investissement.

Détail des recettes de fonctionnement selon leur origine (montants arrondis)



OBJECTIF CHARTE

4.1.1.1 Adapter les interventions et l'exemplarité des actions du Syndicat mixte du Parc

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PARTENAIRES ET

CONTRIBUTEURS STATUTAIRES

Région Auvergne Rhône-Alpes, Départements, Clermont Auvergne Métropole, Communes et groupements de Communes du Cantal et du Puy-de-Dôme adhérents au Syndicat mixte du Parc

AUTRES FINANCEURS

Etat, Europe, Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne, collectivités...

CONTACT

Sylvie Izquierdo | 04 73 65 64 14
sizquierdo@parcdesvolcans.fr

➤➤➤ GESTION DES ASSEMBLÉES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un organisme de missions et de réalisations, dont le but est de contribuer à la mise en œuvre du projet de développement du territoire formalisé par la charte du Parc. Il est géré par un Comité syndical composé des représentants des Communes, des Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Émanant et agissant sur délégation du Comité, le Bureau syndical du Parc prépare les décisions stratégiques et assure la gestion courante de celui-ci.

Comité syndical du Parc

Sous la présidence de Lionel Chauvin, le Comité syndical s'est réuni 5 fois en 2021 : les 11 février, 30 avril, 1^{er} octobre, 9 novembre et 10 décembre. Le Comité Syndical a été renouvelé en partie à l'issue des élections régionales et départementales de juin 2021. Il se compose désormais des membres titulaires suivants :

- **représentants de la Région Auvergne Rhône-Alpes** : Frédéric Bonnichon, Sébastien Dubourg, Louis Giscard d'Estaing, Brice Hortefeux, Stéphane Sautarel
- **représentants du Département du Cantal** : Gilles Chabrier, Marie-Hélène Chastre, Annie Delrieu-Tourtoulou, Philippe Fabre
- **représentants du Département du Puy-de-Dôme** : Sébastien Galpier, Lionel Gay, Sylvie Léger, Anne-Marie Picard
- **représentants des groupements de communes** : Valérie Cabecas, François Descoeur, Martine Montcourier, Gérard Mouliade, Philippe Mourgues, Colette Ponchet-Passemard, Christian Vert, Pascale Brun, Eric Dersigny, Jocelyne Mansana, Alain Mercier, Franck Serre
- **représentants des agglomérations et villes portes** : Jean-Marie Vallée (Clermont Auvergne Métropole)
- **représentants des Communes du Cantal** : Sarah Chabrier, Mélanie Chalvignac, François Delrieu, Isabelle Faux, René Goulesque, Fabien Husser, Virginie Lesueur, Jean-Louis Marandon, Thierry Mathieu, Philippe Maurs, Isabelle Mellin, Sylvain Vazelle
- **représentants des Communes du Puy-de-Dôme** : Lauret Bernard, Jean-Marc Boyer, Gérard Brugière, Lionel Chauvin, François Constantin, Alain Fargeix, Eric Hayma, Sylvie Mouly, Catherine Tartière, Alexandre Verdier, Grégoire Verrière, Maïté Waag.

Bureau syndical du Parc

Sous la présidence de Lionel Chauvin président, le Bureau syndical s'est réuni les 11 février, 30 avril, 9 novembre et 10 décembre.

Renouvelé en octobre 2021, le Bureau syndical comprenait ces 11 membres délibérants :

- Lionel Chauvin, président
- Philippe Fabre, 1^{er} vice-président
- Jocelyne Mansana, 2^e vice-présidente
- Louis Giscard d'Estaing, 3^e vice-président
- Lionel Gay, secrétaire
- autres membres : Frédéric Bonnichon, Valérie Cabécas, Jean-Louis Marandon, Eric Hayma, Isabelle Mellin, Anne-Marie Picard.



Le Bureau syndical du Parc renouvelé en octobre 2021

OBJECTIF CHARTE

4.1.1.1 Adapter les interventions et l'exemplarité des actions du Syndicat mixte du Parc

LOCALISATION

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



PARTENAIRES ET CONTRIBUTEURS STATUTAIRES

Région Auvergne Rhône-Alpes, Départements, Clermont Auvergne Métropole, Communes et groupements de Communes du Cantal et du Puy-de-Dôme adhérents au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

AUTRES FINANCEURS

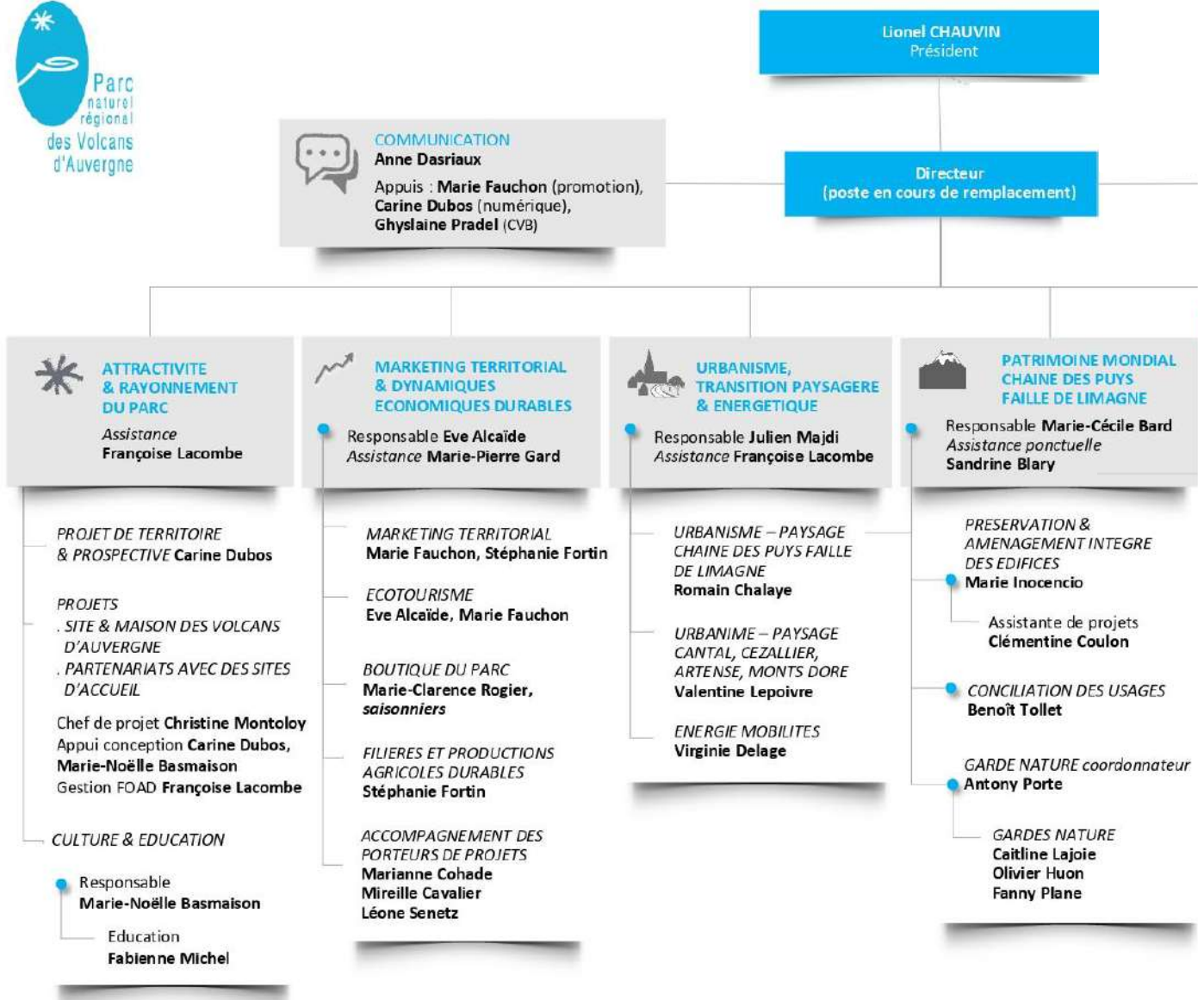
Etat, Europe, Agences de l'eau Adour Garone et Loire Bretagne, collectivités...

CONTACT

Sylvie Izquierdo | 04 73 65 64 14
sizquierdo@parcdesvolcans.fr

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

La direction des services du Syndicat mixte du Parc a été assurée par Aurélien Bazin jusqu'à mi-juillet 2021. Christine Montoloy a ensuite assuré la direction intérim.





ASSISTANCE
PRESIDENT & DIRECTEUR
> **Nathalie Manoury**

Christine MONTOLOY Directrice adjointe



**PRESERVATION & VALORISATION
DES PATRIMOINES NATURELS**

Responsable **Christine Montoloy**
Adjointe **Nadège Guimard**
Assistance **Sandrine Guittard**

NATURA 2000 & PATRIMOINE NATUREL
Luc Belenguier, Aimie Bley, Xavier Jaladon,
Philippe Boichut
ENS : Bastien Moisan, Amanda Prime,
Philippe Boichut, Xavier Jaladon, Nadège
Guimard

RNNCS : Thierry Leroy, Amanda Prime,
Camille Thomas, Iris Lochon
RNNVC : Eric Vallé, Sandrine Guittard
RNNRJ & RNNSG : Lionel Pont,
Bastien Moisan, Elsa Grousseau
RNRTJG : Luc Belenguier

EAU, AGRI-ENVIRONNEMENT, MILIEUX
AQUATIQUES : Nadège Guimard,
Elodie Mardiné

CONTRAT VERT ET BLEU
Nadège Guimard, Ghyslaine Pradel, Virginie
Delage, + poste en cours de remplacement

GARDE NATURE
Jean-Philippe Reygade



**MOYENS ADMINISTRATIFS
& TECHNIQUES**

Responsable **Sylvie Izquierdo**
Assistance **Sandrine Blary**

ADMINISTRATION GENERALE
Sylvie Izquierdo

RESSOURCES HUMAINES
Véronique Valleix
Stéphanie Mignot

FINANCES & COMPTABILITE
Sylvie Izquierdo
Laurent Cellier
Ghislaine Champeix

MARCHES PUBLICS
Laurent Cellier

SIG **Olivier Roquetanière**

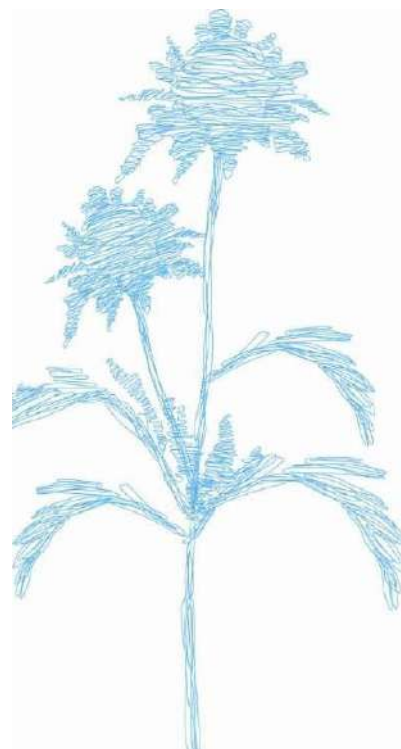
AMENAGEMENTS & GESTION
DES EQUIPEMENTS
Bertrand Piron
Christophe Mallet
Cécile Dutré
Laurent Ameilbonne

ACCUEILS & STANDARDS,
ASSEMBLEES
Sandrine Blary
Marie-Pierre Gard



Abréviations et sigles

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Adhume	Agence locale de maîtrise de l'énergie
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
AEAG	Agence de l'Eau Adour Garonne
AELB	Agence de l'Eau Loire Bretagne
AEM	Accompagnateur En Montagne
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
ARS	Agence Régionale de Santé
ARU	Atelier Rural d'Urbanisme
ASL	Association Syndicale Libre
ASP	Agence de Services et de Paiement
AVAP	Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
C(D)A	Chambre (Départementale) d'Agriculture
CAUE	Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CBNMC	Conservatoire botanique national du Massif Central
CC ou CCté	Communauté de Communes
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD 15	Conseil Départemental du Cantal
CD 63	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
CEN(A)	Conservatoire d'espaces naturels (Auvergne)
CERAA	Centre d'Etude et de Recherche en Archéologie Aérienne
CETDep	Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés
CLE	Commission Locale de l'Eau
CNRS	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
COFIL	Comité de pilotage
CPIE	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CRARA	Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes
CRDDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CRDTA	Comité Régional du Tourisme d'Auvergne
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CSP	Conseil Scientifique du Parc
CSRPN	Centre National de la Recherche Scientifique
DRAC	Direction régionale des Affaires Culturelles
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DDT	Direction Départementale des Territoires
DOC0B	Document d'objectif destiné à la gestion d'un site Natura 2000
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
ENS	Espace Naturel Sensible
ETP	Equivalent temps plein
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF SMAF	Etablissement Public Foncier
EPIDOR	Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FDAAPPMA	Fédération Départementale des Associations Agréées pour Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FOAD	Formation A Distance



FPNRF	Fédération des parcs naturels régionaux de France
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL	Gourpement d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GMA	Groupe Mammalogique d'Auvergne
ha	hectares
IADT	Institut d'Auvergne de Développement du Territoire
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IPAMAC	Inter Parcs Massif central
LEADER	Programme de Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
LEPA	Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MAEC	Mesure AgroEnvironnementale Climatique
MAET	Mesure AgroEnvironnementale Territoriale
MEEM	Minsitère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
OT(SI)	Office de Tourisme (Syndicat d'Initiative)
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNR	Parc(s) Naturel(s) Régional(ux)
PNRVA	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
PMAEC	Projet AgroEnvironnemental Climatique
RNF	Réserves Naturelles de France
RNN	Réserve naturelle nationale
RNNCS	Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SAEM	Société Anonyme d'Economie Mixte
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SCoT	Schéma de Cohérence territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SHNAO	Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny
SIGAL	Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents
SIVOM	Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples
SIVU	Syndicat Intercommunal à VOcation Unique
SMGF	Syndicat Mixte de Gestion Forestière
SMPM	Syndicat Mixte du Puy Mary Grand Site
SMPNRVA	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
TEPCV	Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
VAE	Vélo à Assistance Electrique
VTT	Vélo Tout Terrain

